

HÉTIS

Haute école du travail
et de l'intervention sociale

Restitution Diagnostic
Pacte Local des Solidarités – Hautes-Alpes

4 axes du Pacte des Solidarités

AXE 1 - L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté

AXE 2 - La sortie de la pauvreté par le travail

PACTE DES SOLIDARITÉS

AXE 3 - La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers

AXE 4 - La construction du volet solidaire de la transition écologique

Axe 1

- Soutenir la parentalité dans la logique des 1000 premiers jours
- Prévenir et améliorer l'hébergement des femmes isolées avec enfant de 3 ans et moins
- Lutter contre le décrochage scolaire des collégiens
- Elargir les horizons des collégiens, en termes d'accès au sport, culture, loisirs, vacances
- Renforcer la prévention spécialisée et le vivre-ensemble
- Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

Axe 2

- Mieux accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi
- Mieux accompagner les familles pauvres monoparentales éloignées de l'emploi
- Mieux accompagner les personnes éloignées de l'emploi rencontrant des problématiques spécifiques
- Lever les freins à l'emploi : logement, illettrisme, santé, accueil du jeune enfant

Axe 3

- Développement des démarches d'aller-vers pour renforcer l'accès aux droits
- Améliorer la détection du non recours des publics en difficulté
- Mieux coordonner les acteurs de l'accueil social (CD, CCAS, CAF, CPAM, MFS...) et essayer les démarches intégrées en garantissant le maillage complet en accueils de proximité
- Actions de formation à destination des professionnels
- Renforcement des CCAPEX et des équipes de prévention des expulsions locatives
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées précaires

Axe 4

- Développement d'actions d'éco-mobilité solidaires à destination des publics précaires
- Lutter contre la précarité énergétique
- Mieux utiliser le FSL énergie ou la mise en place de FSATME en améliorant l'ingénierie
- Faciliter l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous (hors achats d'aide alimentaire)

Panorama socio-démographique des Hautes-Alpes



140 605 habitants en 2020 soit 2,76 % de la population de la région PACA



Le 3^{ème} département le moins peuplé de France



Une densité de 25 habitants au km² contre 159 en PACA et 118 en France



Un taux de pauvreté à 13,9 % contre 17 % au niveau régional



Un habitant sur trois a plus de 60 ans

- **Le taux de pauvreté relevé dans le département est sensiblement moins élevé que dans le reste de la région PACA : il s'élève à 13,9 % contre 17 % au niveau régional.**
- **Le département des Hautes-Alpes est le seul département de la Région où le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne nationale : il pointe à la 54e position.**
- Cette réalité ne doit pas omettre des **points de fragilité** territoriaux et populationnels :
 - Une part importante des retraités parmi les ménages pauvres (1/3)
 - Un taux de pauvreté monétaire dans la CC Sisteronais-Buëch de 18 % et de 15 % dans la CC Buëch-Dévoluy
 - Le diagnostic territorial de la commune de Gap fait état d'un taux de pauvreté de 42 % des habitants du Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

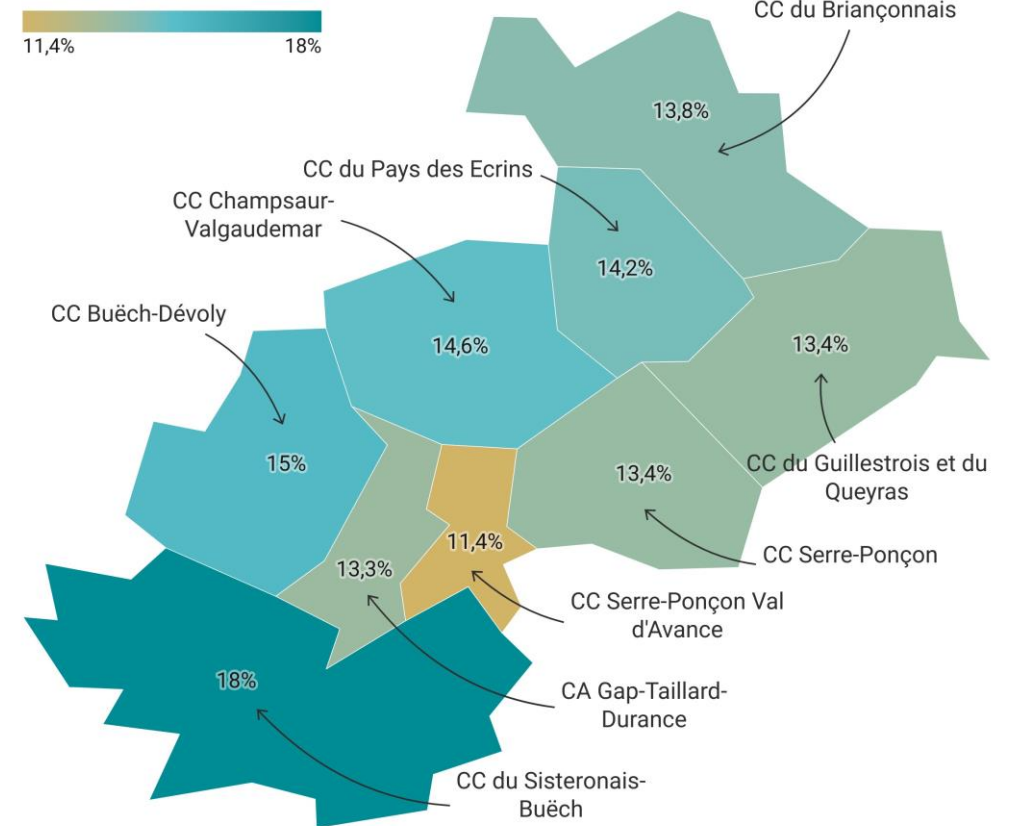
Comparaison des taux de pauvreté et des revenus médians en 2020

Entre les territoires de la France Métropolitaine, de la région PACA et des Hautes-Alpes

	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes
Taux de pauvreté			
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 50 % du niveau de vie médian (%)	8,3%	10,1%	7,6%
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian (%)	14,4%	17,0%	13,9%
Médiane sur la sous-pop pauvre seuil 60% (€)	10 740 €	10 600 €	10 920 €
Médiane (€)	22 400 €	22 070 €	21 420 €

Taux de pauvreté monétaire dans les différents EPCI du 05

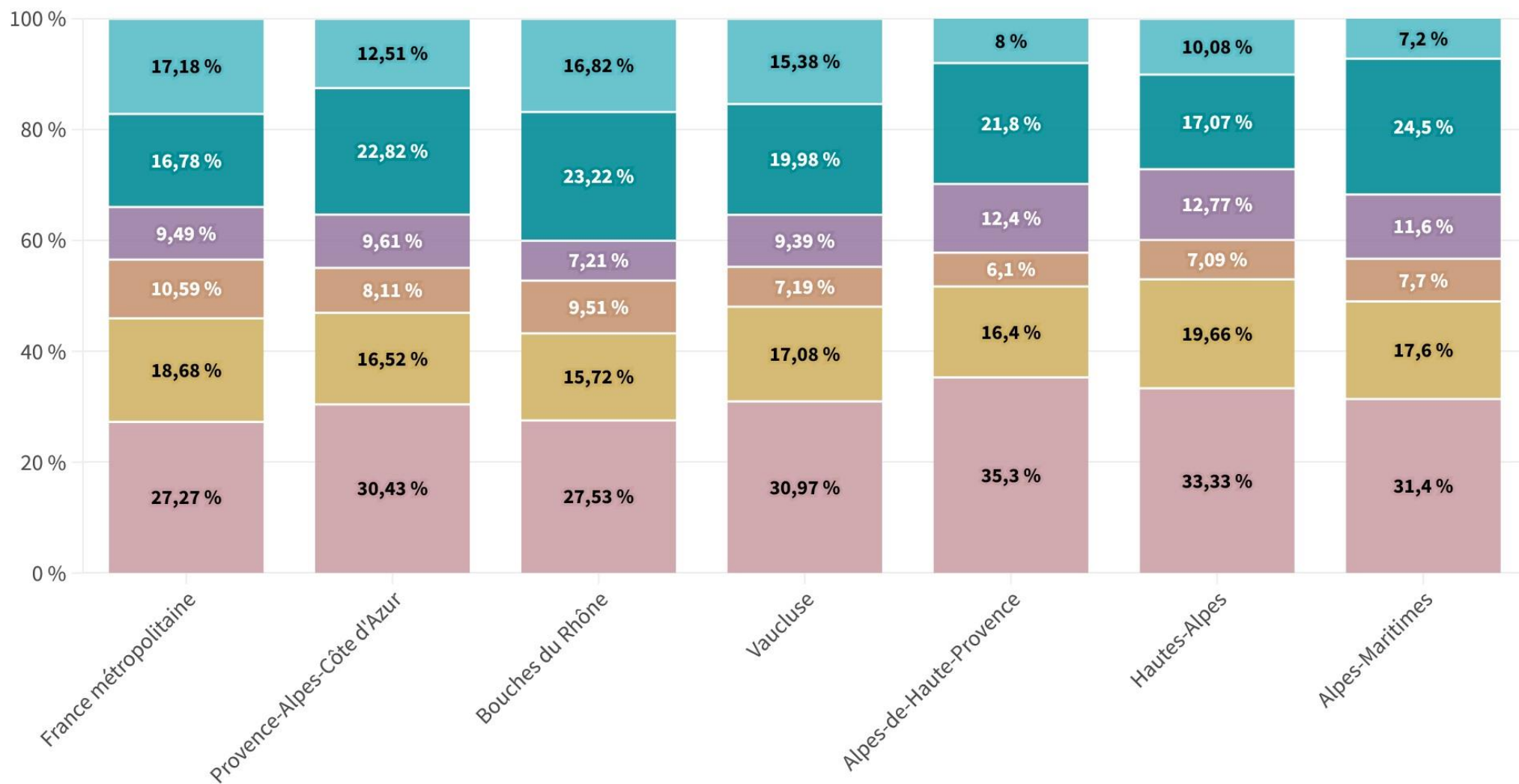
au seuil de 60 % du niveau de vie médian, en 2020.



Répartition selon six profils socio-démographiques parmi l'ensemble des ménages pauvres en 2020

En France, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et ses différents départements.

Retraités Insérés en travail Moins de 30 ans non insérés Propriétaires non insérés Locataires privés non insérés Locataires social non insérés



Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – INSEE 2023 *(voir graphique en slide précédente)*

- **1 ménage pauvre sur 3 est composé de retraités** (à mettre en lien avec la sur-représentation de la population âgée dans le département), ce ratio est encore plus important dans le Champsaur-Valgaudemar et le Sisteronais-Buëch
- A noter que dans les Alpes, les retraités vivent plus souvent seuls et sont plus souvent propriétaires.
- Les **ménages « pauvres insérés en travail » sont sur-représentés dans les Hautes-Alpes** (20% des ménages pauvres, la part la plus importante de la Région). Ces ménages sont composés d'une proportion plus importante de personnes seules et de familles monoparentales. Ils résident particulièrement dans certaines intercommunalités rurales du département (Pays des Écrins, Guillestrois et Queyras) mais aussi plus urbanisées (Briançonnais).
- **Les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement** représentent quasiment **13% des ménages pauvres** (la part la plus importante de la Région). Ce profil est relativement âgé et se concentre dans les intercommunalités rurales alpines (Pays des Écrins, Champsaur-Valgaudemar, Guillestrois et Queyras).
- On note, à l'inverse, **une faible représentation des moins de 30 ans non insérés** parmi les ménages pauvres (car la part des ménages jeunes est plus basse dans le département).

Les revenus disponibles des ménages pauvres du département sont caractérisés par :

- Une part des revenus d'activité plus importante que la moyenne régionale
- Une part des prestations sociales moindre
- Une part des pensions plus élevée en lien avec la proportion importante de ménages retraités

Décomposition des revenus disponibles des ménages pauvres sur l'année 2020

en France Métropolitaine, en région PACA et dans les Hautes-Alpes

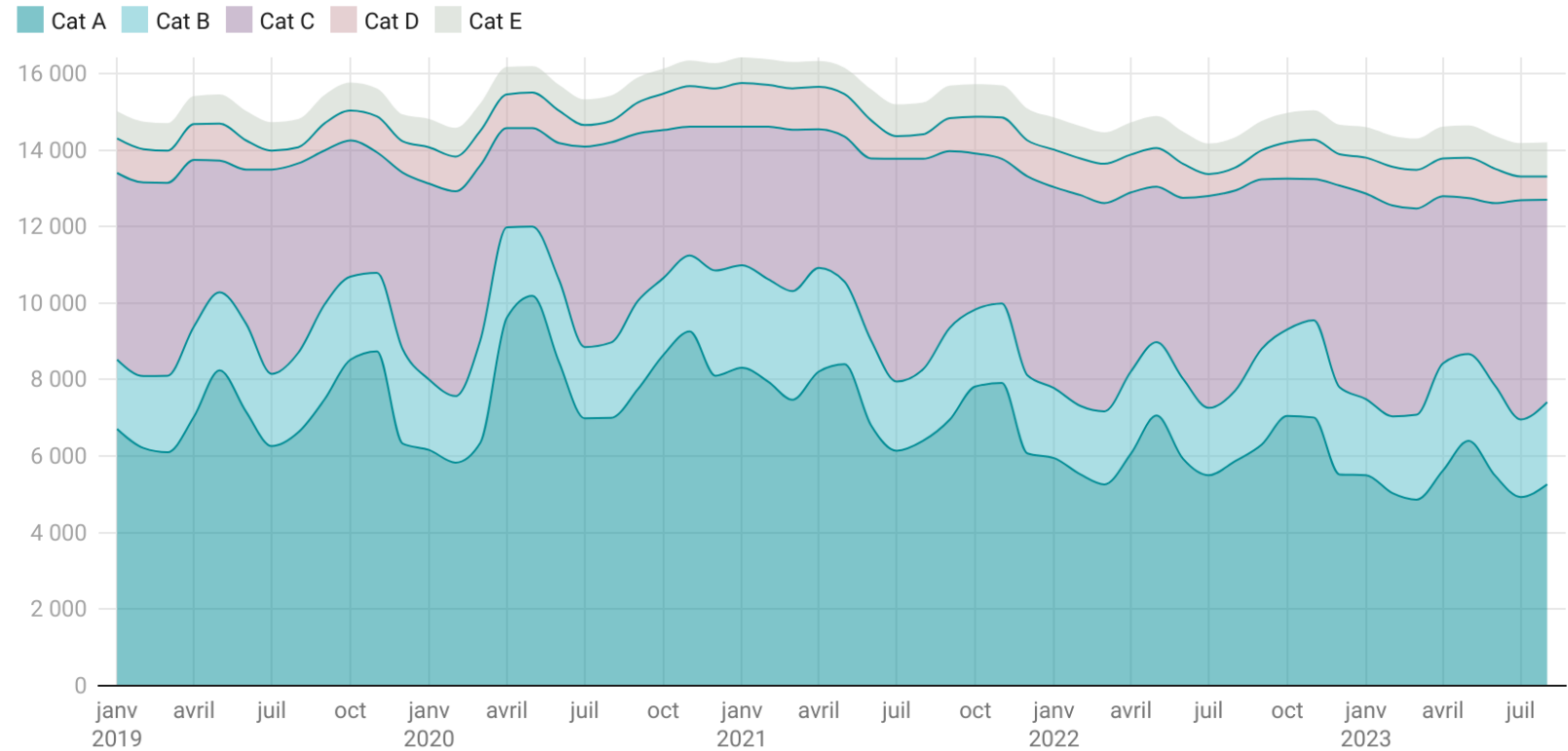
	France métropolitaine	Provence- Alpes-Côte d'Azur	Hautes- Alpes
Part des revenus d'activité* (%)	44,2%	41,4%	46,2%
<i>dont part des salaires et traitements (%)</i>	32,2%	28,2%	30,2%
<i>dont part des indemnités de chômage (%)</i>	9%	9,3%	9,4%
<i>dont part des revenus des activités non salariées (%)</i>	3%	3,9%	6,6%
Part des pensions, retraites et rentes (%)	21,7%	23,3%	28,9%
Part des revenus du patrimoine et autres revenus (%)	3,2%	4,1%	4,5%
Part de l'ensemble des prestations sociales* (%)	36,8%	37,3%	29,3%
<i>dont part des prestations familiales (%)</i>	9,8%	9,4%	6,8%
<i>dont part des minima sociaux (%)</i>	17,3%	18,1%	15,2%
<i>dont part des prestations logement (%)</i>	9,7%	9,8%	7,3%
Part des impôts (%)	-6%	-6%	-9%
Ensemble*	100%	100%	100%

Un taux de chômage qui a baissé ces dernières années et qui est **structurellement moins important qu'au niveau régional** (6,9% contre 8,2%) mais qui ne doit pas masquer une particularité de ce territoire, à savoir **sa part importante d'emplois précaires** :

- forte saisonnalité de l'emploi (75 % de contrats longue durée dans le 05 contre 85 % en PACA)
- temps partiel (22 % dans le 05 contre 17 % en PACA)

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Par catégorie, entre 2019 et 2023, dans les Hautes-Alpes

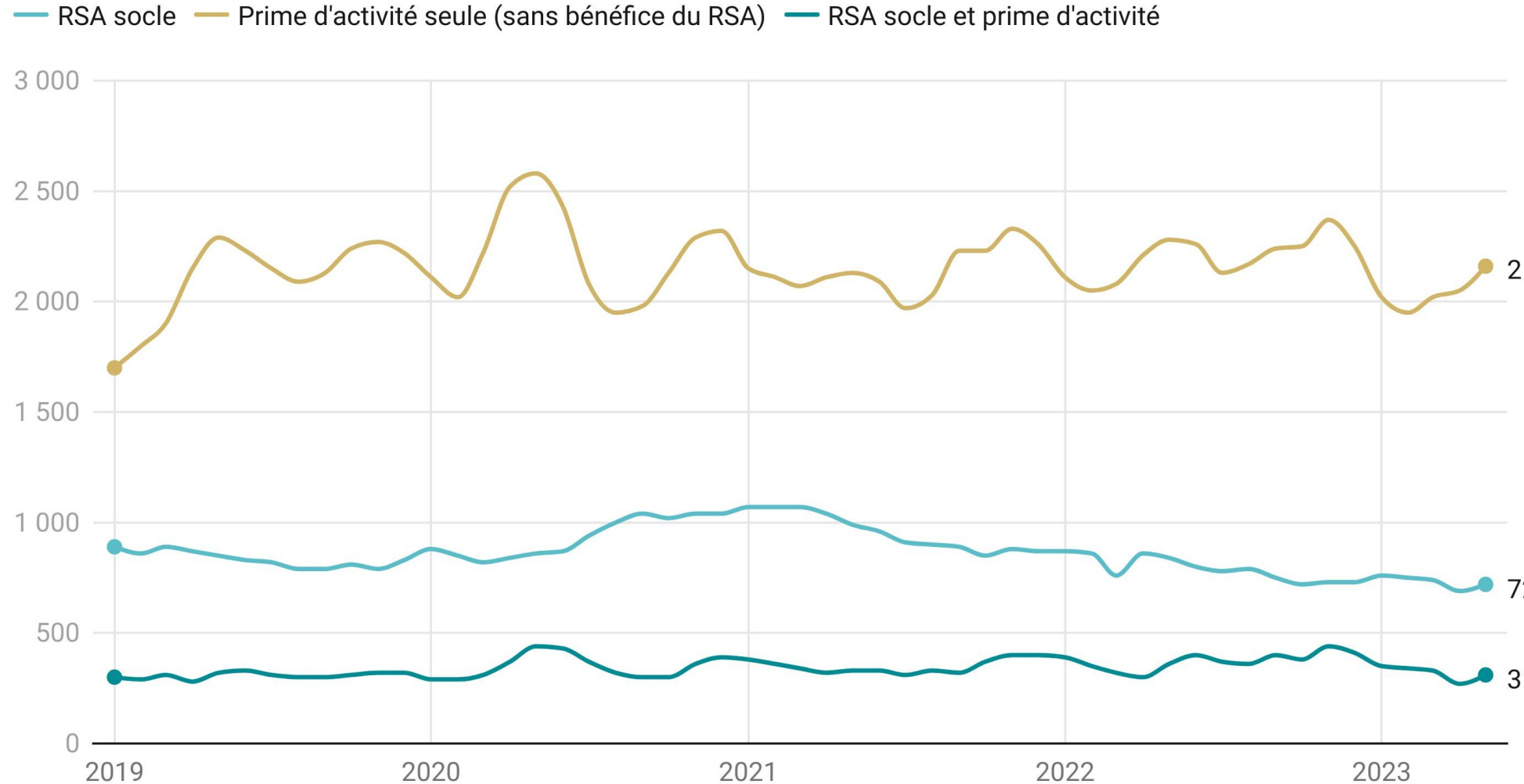


Toutes catégories. Les données présentées sont arrondies à la dizaine

Graphique: LARIIS • Source: Pôle-emploi Open Data • Créé avec Datawrapper

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois

à Pôle emploi, distinction selon le statut de bénéfice du RSA et de la prime d'activité entre 2019 et 2023, dans les Hautes-Alpes



- Une faible rotation des demandeurs de RSA âgés : en 2021, plus de 2000 allocataires ont une ancienneté de + de 2 ans (SDUS) ; plus d'un quart des allocataires du RSA a 50 ans ou plus (27 %)
- 29 % des ménages au RSA sont des familles monoparentales

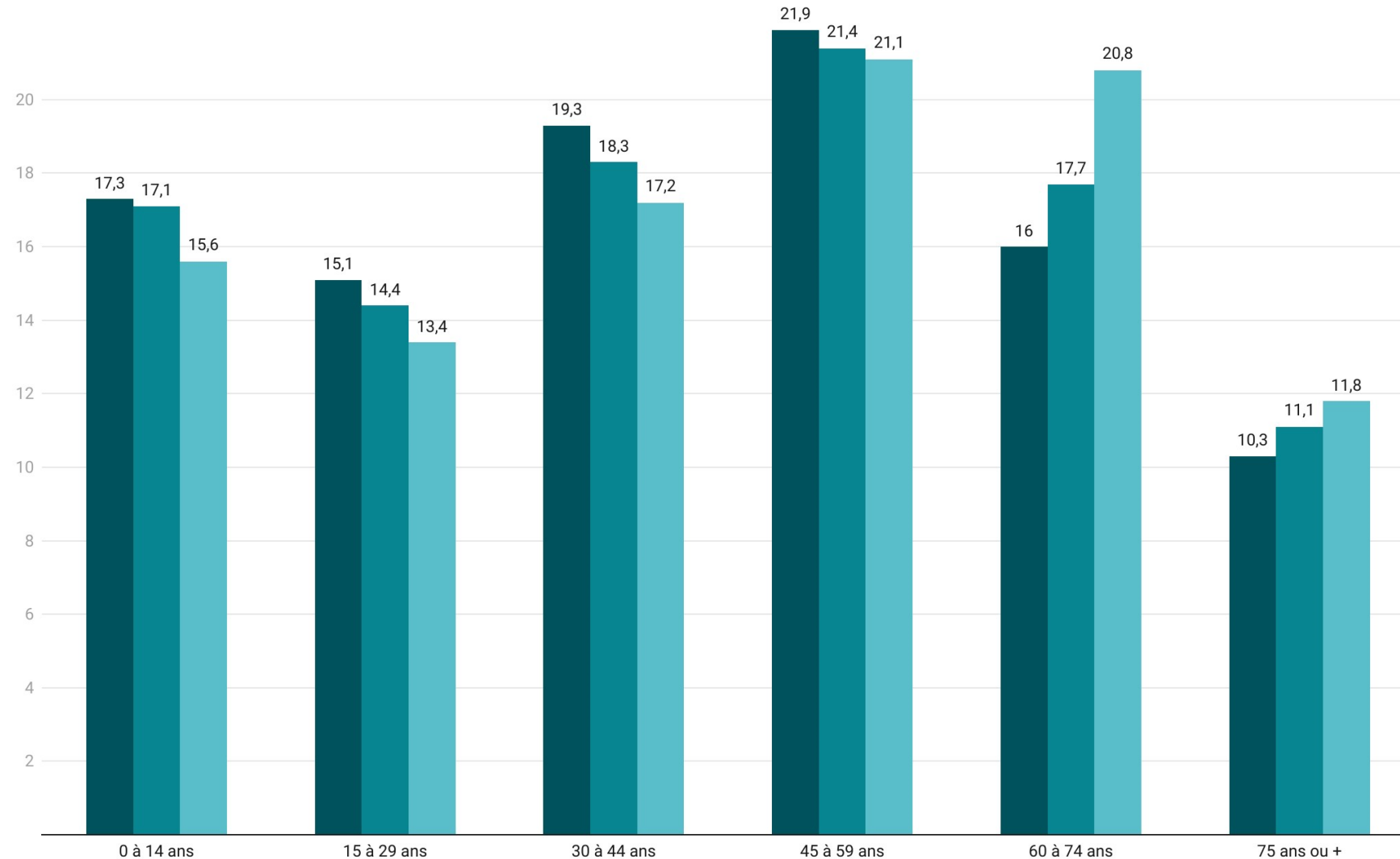
Toutes catégories. Les données présentées sont empilées et arrondies à la dizaine

Graphique: LARIIS • Source: Pôle-emploi Open Data • Créé avec Datawrapper

Population par grandes tranches d'âges dans les Hautes-Alpes (05)

En pourcentage (%)

■ 2009 ■ 2014 ■ 2020



Une population vieillissante : quasiment un habitant sur trois a plus de 60 ans.

Projection de la population des 75 ans et plus

Projections à l'horizon 2070, dans le département des Hautes-Alpes (05)

En nombre d'habitants et en part

	2020	2050	2070
Population	20 000	30 000	30 000
Part (%)	12	24	26

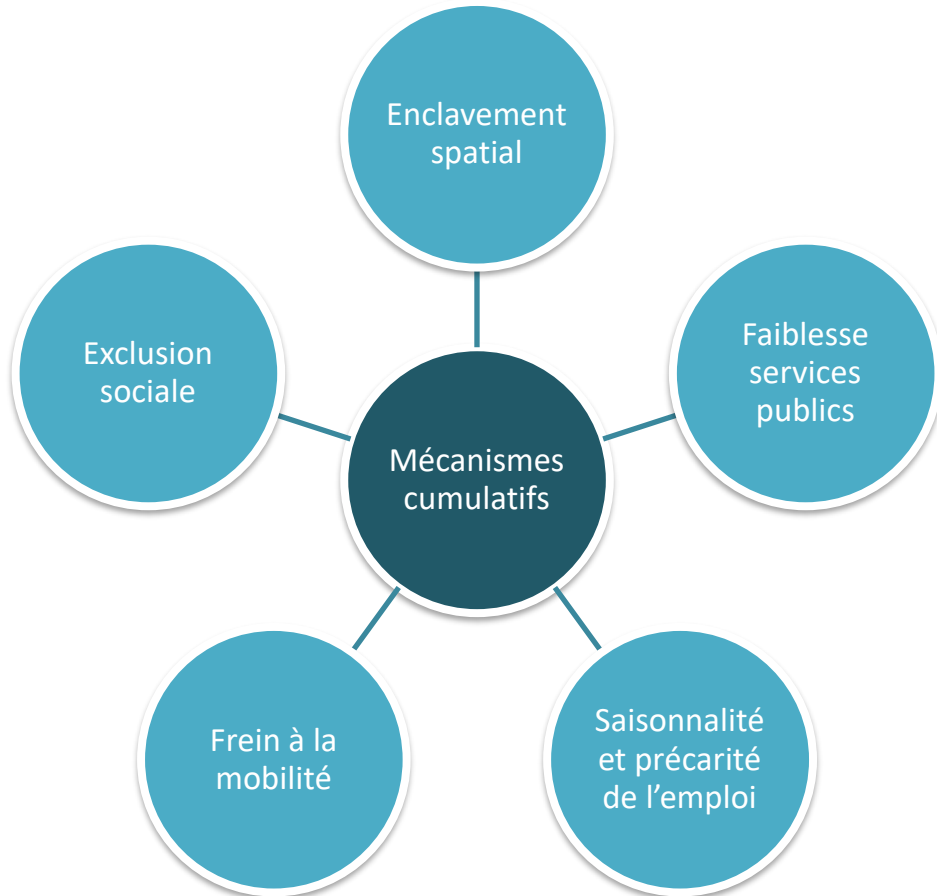
Note : Les données proviennent des projections de population réalisées à partir du recensement 2018 (scénario central). Plus la projection est lointaine, plus l'incertitude est grande.

Les projections de population ont été réalisées en 2021. Elles sont basées sur des hypothèses sur l'évolution de la fécondité, la mortalité et les migrations.

Tableau: LARIIS • Source: INSEE - Projections de la population par région et par département • Créé avec Datawrapper

La part des 75 ans et plus devrait doubler d'ici 2050

Proposer une approche globale de la lutte contre la pauvreté

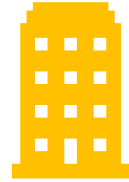


- Aspect cumulatif/protéiforme de la pauvreté en milieu rural
- Ancrage durable : 58 % des allocataires dans le dispositif RSA depuis + de 2 ans et 52,7 % des demandeurs d'emploi qui le sont depuis 1 an ou plus (*SPIE*)
- Induit une stratégie transversale et intégrée
- Approche infra-départementale en raison d'inégalités territoriales marquées

Priorités identifiées dans les Hautes Alpes



- Elargir les horizons des jeunes : vacances, loisirs, sports et culture



- Lever les freins profonds à l'emploi (mobilité, logement ...)



- Lutter contre l'isolement et la précarité des PA
- Résorber la vulnérabilité numérique



- Résorber l'habitat indigne et la précarité énergétique
- Favoriser une mobilité durable et inclusive
- Lutter contre la précarité alimentaire

AXE 1 :

**L'investissement social
pour prévenir la
reproduction de la
pauvreté**

Les sous-axes qui structurent notre analyse

- Soutenir la parentalité dans la logique des 1000 premiers jours
- Prévenir et améliorer l'hébergement des femmes isolées avec enfant de 3 ans et moins
- Lutter contre le décrochage scolaire des collégiens
- Élargir les horizons des collégiens en termes d'accès au sport, culture, loisirs, vacances
- Renforcer la prévention spécialisée et le vivre-ensemble
- Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

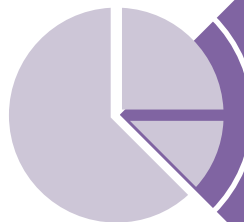
LES ÉLÉMENTS CHIFFRÉS



Les 0-14 ans représentent **15,6 %** de la population haute-alpine en 2020 (2 points de pourcentage de moins qu'en 2009)



Des familles monoparentales vulnérables par rapport à la pauvreté mais moins qu'au niveau régional (27,4 % contre 30,2 %)



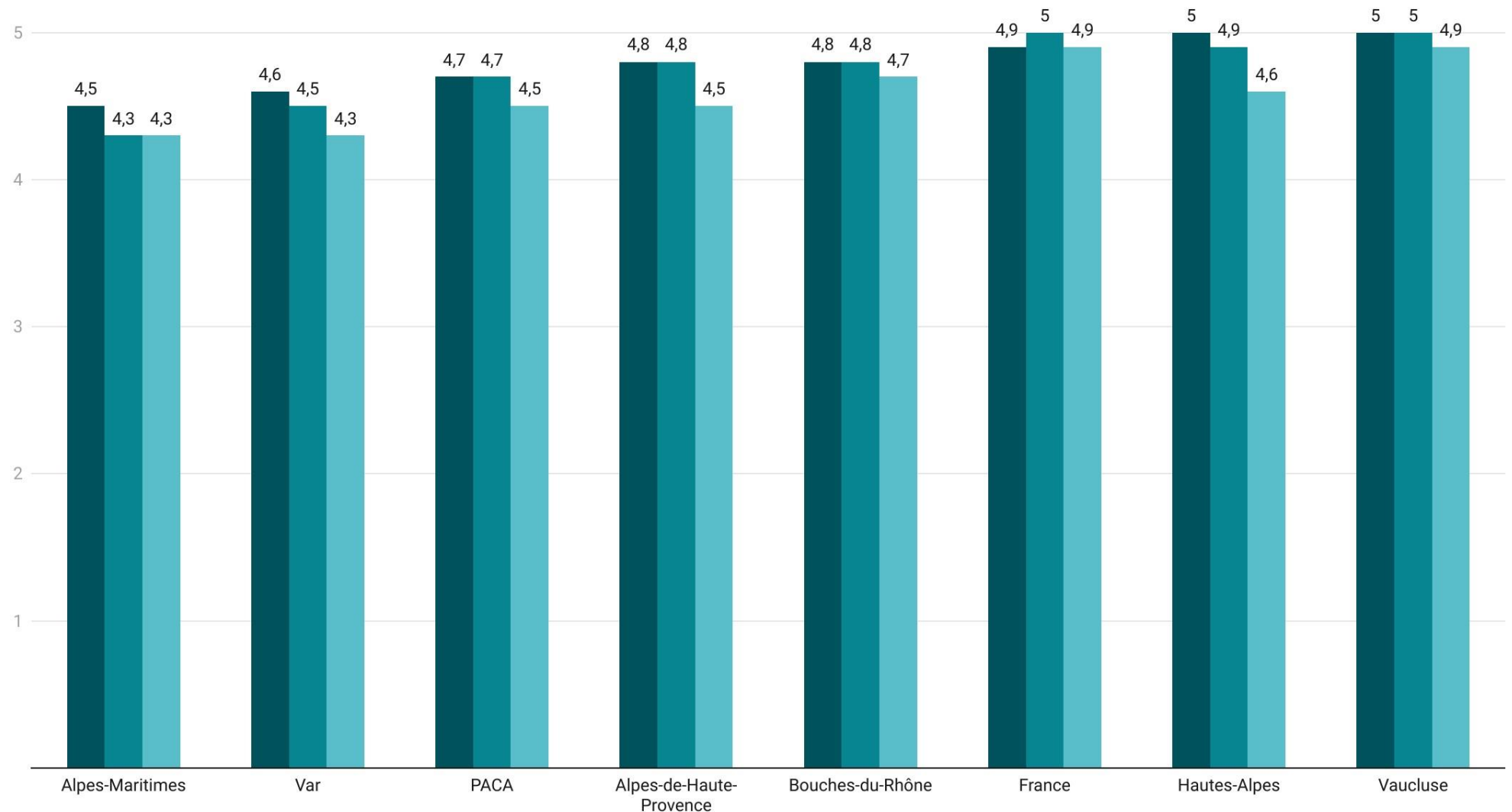
En 2015, **15,5 %** des 15-24 ans sont considérés comme NEET, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation – *données diag. CALPAE*

Evolution de la part de la population des 11 à 14 ans

En pourcentage (%)

En France, en région PACA et ses départements

■ 2008 ■ 2013 ■ 2019



Les 11-14 ans
représentent
4,6 % de la
population
du département
à quasi part égale
avec la moyenne
régionale

Il s'agit de la population des 11 à 14 ans rapportée à la population totale du territoire.

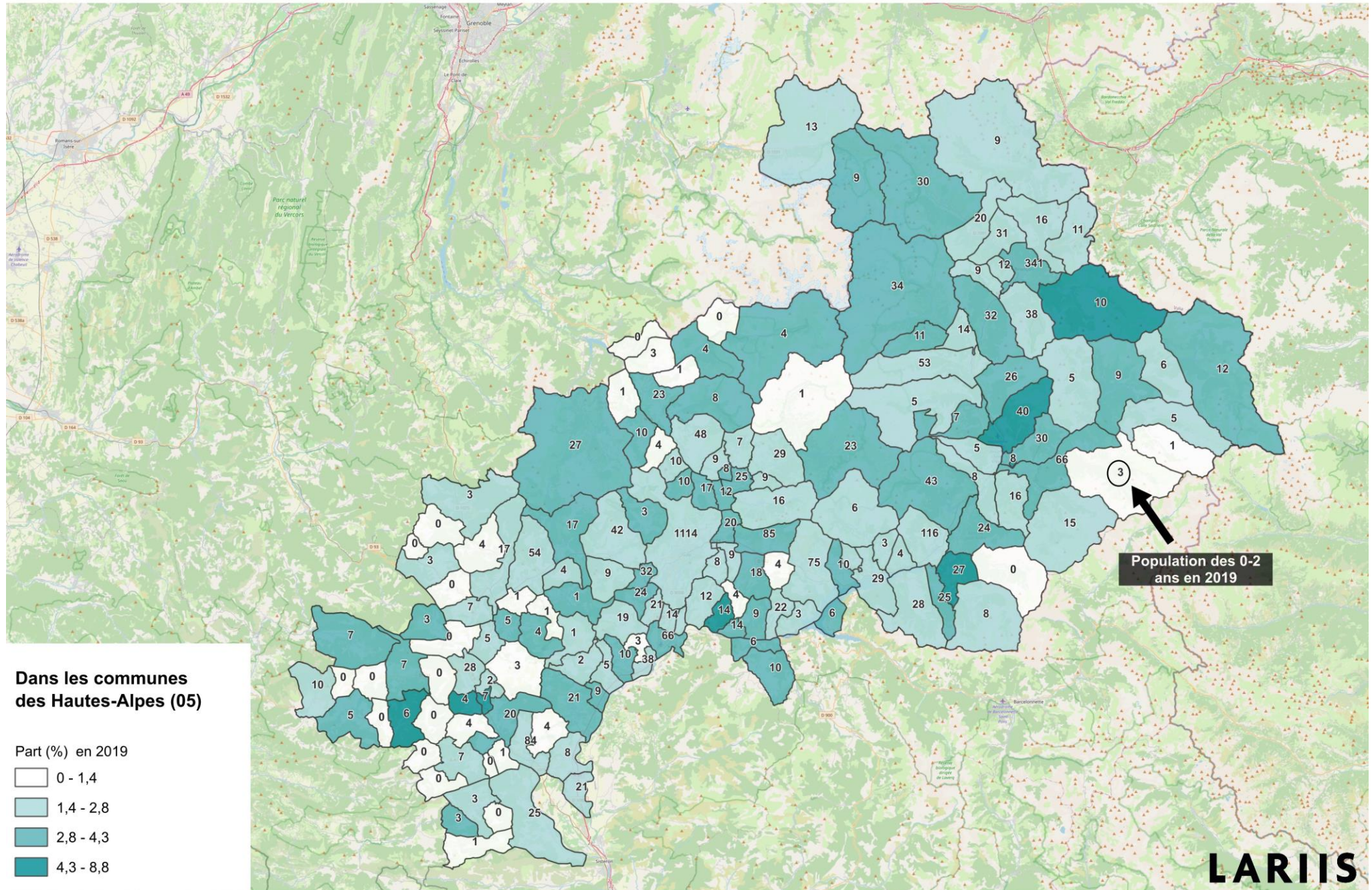
Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p>Une offre de soutien à la parentalité diversifiée et territorialisée</p>	<ul style="list-style-type: none">• Besoin d'une coordination afin de ne pas doubler des initiatives et de partager les bonnes pratiques (s'appuyer sur le REAAP 05)• Favoriser un travail en réseau et en partenariat localement et sur l'ensemble du département• Renforcer la communication sur les dispositifs existants à destination des familles pour gagner en lisibilité• Poursuivre le développement des offres itinérantes permettant d'intervenir en proximité voire des dispositifs hors les murs (intervention au domicile)• Améliorer la couverture en soutien à la parentalité à destination des parents d'adolescents
<p>Dans la logique des 1000 premiers jours, une attention renforcée aux publics vulnérables et au dépistage précoce</p>	<ul style="list-style-type: none">• Suite des appels à projets régionaux pour l'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap ou encore le renforcement des staffs médico-sociaux dans les maternités• Penser à des modalités d'approche pour aller-vers des familles « invisibles »

Synthèse Diagnostic territorial

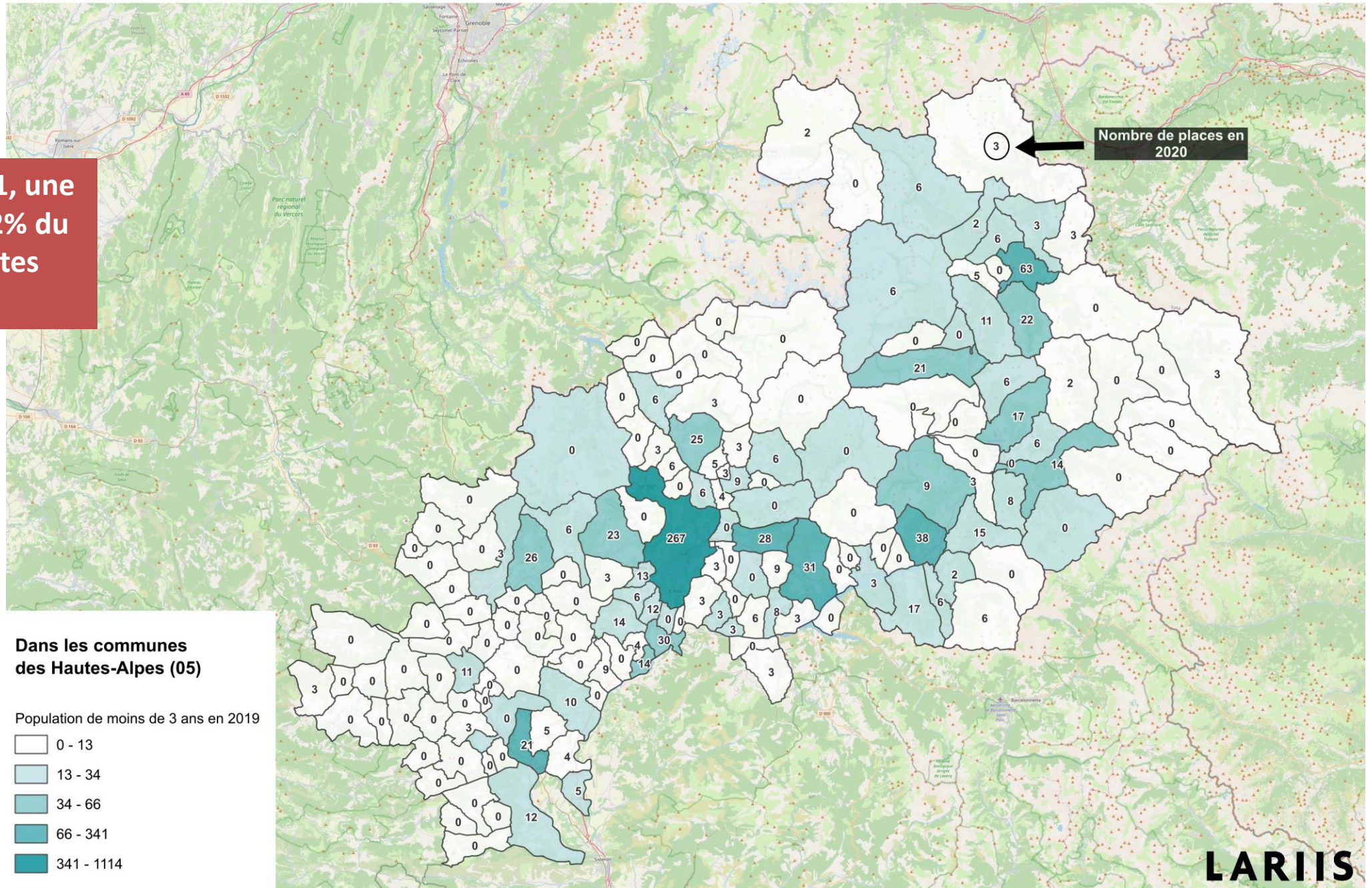
CONSTAT	PISTES DE TRAVAIL
Renforcer la professionnalisation et l'attractivité des métiers du soutien à la parentalité (TISF)	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un plan de formation départemental (initial/continu)• Créer des instance de réflexivité sur la pratique et de débat sur les réformes concernant la famille• Expliciter/clarifier les règles de confidentialité et de secret professionnel• Former à l'aller-vers
Un fort investissement dans la lutte contre les sorties sèches de l'ASE dans le cadre de la CALPAE	<ul style="list-style-type: none">• À poursuivre notamment sur le renforcement des volets logement et santé
Nombreuses initiatives au niveau des EPCI pour favoriser la création ou la revitalisation d'espaces du vivre-ensemble , fort investissement de l'intergénérationnel	<ul style="list-style-type: none">• Recensement des bonnes pratiques et partage entre acteurs à encourager

Répartition de la population des moins de 3 ans



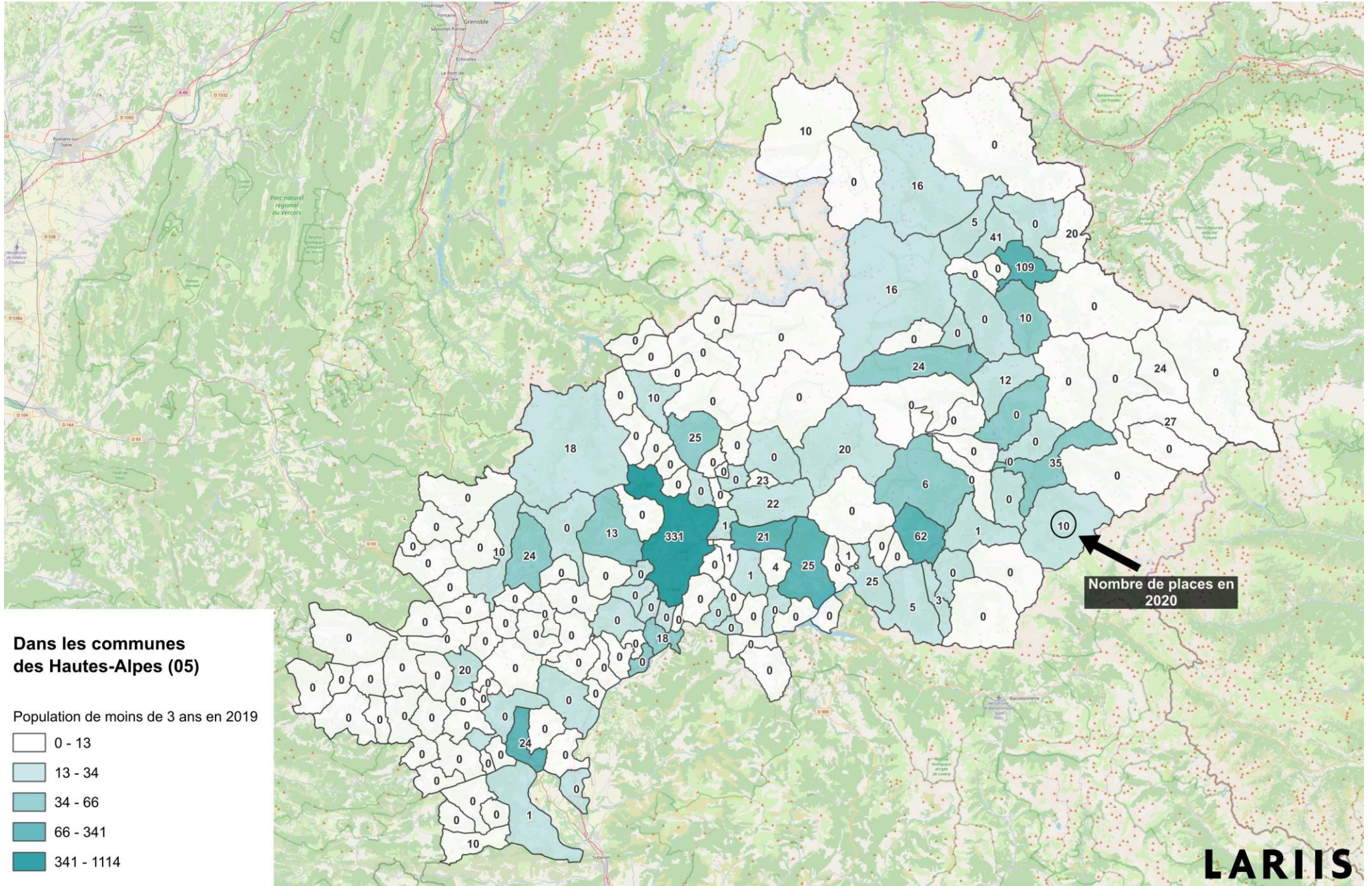
Répartition de la population des moins de 3 ans et nombre de places par ASSMAT

Entre 2018 et 2021, une diminution de -5,2% du nombre d'assistantes maternelles



Sources : INSEE - Base infracomcommunale « Population » 2019, CAF

Répartition de la population des moins de 3 ans et nombre de places en EAJE





Point de vigilance

Une vigilance toute particulière doit être portée sur l'attractivité des métiers de la petite enfance dans le cadre de la mise en place du service public de la petite enfance :

- **27,50 % des assistants maternels feront valoir leur droit à la retraite à court terme**
- **Le taux de couverture départemental petite enfance baisse de 61.4% en 2017 à 58.6 % en 2019. Il est inférieur au taux de couverture national de 59.8%.**

FOCALE RETENUE

« Élargir les horizons des jeunes : accès aux vacances et aux loisirs »



Focale retenue « Élargir les horizons des jeunes : accès aux vacances et aux loisirs »

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
<p>De nombreuses initiatives dans les EPCI pour favoriser l'accès à la pratique sportive, aux loisirs, à la culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreux CRTE mentionnent la rénovation ou la création « <i>d'espaces physiques et numériques de convivialité pour les jeunes</i> » • Maillage important d'équipements de loisirs en proximité (<i>cf. cartes</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les actions de médiation culturelle et notamment autour de dispositifs itinérants • S'appuyer sur une dématérialisation de la culture pour en favoriser l'accès à tous et spécialement aux jeunes Projet Micro-Folie au musée de Gap et médiation numérique
<p>Une montée en puissance du dispositif DAHLIR permettant l'accueil de jeunes porteurs de handicap en centres aérés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31/12/22, 1 533 enfants ont un droit ouvert à l'AEEH et compléments • Une hausse de 347 % des enfants accueillis entre 2020 et 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre la couverture du dispositif à l'ensemble du territoire • Diversifier en terme de publics (jeunes précaires, personnes isolées socialement...)

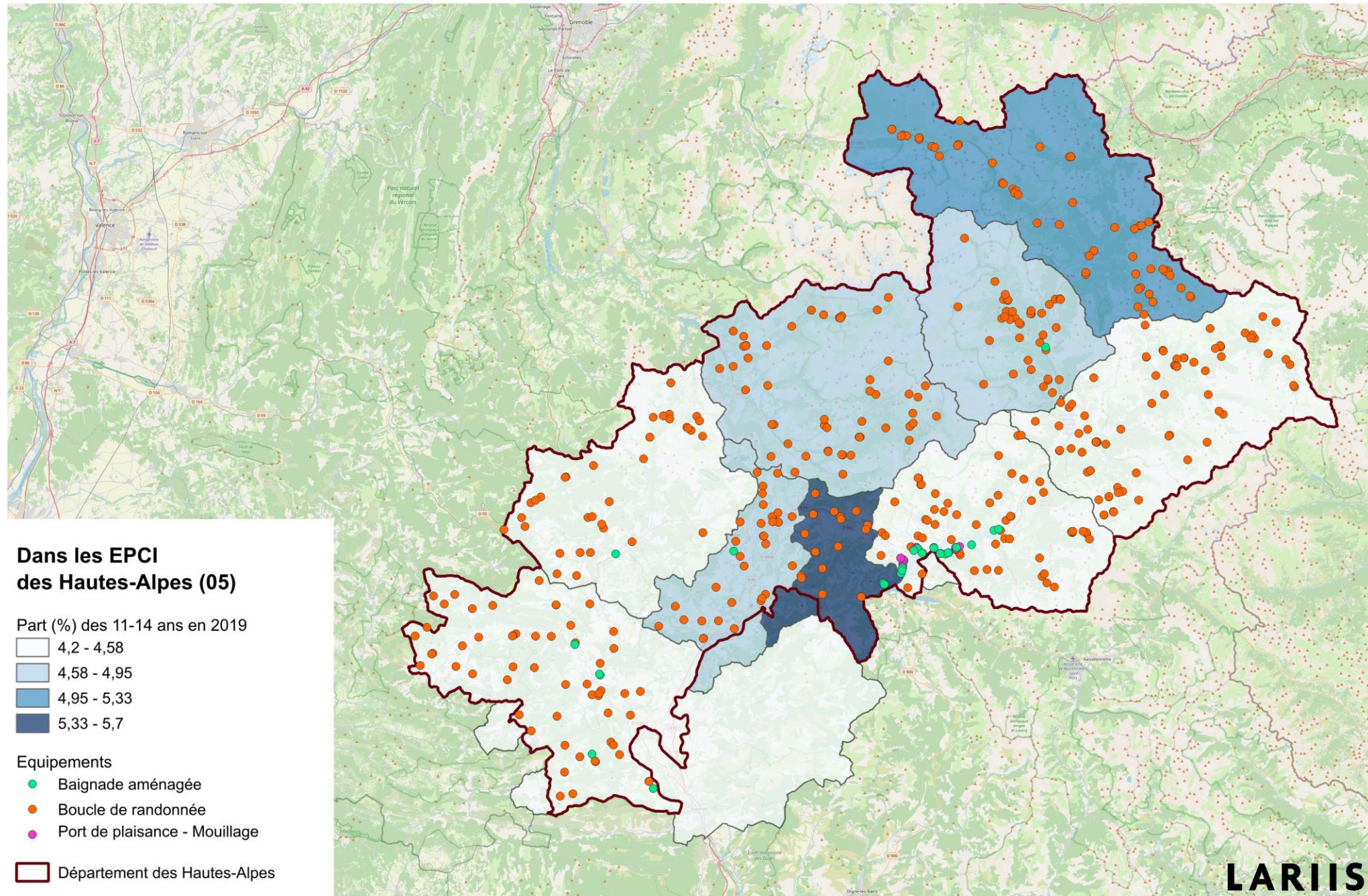
Focale retenue « Élargir les horizons des jeunes : accès aux vacances et aux loisirs »

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
<p>Développer l'esprit d'initiative et l'engagement citoyen chez les jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Deux sessions annuelles « Appel à projet jeunes alpins » pour accompagner les 11-17 ans sur un projet à caractère d'utilité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accompagnement des jeunes notamment via le recrutement d'animateur jeunesse pour le montage de leurs dossiers
<p>Améliorer l'accessibilité géographique, économique et sociale à la pratique sportive</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les sites de pratiques sportives ne sont pas accessibles à tous pour 75 % des répondants (schéma du sport) 	<ul style="list-style-type: none"> Aider les clubs sportifs à mettre en place des « circuit de ramassage » des jeunes sportifs Développer l'itinérance des infrastructures sportives Renforcer les opportunités d'activité physique adaptée Poursuivre les actions en faveur de la pratique sportive féminine

Focale retenue « Élargir les horizons des jeunes : accès aux vacances et aux loisirs »

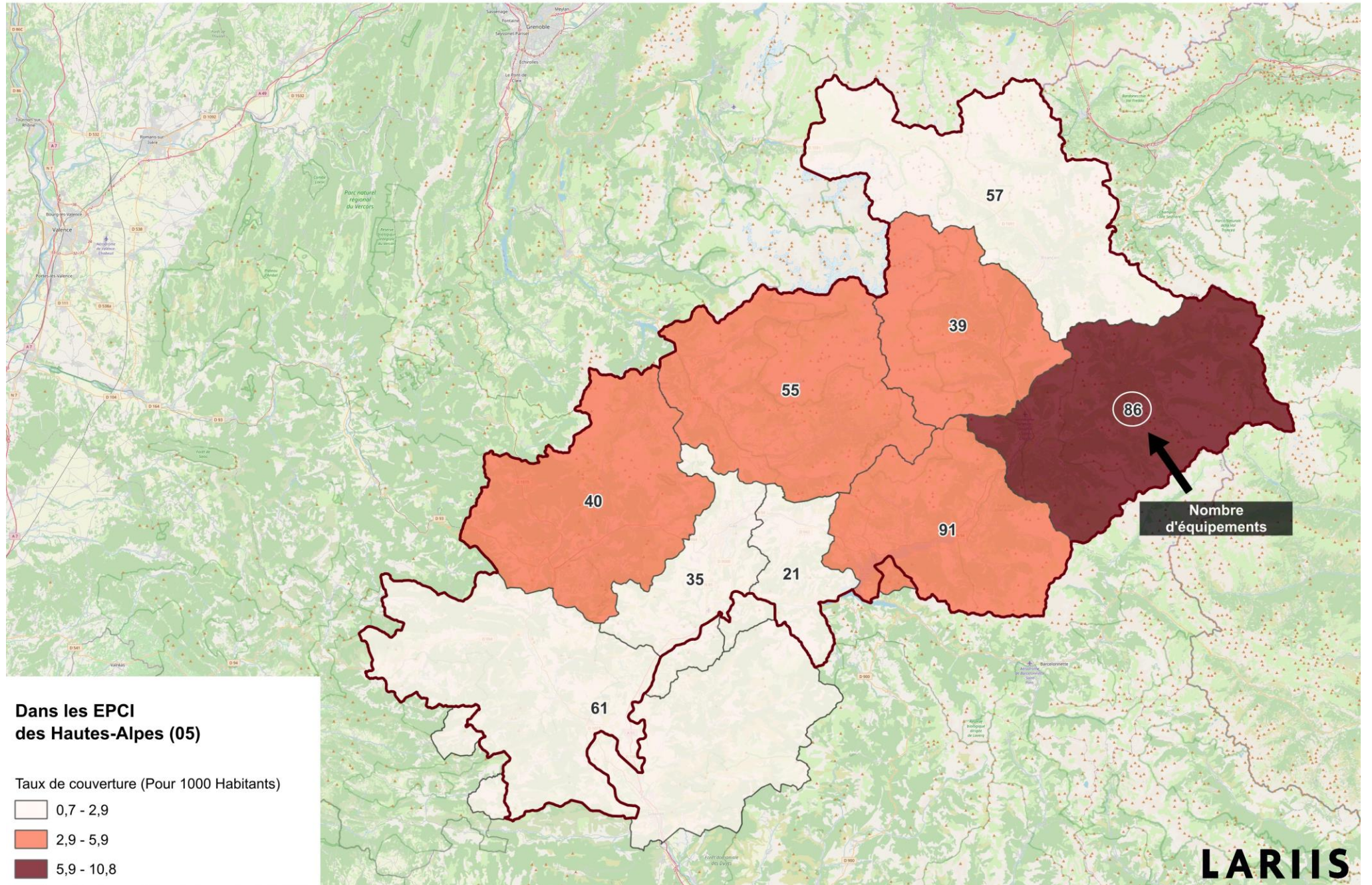
CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
Une offre de séjours de vacances très riche	<ul style="list-style-type: none">Un nombre important d'accueils collectifs de mineurs (enjeu touristique)	<ul style="list-style-type: none">Favoriser le départ en vacances dès le plus jeune âge en levant les freins éventuels (psychologiques et financiers)S'appuyer sur le travail conduit par la CAF dans le cadre du renouvellement de son offre vacances

Répartition des 11-14 ans et équipements de loisirs



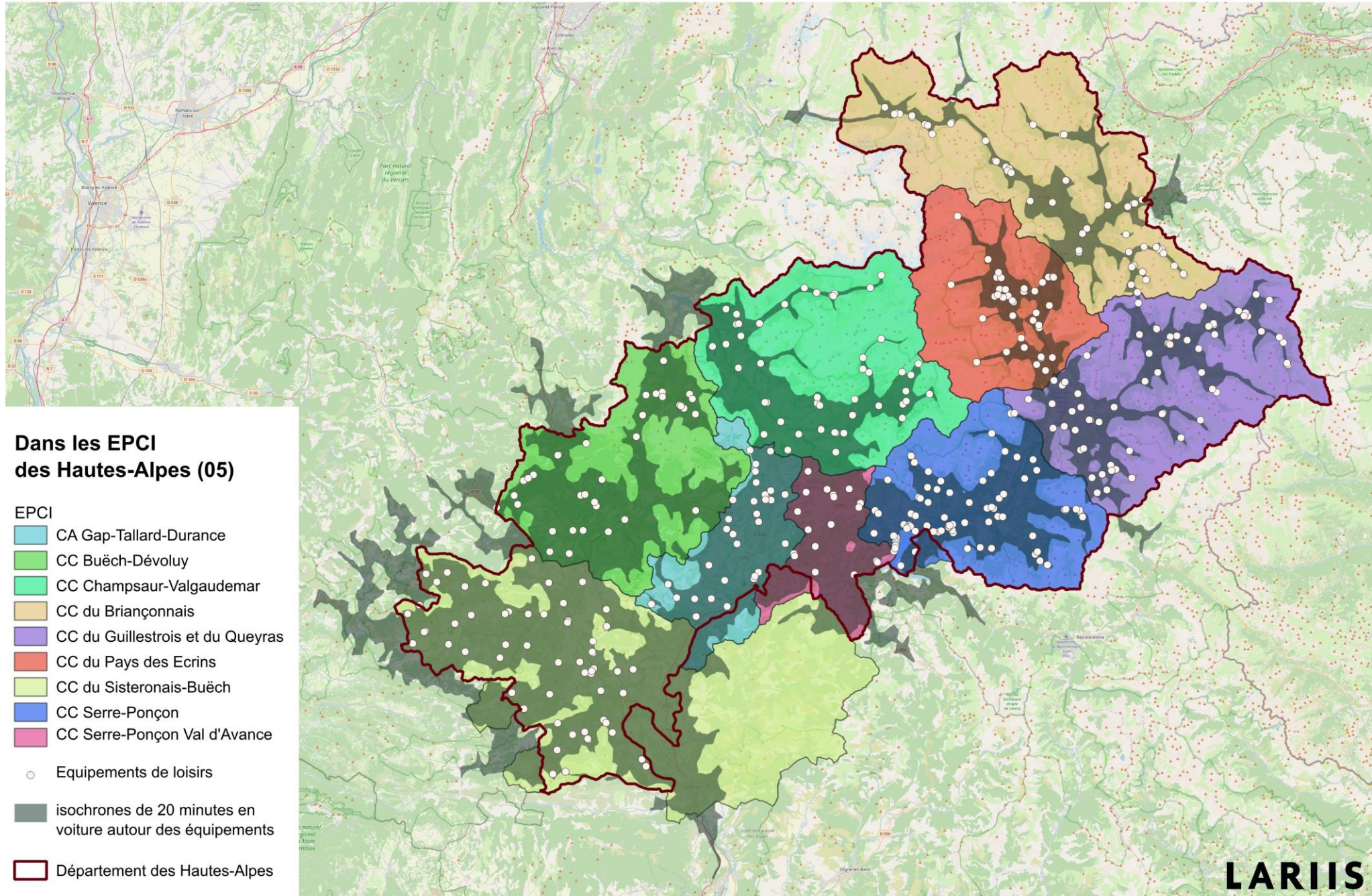
Source : Base Permanente des Equipements (BPE) 2021, Observatoire des Territoires

Taux de couverture des équipements de loisirs

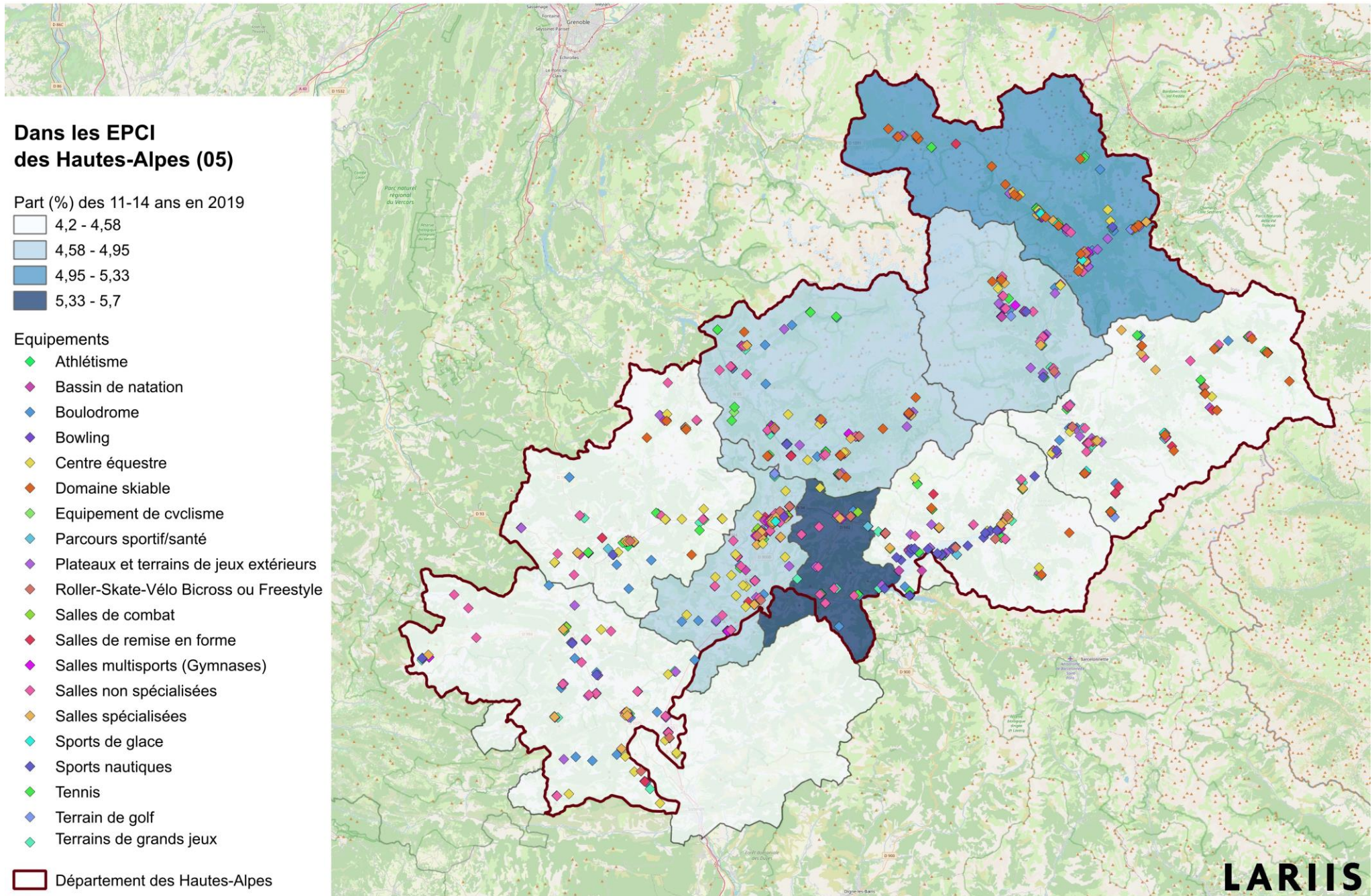


Source : Base Permanente des Equipements (BPE) 2021

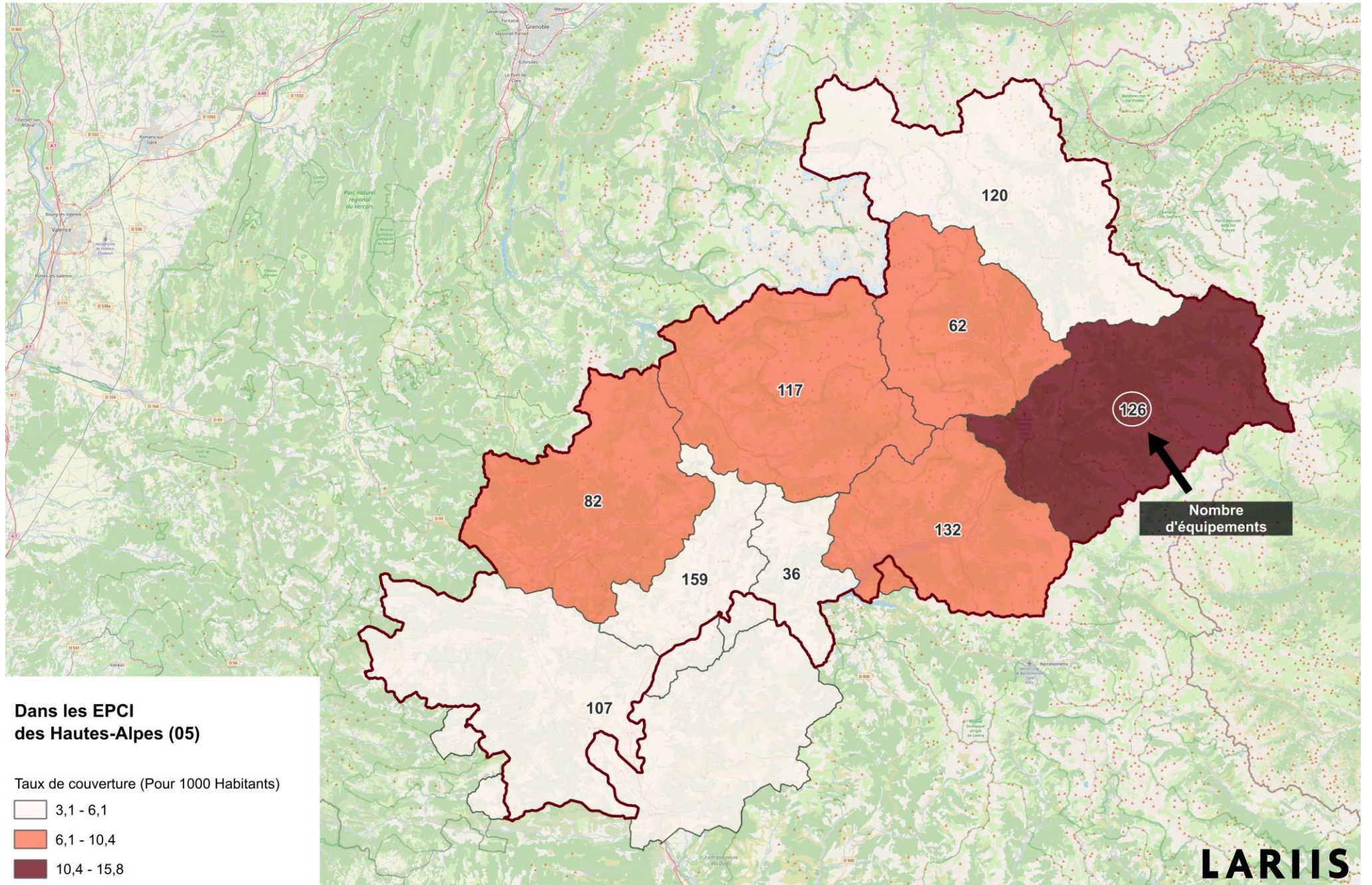
Répartition et accessibilité des équipements de loisirs



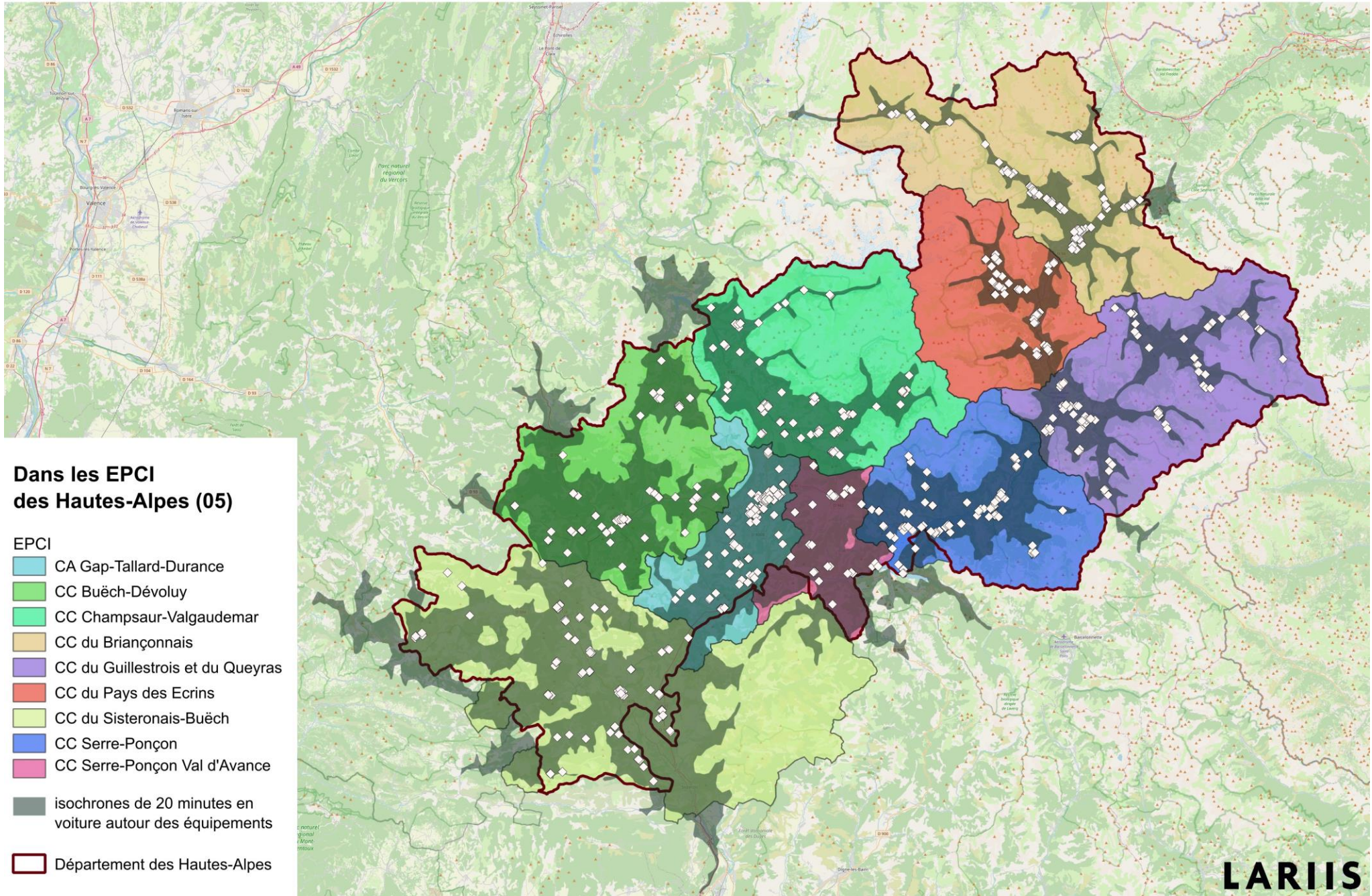
Source : Base Permanente des Equipements (BPE) 2021



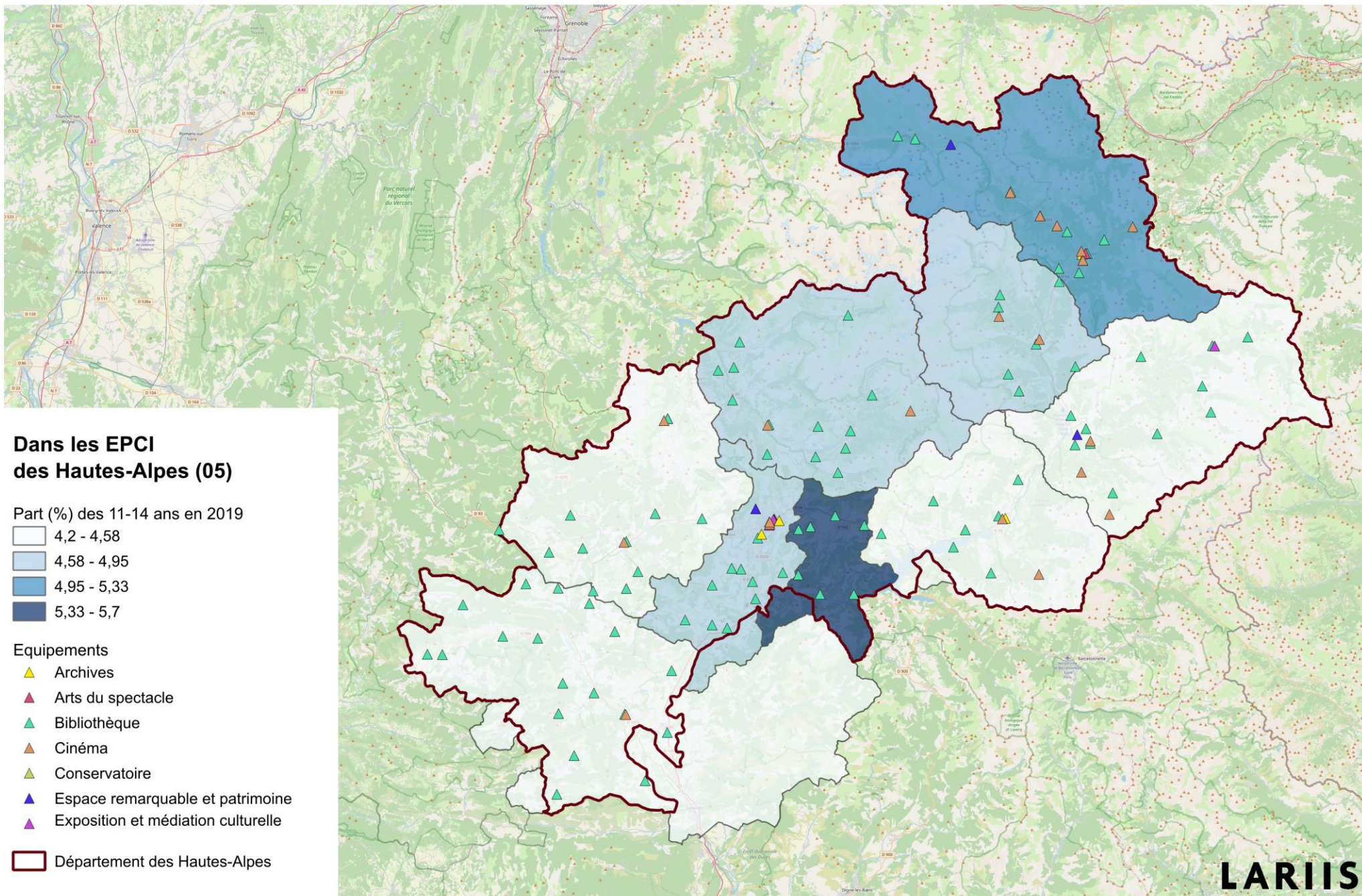
Taux de couverture des équipements sportifs



Répartition et accessibilité des équipements sportifs

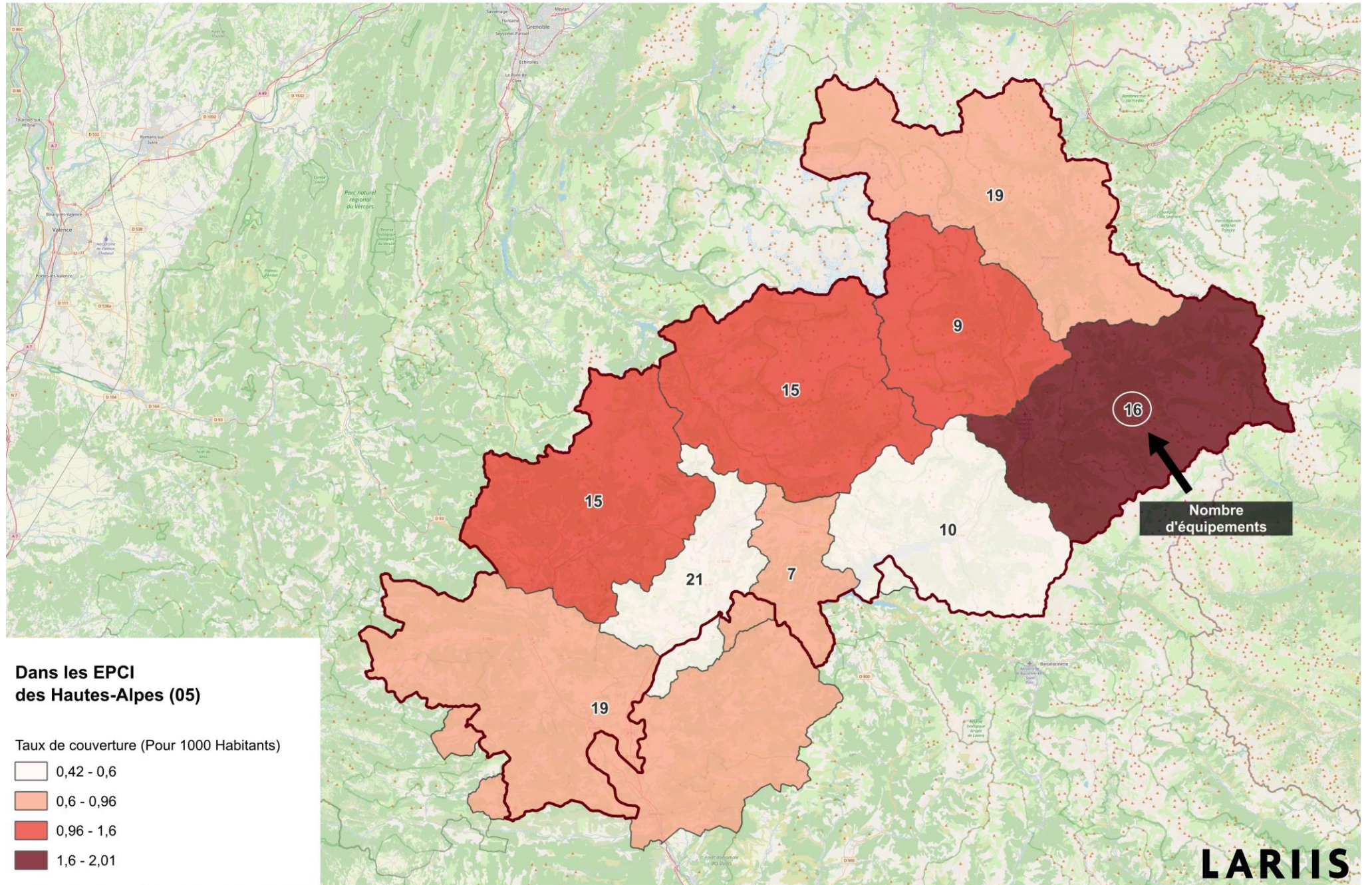


Répartition des 11-14 ans et équipements culturels et socio-culturels



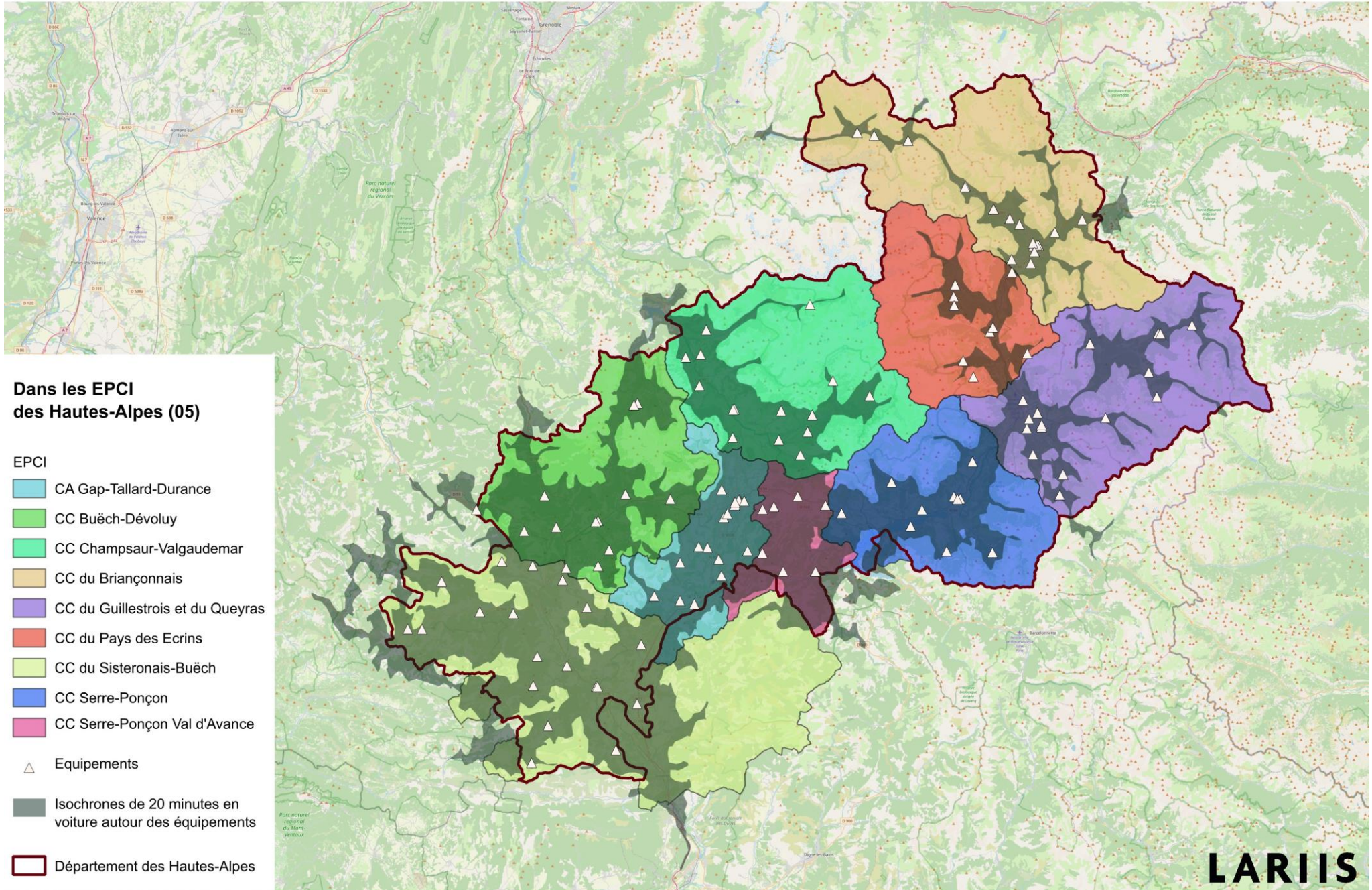
Source : Base Permanente des Equipements (BPE) 2021, Observatoire des Territoires

Taux de couverture des équipements culturels et socio-culturels



Source : Base Permanente des Equipements (BPE) 2021

Répartition et accessibilité des équipements culturels et socio-culturels

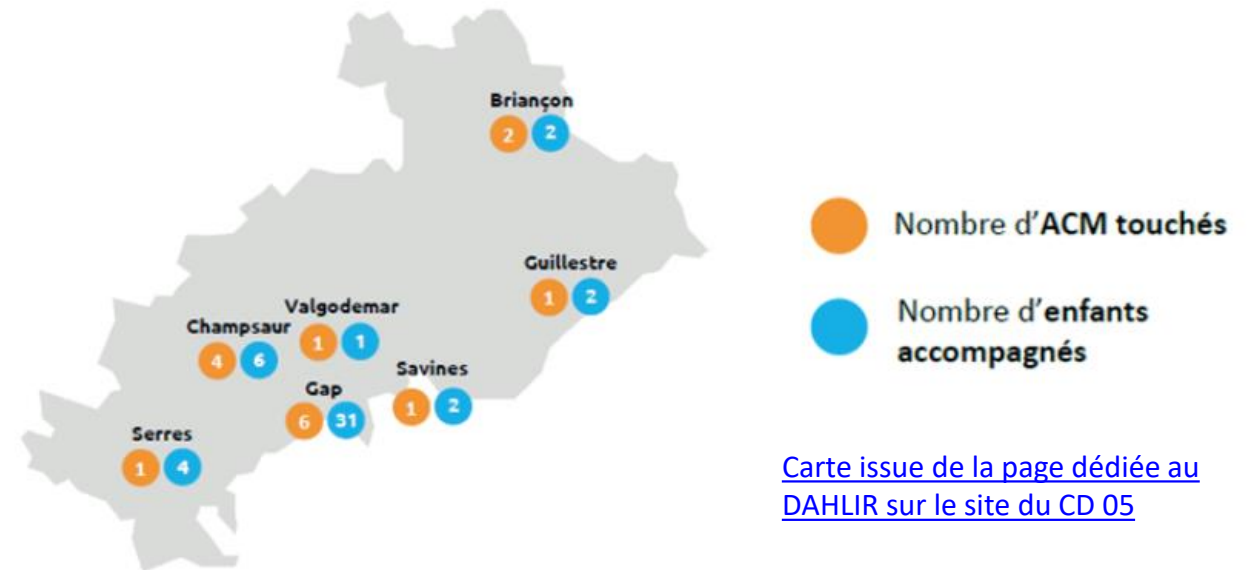


Source : Base Permanente des Equipements (BPE) 2021

Bonne pratique repérée : l'accueil en centre de loisirs pour tous

L'association DAHLIR

- Implantée depuis 2019 dans les Hautes-Alpes (créée en 2012, elle est implantée sur 5 départements)
- Permet aux centres de loisirs de percevoir une aide financière de 80 % pour embaucher un renfort d'équipe afin d'accompagner un jeune en situation de handicap
- Au-delà de l'aspect financier, le DAHLIR peut être sollicité pour un accompagnement au lien avec les familles, à la mise en place d'activités...
- On note une véritable montée en compétence progressive des structures d'accueil ayant eu recours au DAHLIR
- **Entre 2020 et 2022, 16 ALSH ont accueilli les enfants accompagnés par le DAHLIR – 76 séjours ont pu être accompagnés**



[Carte issue de la page dédiée au DAHLIR sur le site du CD 05](#)

Bonnes pratiques repérées : culture

Les médiations culturelles de l'association Rions de Soleil

- Initiative portée depuis 2012 par le département des Hautes-Alpes, avec le concours de la DRAC PACA
- Proposer des résidences à des auteur·ices leur permettant d'écrire dans un cadre agréable
- En contrepartie, engagement de l'auteur·ice pour la jeunesse qui bénéficie des médiations et ateliers mis en place autour du livre

Ciné Vadrouille

- **Structure de cinéma itinérante** : chaque mois [une boucle de 500 km](#) réalisée de Corps vers le Dévoluy, le Valbonnais, le Valgaudemar, le Champsaur, le Gapençais, et retour en Champsaur
- Plusieurs films sont montrés aux écoles de Corps, La-Salle-en-Beaumont, Entraigues et Valbonnais
- Des accompagnements sont aussi réalisés dans les classes en coordination avec EMALA (Équipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation), structure spécifique de l'Éducation Nationale en milieu rural

Bonnes pratiques repérées : vacances

Une « mini-colo » pour découvrir les vacances collectives

- Offrir une première expérience de séjour collectif à des CM1-CM2 sur le temps d'un weekend et informer au mieux les parents afin de lever les freins à une inscription dans un séjour de vacances
- Le samedi matin au moment de déposer les enfants, les parents peuvent rencontrer autour de stands la CAF, la MSA pour les aides financières, les organisateurs locaux de séjours, les services départementaux jeunesse et sports sur le volet sécurité/règlementaire.
- Une [50 aine de places](#) chaque année ciblant les jeunes jamais partis en colo

Quartier d'été - QPV de Gap

- Depuis été 2020 : enveloppe fléchée de 50 000 euros sur crédits État
- Une quinzaine d'actions réparties sur tout l'été : initiation à la pratique sportive (rugby, escrime...), artistique et culturelle pour les habitants des QPV notamment les jeunes pendant les deux mois de vacances d'été

Bonnes pratiques repérées : à destination des adolescents

Maison des adolescents 05

- Reg'Arts d'Ados : à destination d'ados scolarisés en difficulté sur le plan des apprentissages -> Permettre d'exprimer leurs émotions et/ou leurs difficultés, par le biais de médiations artistiques
- Graine de yoga : 5 séances à destination des adolescents placés sous main de justice en CER. Ces sessions s'inscrivent dans une dynamique de rupture pour les jeunes et de promotion du bien-être

Les promeneurs du Net - ADELHA - La ligue de l'enseignement 05

- Des professionnels qui exercent en structure jeunes et vont prolonger leur action sur les réseaux sociaux prisés par les jeunes
- Rôle d'écoute, d'orientation ou d'information **sur les réseaux sociaux** « *ils se baladent à la recherche de jeunes pour créer un lien et les orienter vers les structures d'accueil.* »
- Également **une animation régionale « physique »** : atelier pour planifier ses vacances grâce aux outils numériques, matinée thématique ...
- Une **offre à destination des parents** : webinaires à l'occasion du Safer Internet Day

AXE 2 :

La sortie de la pauvreté par le travail

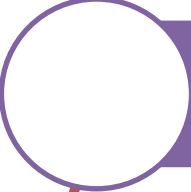
Les sous-axes qui structurent notre analyse



Mieux accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi (BRSA de longue durée, BRSA âgés, aidants familiaux...)



Mieux accompagner les familles pauvres monoparentales éloignées de l'emploi

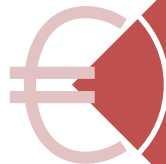


Mieux accompagner les personnes éloignées de l'emploi rencontrant des problématiques spécifiques (sortie de détention, sans abris...)



Lever les freins à l'emploi : logement, illettrisme, santé, accueil du jeune enfant...

LES ÉLÉMENTS CHIFFRÉS



19,7 % des personnes insérées en emploi sont considérées comme pauvres, soit le plus fort taux de la Région PACA – moyenne régionale 16,5 % (*panorama Pauvreté INSEE*)



En région PACA, 15,5 % des habitants sont en situation de précarité mobilité (*diag. préalable Wimoov 05*)



7 % des jeunes ménages (20-24 ans) sont logés gratuitement – moyenne nationale 4 % (*INSEE 2018*)



Entre 2017 et 2021, une moyenne constante de 30% des enfants inscrits en EAJE vivent en dessous du seuil de pauvreté (SDSF 2022-2027)

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTAT	PISTES DE TRAVAIL
<p>Des freins à l'emploi nombreux et bien souvent cumulatifs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Saisonnalité de l'emploi• Absence de modes de garde à vocation d'insertion professionnelle• Difficulté de mobilité en dehors de la voiture individuelle• Faiblesse du nombre de petites surfaces <p><i>ZOOM SUR MOBILITÉ ET LOGEMENT DANS LES FOCALES DÉDIÉES</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Sur le modèle du diagnostic amorcé par Alpaje : repérer les besoins des familles en termes de modes de garde (horaires décalés, jours fériés / weekend) sur tous les EPCI• Développer un appel à projets pour créer des places AVIP• Envisager d'autres leviers au niveau de l'accueil individuel• Nécessité de valoriser les possibilités de garde auprès des publics en difficulté d'insertion en faisant le lien avec les prescripteurs (MDS et associations notamment)• Mieux communiquer sur les modes d'accueils, les modalités d'inscription, les critères, les coûts et les aides
<p>Renforcer les dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE) comme tremplin vers l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none">• Territorialement : dynamiser des bassins d'emploi par le déploiement et la diversification de l'offre des SIAE• Développer une communication auprès des femmes qui représentent une minorité des effectifs (mobilisation prescripteur) -> logique d'aller-vers• Renforcer l'accompagnement social dans ces structures

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTAT	PISTES DE TRAVAIL
<p>Une réduction des délais d'orientation des nouveaux BRSA, notamment avec la mise en œuvre du référent unique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et renforcer
<p>Un soutien ciblé aux BRSA et demandeurs d'emplois les plus vulnérables dans une logique de parcours vers et dans l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les accompagnements ciblant les BRSA non-salariés ou travailleurs agricoles • Développer des réponses face à la hausse des bénéficiaires du RSA en situation de handicap (lien avec Cap Emploi)
<p>Un partenariat renforcé Pôle emploi / département notamment au travers de l'accompagnement global</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et renforcer
<p>Une tendance au « vieillessement » du public RSA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions amorcées dans la CALPAE (Action coaching à l'emploi : PMSP, parrainage) • Garder en tête que le cumul de difficultés sociales et de santé risque de résister au renforcement des dispositifs insertion

Bonnes pratiques repérées

La Champ'Sourcerie : ressourcerie éphémère – Saint-Bonnet-en-Champsaur

- Un projet social et écologique
- Un **chantier d'insertion éphémère** de 6 mois (suite à AAP PRIC PACA)
- **10 salariés en CDD d'insertion**
- **Contrat de 30 heures** par semaine qui se divise en deux temps :
 - Travail au reconditionnement/à la remise en état d'objets mis en vente
 - Formation, remise à niveau sur les compétences socles (français/maths, numérique), lien aux entreprises, découverte du Champsaur (tissu associatif, économique et culturel)

Initiative Nord Hautes-Alpes - accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise

- Aide au **financement des projets de création** d'entreprises portés par des publics en situation de précarité (via la Fondation de la 2nde Chance)
- Une couveuse d'activité « La Boite » pour **tester son activité d'entrepreneuriat** et **accompagner un éventuel renoncement** (retour à la formation ou à l'emploi salarié)

Focale retenue « Mobilité, lever les freins à l'emploi »

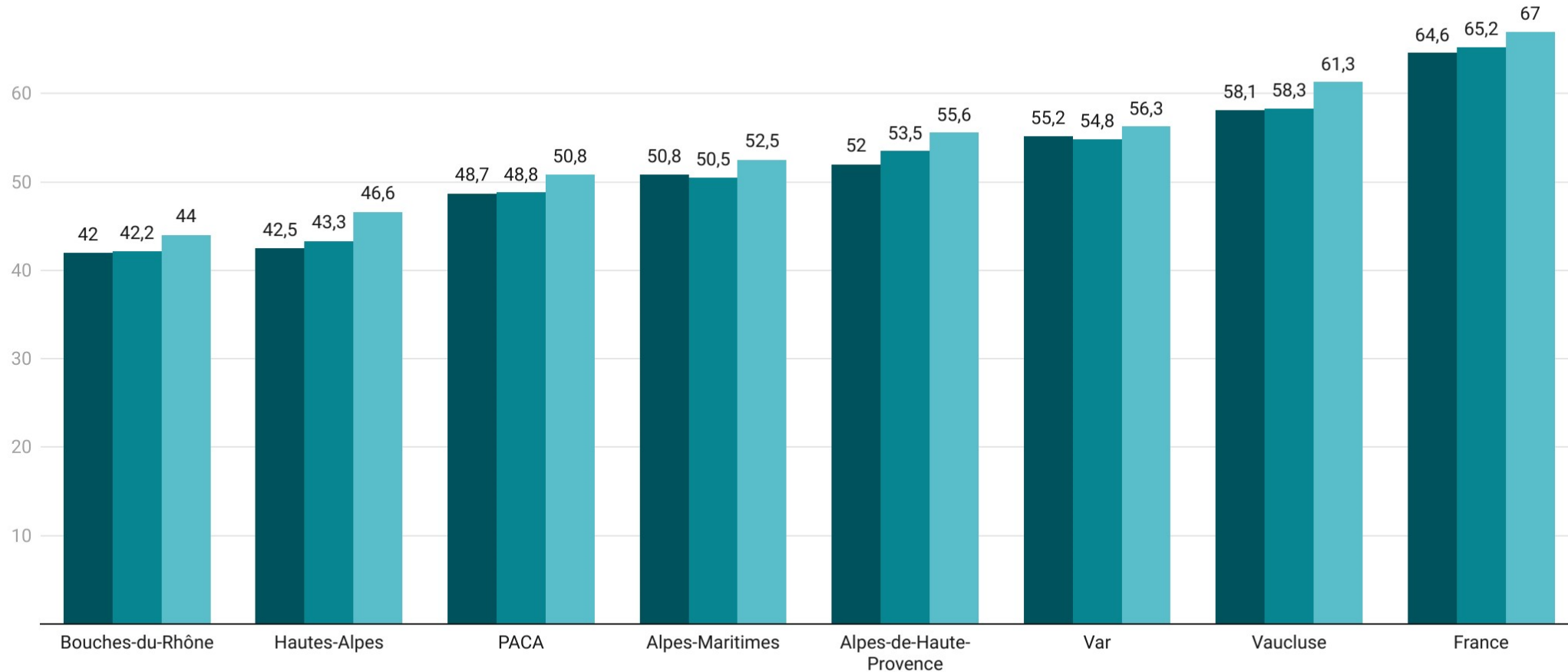
*Une imbrication complexe de facteurs économiques,
topographiques, financiers et psychologiques*



Evolution de la part d'actifs de 15 ans ou plus travaillant hors de la commune de résidence

En pourcentage (%)
En France, en région PACA et ses départements

■ 2009 ■ 2014 ■ 2020



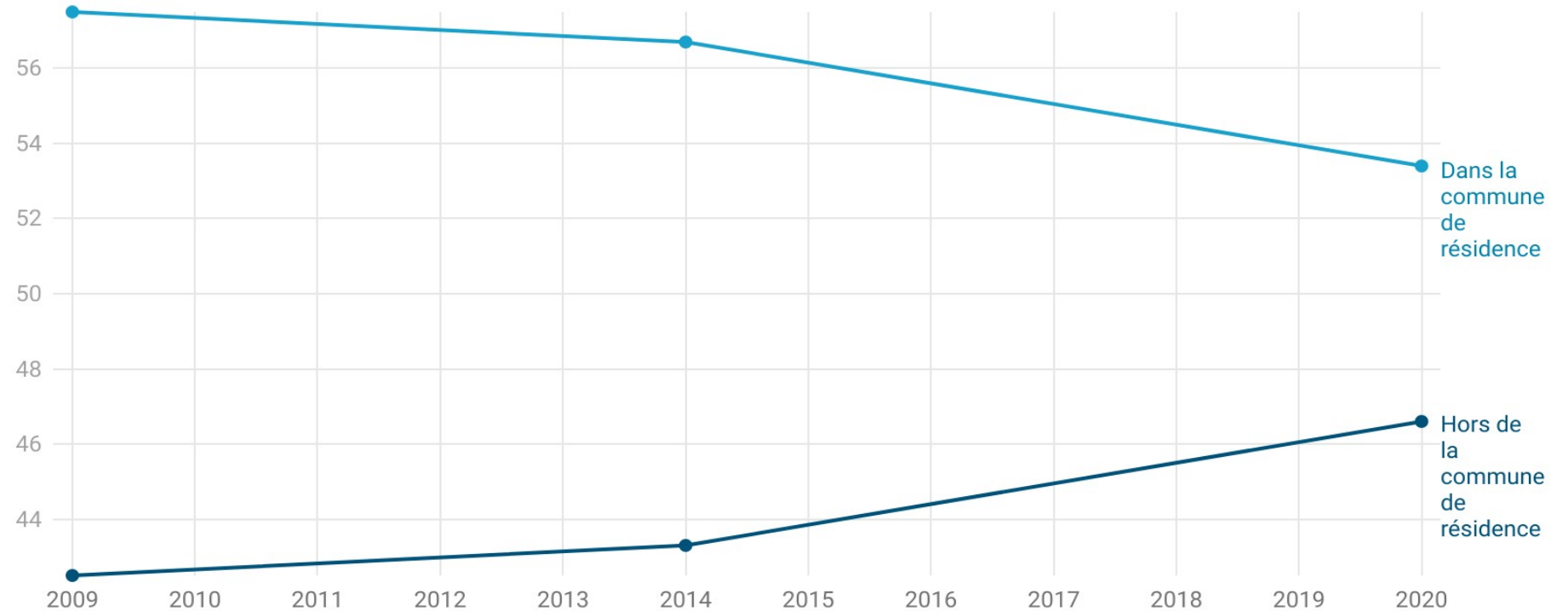
**46,6 % des
Hauts-Alpins
travaillent hors
de leur
commune de
résidence**

Au sens du recensement, la population active ayant un emploi comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes :

- Exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- Aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- Être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- Être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- Être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Part de la population active occupée selon le lieu de travail entre 2009 et 2020

En pourcentage, dans le département des Hautes-Alpes (05)



**Un phénomène
qui s'accroît
depuis 10 ans**

Population active occupée en 2020 : 58300

Au sens du recensement, la population active ayant un emploi comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes :

- Exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- Aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- Être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- Être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- Être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2020

En pourcentage (%)

En France, en région PACA et ses départements

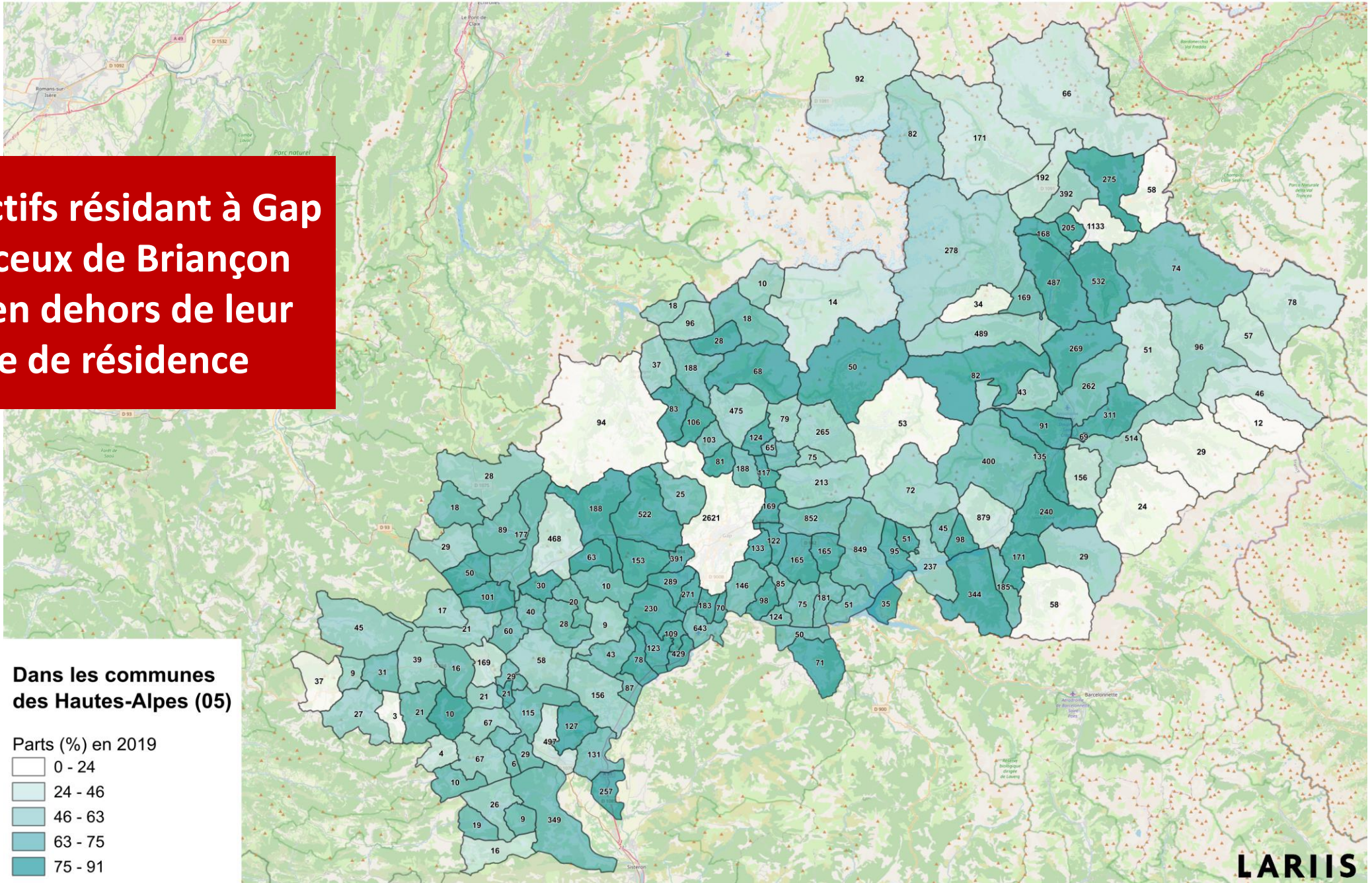
	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	France
Pas de déplacement	6	6	4	3	4	4	4	4
Marche à pied (ou rollers, patinette)	8	12	9	7	7	6	7	6
Vélo (y compris à assistance électrique)	2	2	2	2	2	2	2	3
Deux-roues motorisé	1	1	7	3	4	1	4	2
Voiture, camion ou fourgonnette	81	76	64	71	79	83	73	70
Transports en commun	3	4	14	14	6	4	11	15

Prégnance de la voiture individuelle (à noter : place importante de la marche)

Champ : Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi

Tableau: LARIIS • Source: Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023. • Créé avec Datawrapper

**14,8 % des actifs résidant à Gap
et 23 % de ceux de Briançon
travaillent en dehors de leur
commune de résidence**



**Plus de la moitié des actifs
de Tallard ou de Charges
travaillent à Gap**

**Dans les communes
des Hautes-Alpes (05)**

Flux depuis Charges

- 5,17 - 20,02
- 20,02 - 65,03
- 65,03 - 448,7

Flux depuis Furmeyer

- 5,2 - 10,3
- 10,3 - 15,5

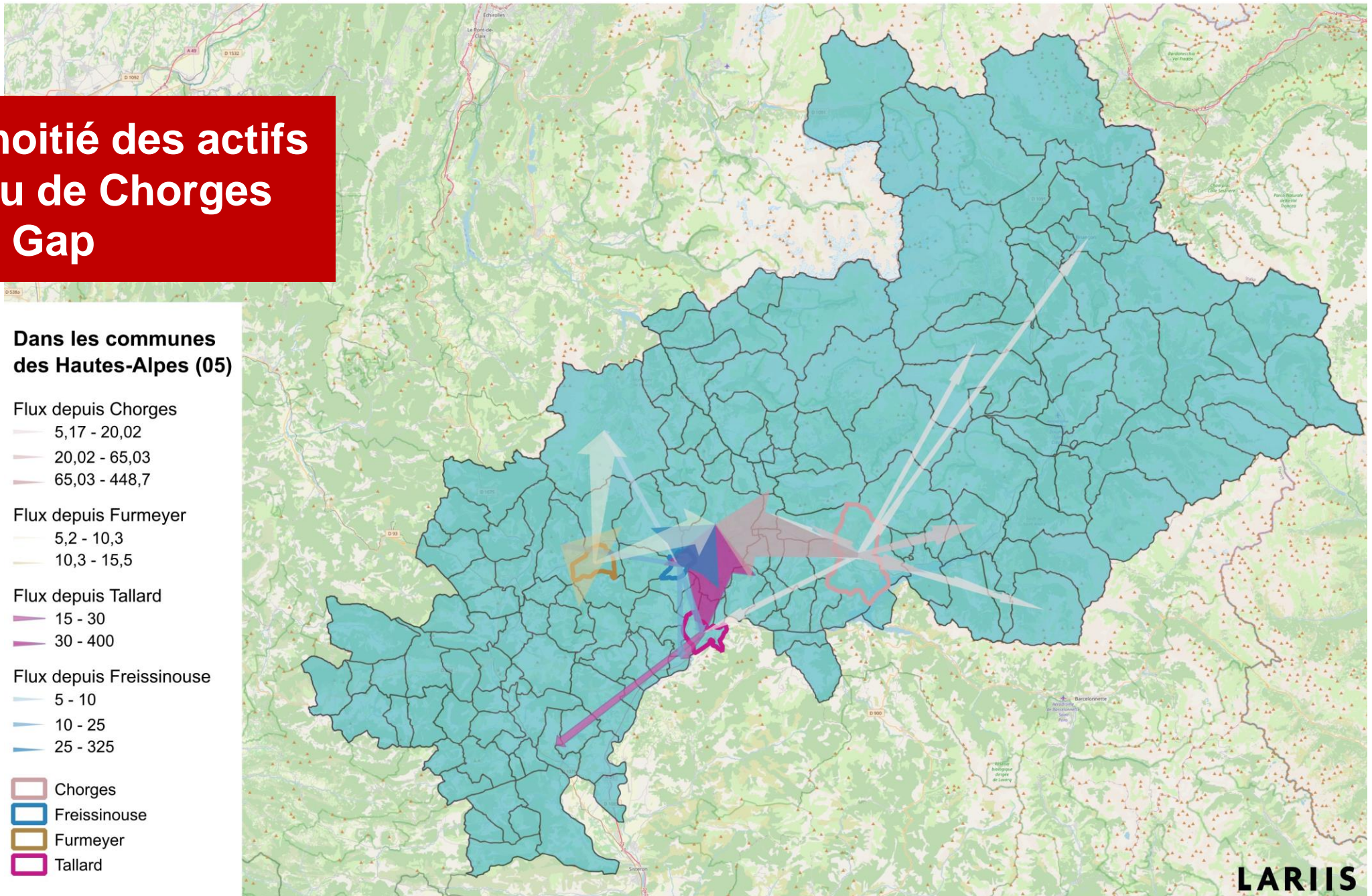
Flux depuis Tallard

- 15 - 30
- 30 - 400

Flux depuis Freissinouse

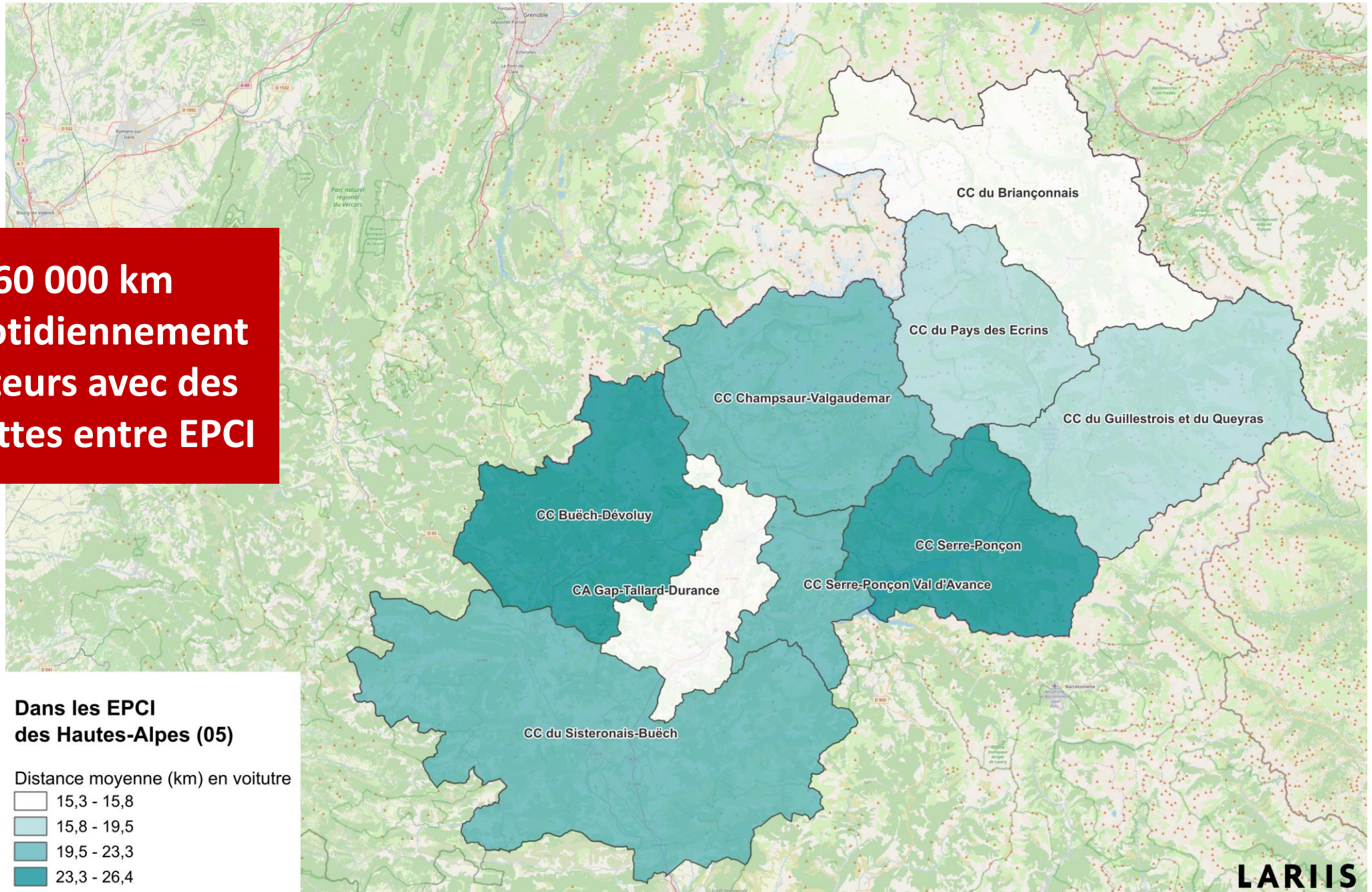
- 5 - 10
- 10 - 25
- 25 - 325

- Charges
- Freissinouse
- Furmeyer
- Tallard



Distance moyenne entre le domicile et le lieu de travail

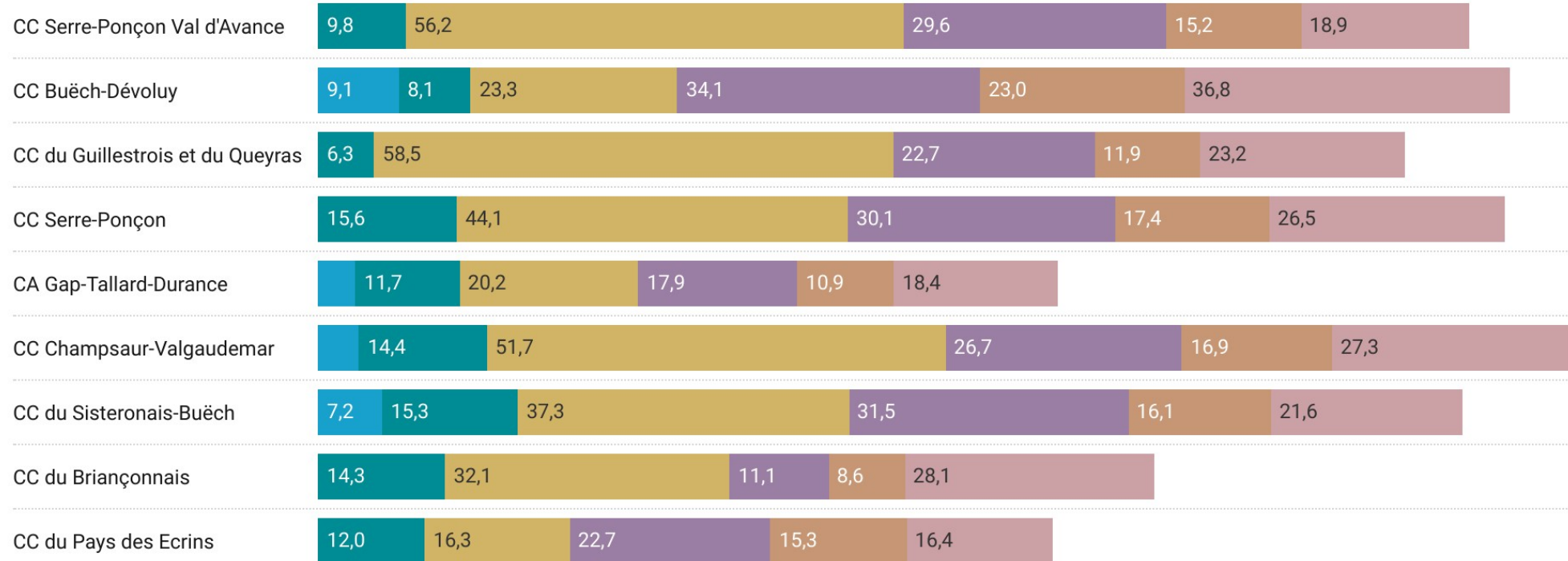
**Environ 960 000 km
parcourus quotidiennement
par les navetteurs avec des
différences nettes entre EPCI**



Distance moyenne entre le domicile et le travail selon la catégorie socioprofessionnelle

Distance en kilomètres (km)
Dans les EPCI du département des Hautes-Alpes (05)

■ Agriculteurs exploitants
 ■ Cadres et professions intellectuelles supérieures
 ■ Commerçants, artisans et chefs d'entreprise
 ■ Employés
 ■ Ouvriers
 ■ Professions intermédiaires



La distance moyenne entre le domicile et le travail est construite à partir des communes de résidence et travail déclarées par les personnes recensées. La distance est modélisée par la route, à l'aide du distancier Metric (Insee, 2021).

Comme tout indicateur issu d'une modélisation, cette indicateur comporte un certain nombre de limites :

- les coordonnées exactes des lieux de résidence et de travail ne sont pas connues et les temps de trajet sont donc calculés "de mairie à mairie" ;
- le temps de trajet est modélisé en voiture, en situation d'heures pleines, quand bien même les personnes utilisent un autre moyen de transport pour s'y rendre ou s'y rendent en situation d'heures creuses ;
- les temps de trajet des personnes travaillant à l'étranger n'ont pas pu être calculés ; il en résulte une forte sous-estimation des temps de trajet dans les territoires transfrontaliers
- les couples domicile-travail déclarés ne signifient pas que les personnes se déplacent effectivement chaque jour pour se rendre sur leur lieu de travail .

Les CSP+ et professions intermédiaires vont avoir des trajets plus longs dès lors qu'ils vivent dans des EPCI éloignés des bassins d'emplois

Focale retenue « Mobilité, lever les freins à l'emploi »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une dépendance majeure à la voiture individuelle pour se rendre sur le lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • 76 % des Hauts-Alpins se rendent sur le lieu de travail en voiture • Simplement 4 % en transports en commun 	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer les initiatives de mobilité partagée/flexible notamment autour du déploiement d'une plateforme départementale de covoiturage
Des trajets domicile-travail plus longs dans les CC du Buëch-Dévoluy et de Serre-Ponçon	<ul style="list-style-type: none"> • Des trajets domicile-travail supérieurs à 23 km 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'intermodalité (cf. CRTE) pour accroître le nombre de personnes utilisant le covoiturage ou les transports en commun • Relocaliser l'emploi notamment au travers de TPE et PME dans ces bassins de vie

Focale retenue « Mobilité, lever les freins à l'emploi »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
<p>De nombreuses initiatives pour impulser une approche solidaire de la mobilité (issues du PDI et CALPAE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> 52 % des publics accompagnés par Wimoov ont exprimé une volonté d'améliorer leur mobilité pour en faire un levier dans leur insertion socioprofessionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur la plateforme Wimoov pour conduire des diagnostics mobilité et mettre en place des solutions adaptées aux publics en difficulté Renforcer les ressourceries (IAE) permettant le reconditionnement de cycles pour combiner emploi vert et éco-mobilité Étudier l'opportunité du déploiement d'un garage solidaire sur le département et son itinérance éventuelle ?
<p>De nombreuses aides financières et des tarifications sociales pour encourager la mobilité, notamment au travers du passage du permis de conduire</p>		<ul style="list-style-type: none"> Envisager le déploiement d'une auto-école solidaire selon l'opportunité par rapport au mode de fonctionnement actuel (tarification sociale auprès de plusieurs auto-écoles)

Focale retenue « Mobilité, lever les freins à l'emploi »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Adopter une approche globale autour de la mobilité pour les publics fragilisés (monoparent, BRSA bénéficiaires des dispositifs IAE)	<ul style="list-style-type: none"> Le public féminin (...) mobilise assez sensiblement les dispositifs PDI, notamment en matière de levée des freins à la mobilité (<i>diag. CALPAE</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le travail engagé dans le PDI sur les aides financières en faveur de la levée des freins à l'emploi
La mobilité, un frein majeur dans l'insertion professionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> 14 % des demandes du FAJ concerne le financement du permis de conduire 27 % des personnes accompagnées par Wimoov ont entre 16 et 25 ans principalement pour des motifs d'accès ou maintien en emploi 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les modalités d'accompagnement à la mobilité ciblant les jeunes S'appuyer sur les partenaires et prescripteurs type Mission locale et École de la deuxième chance En développer de nouveaux
De nombreuses initiatives au niveau des EPCI pour développer l'éco-mobilité (déplacements doux, mobilité électrique ...)	<ul style="list-style-type: none"> Études des différents CRTE mentionnant des aménagements conséquents 	<ul style="list-style-type: none"> Prêter une attention particulière aux publics vulnérables (notamment sur le développement de la mobilité électrique) Assurer la coordination de la mobilité solidaire avec la Région qui est l'autorité organisatrice et l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués

Bonnes pratiques repérées en faveur de la mobilité solidaire et durable

Mise en place d'un parcours mobilité avec la plateforme Wimoov

- Un dispositif qui a démarré en 2023 : **72 personnes prescrites et accompagnées depuis le démarrage**
- Orientation par différents prescripteurs, principalement : Mission Locale, École de la deuxième chance, chantiers d'insertion
- **Un public majoritairement masculin**
- 71 % des publics n'ont pas le permis de conduire mais 66 % aimeraient l'avoir
- 85 % des publics ne possèdent pas de moyen de locomotion
- Le 1^{er} motif de non usage d'un mode doux pour 46 % des publics est l'absence de moyen matériel
- **Principalement un accompagnement pédagogique mis en place (85 %) plutôt que financier (15 %)**

Humany's Travail Temporaire

- Mise en place de **navettes** pour acheminer les intérimaires vers les stations de ski

Association Mobil'idées à Gap

- Une association qui promeut **l'utilisation du vélo** et de tout autre mode de transport alternatif
- Ateliers pour **apprendre à réparer son vélo**, ateliers de **reconditionnement** de cycles pour les vendre à prix modique
- **Événements et sensibilisations** grand public mais aussi auprès des décideurs publics

Focale retenue

« Le logement, un tremplin vers l'insertion socio-professionnelle »



Focale retenue « Le logement, un tremplin vers l'insertion socio-professionnelle »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Forte tension sur les petites surfaces , ce qui rend difficile l'accès à un logement autonome des jeunes et la décohabitation parentale	<ul style="list-style-type: none"> En 2016, 33 % des résidences principales sont de grands logements (5 pièces ou plus), 29 % sont composées de 4 pièces et plus, 23 % de 3 pièces (<i>INSEE</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Développer du logement social en lien avec les besoins (T1-T2) Prendre en compte les attentes et besoins des jeunes dans le développement des programmes d'habitation notamment dans le cadre des opérations de rénovation urbaines Mobiliser davantage le parc privé Des expérimentations intéressantes à développer et à essayer (colocation intergénérationnelle, habitat inclusif)
Une situation de sous-peuplement des logements induite par une part croissante de vieillissement au domicile	<ul style="list-style-type: none"> 71 % des ménages sont en situation de sous-peuplement prononcé ou modéré (moy. PACA 57 %) 48 % des ménages du département en sous-peuplement sont des ménages âgés 	
Une forte prévalence des résidences secondaires mais une faible vacance des logements	<ul style="list-style-type: none"> 45,6 % de résidence secondaire Mais seulement 5,7 % des logements vacants en 2020 	

Focale retenue « Le logement, un tremplin vers l'insertion socio-professionnelle »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une cherté du logement dans les stations mettant en difficulté les saisonniers		
Un parc social peu accessible	<ul style="list-style-type: none"> • 2,3 % du parc de logement social est considéré comme accessible mais non adapté • 0,7 % est accessible et adapté 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail engagé grâce au D3A
Un engagement fort autour de la prévention des sorties de l'ASE sans solution de logement	<ul style="list-style-type: none"> • Au 31/12/2018 : 73 % des contrats jeunes majeurs ont pu bénéficier d'un logement autonome 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail à poursuivre (via les deux pistes suivantes, notamment)
Une offre de logements jeunes assez peu développée	<ul style="list-style-type: none"> • 2 FJT à Gap et l'Argentière la Bessée 	<ul style="list-style-type: none"> • Les solutions doivent mélanger logement collectif et diffus afin de répondre aux attentes et aux parcours des jeunes
Les jeunes accèdent au logement autonome par un habitat précaire , ils risquent ensuite la bascule dans le FSL		<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des centre-bourgs via les OPAH, Petites villes de demain etc où il y a de nombreuses petites surfaces • Limiter ainsi l'étalement urbain

Bonnes pratiques repérées autour de l'accès au logement pour tous

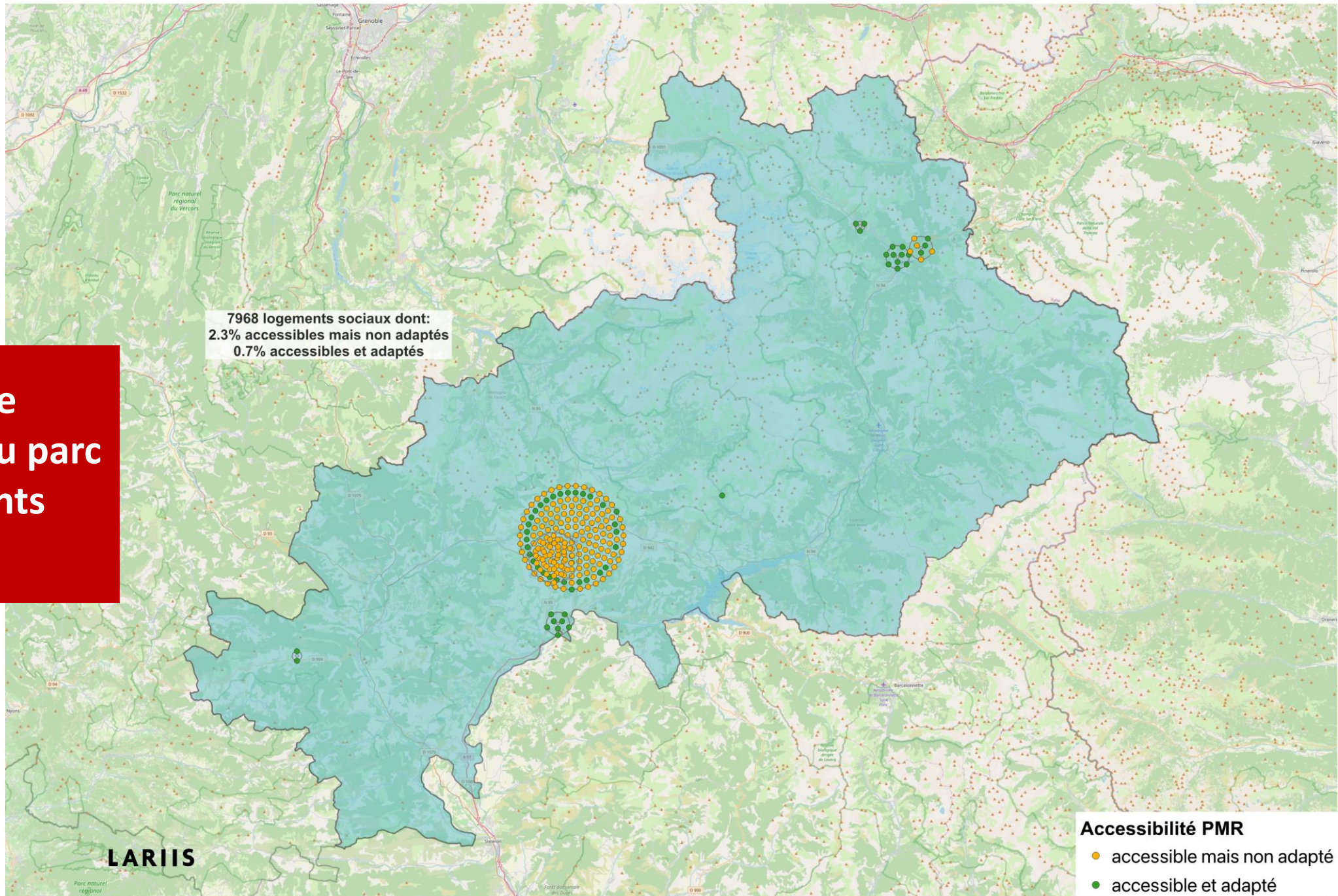
Le Diagnostic Accessibilité, Autonomie, Adaptation (D3A)

- Porté par les 2 ergothérapeutes de la MDA
- Faire un diagnostic de l'accessibilité, de l'adaptation et de l'adaptabilité de la majeure partie des 11 000 logements sociaux du département sur la base d'un questionnaire
- Adaptabilité des communs et du logement aux PA et PSH
- La MDA travaillera avec les bailleurs sociaux pour être dans une démarche d'amélioration continue de l'adaptation de leurs logements

Le conventionnement entre certains bailleurs sociaux et Handitoit pour s'assurer des normes d'accessibilité dans une partie des constructions neuves

Familles gouvernantes à Gap – UDAF 05

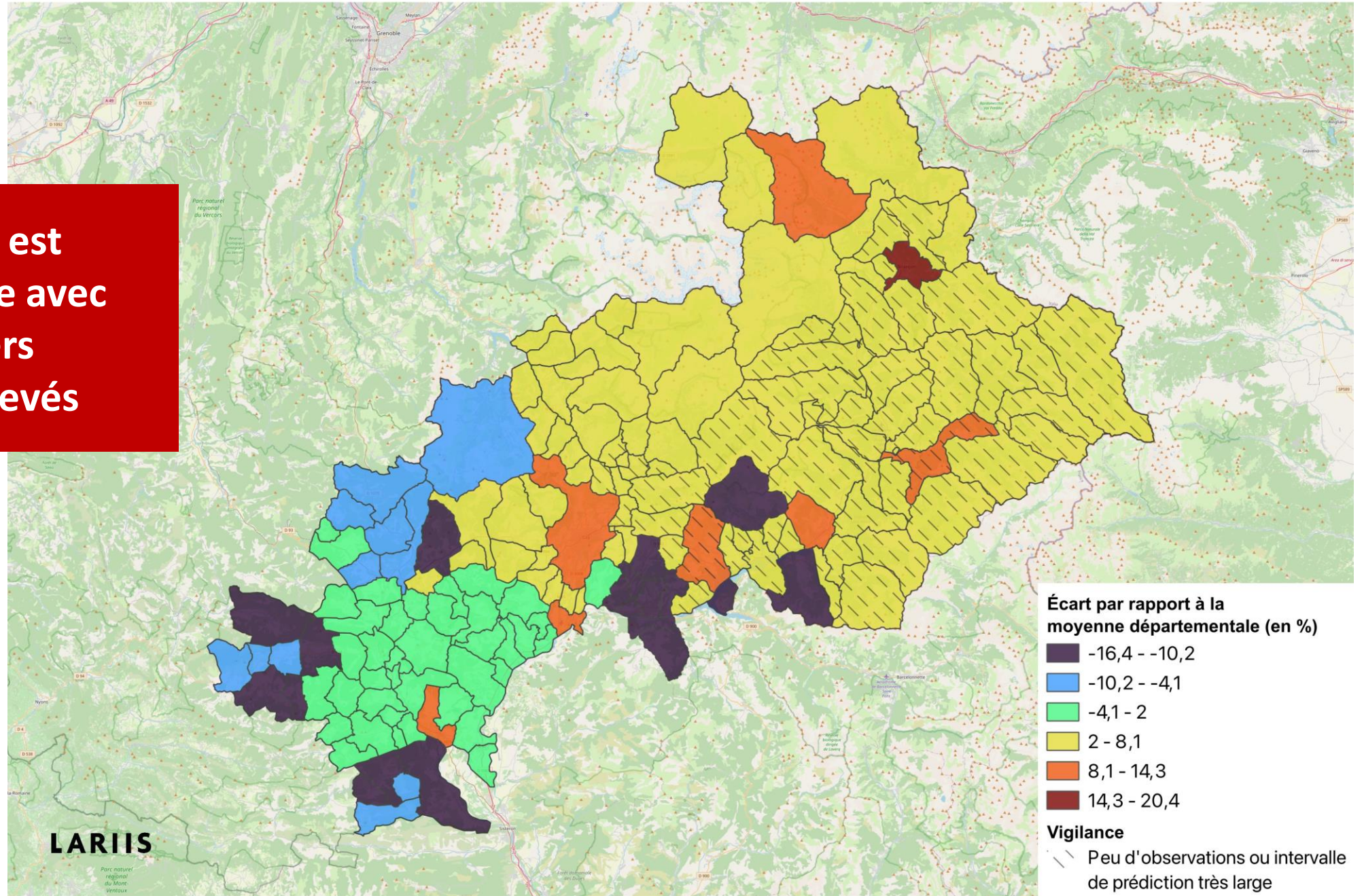
- Habitat inclusif qui accueille 5 colocataires sous mesure de protection
- Les colocataires bénéficient des services d'une équipe de maîtres et maîtresses de maison, constituée de 3 technicien·nes de l'intervention sociale et familiale de l'Association familiale – ADMR



**Une faible
accessibilité du parc
de logements
sociaux**

Niveau des loyers dans les communes des Hautes-Alpes

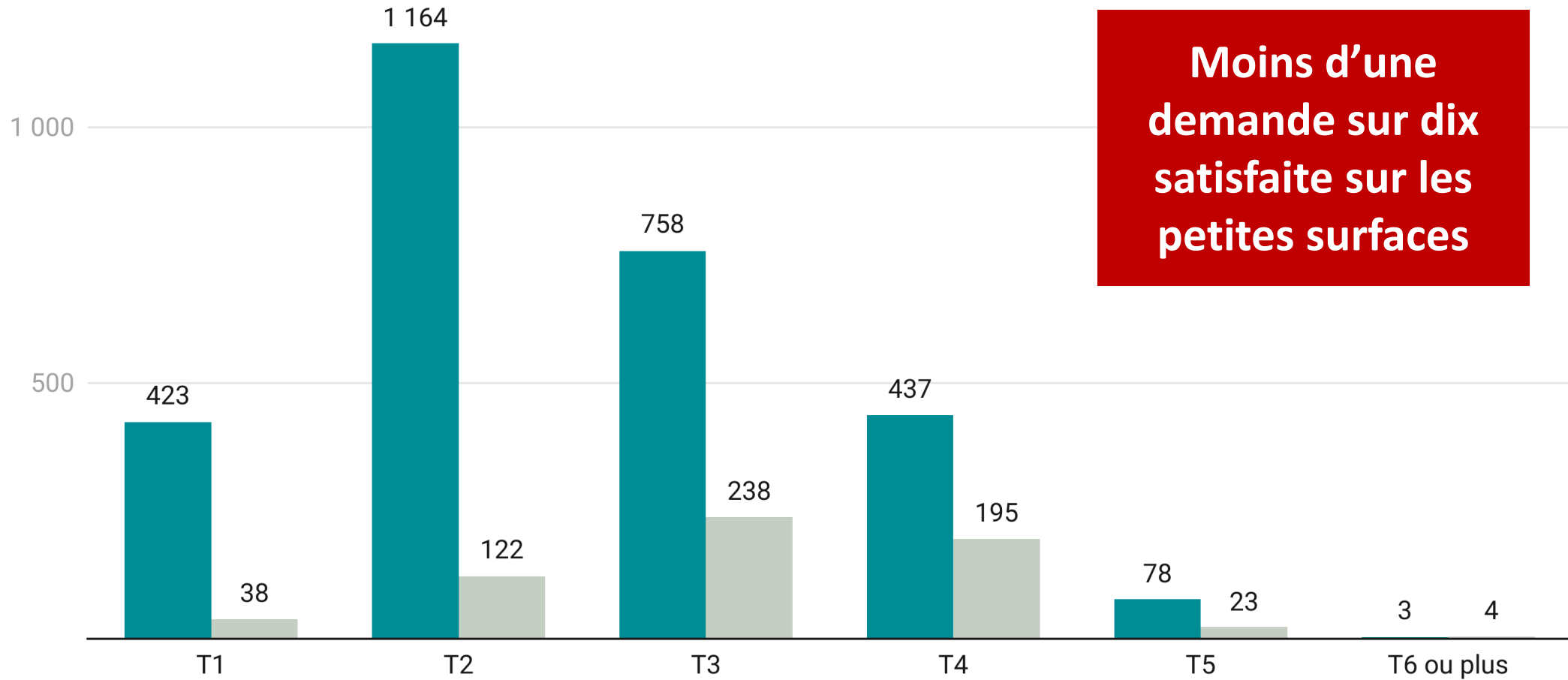
**Briançon est
la commune avec
les loyers
les plus élevés**



Nombre de demandes de logement social

Demandes en cours et demandes satisfaites par type de logement, en 2022, dans le département des Hautes-Alpes

■ Demandes en cours ■ Demandes satisfaites

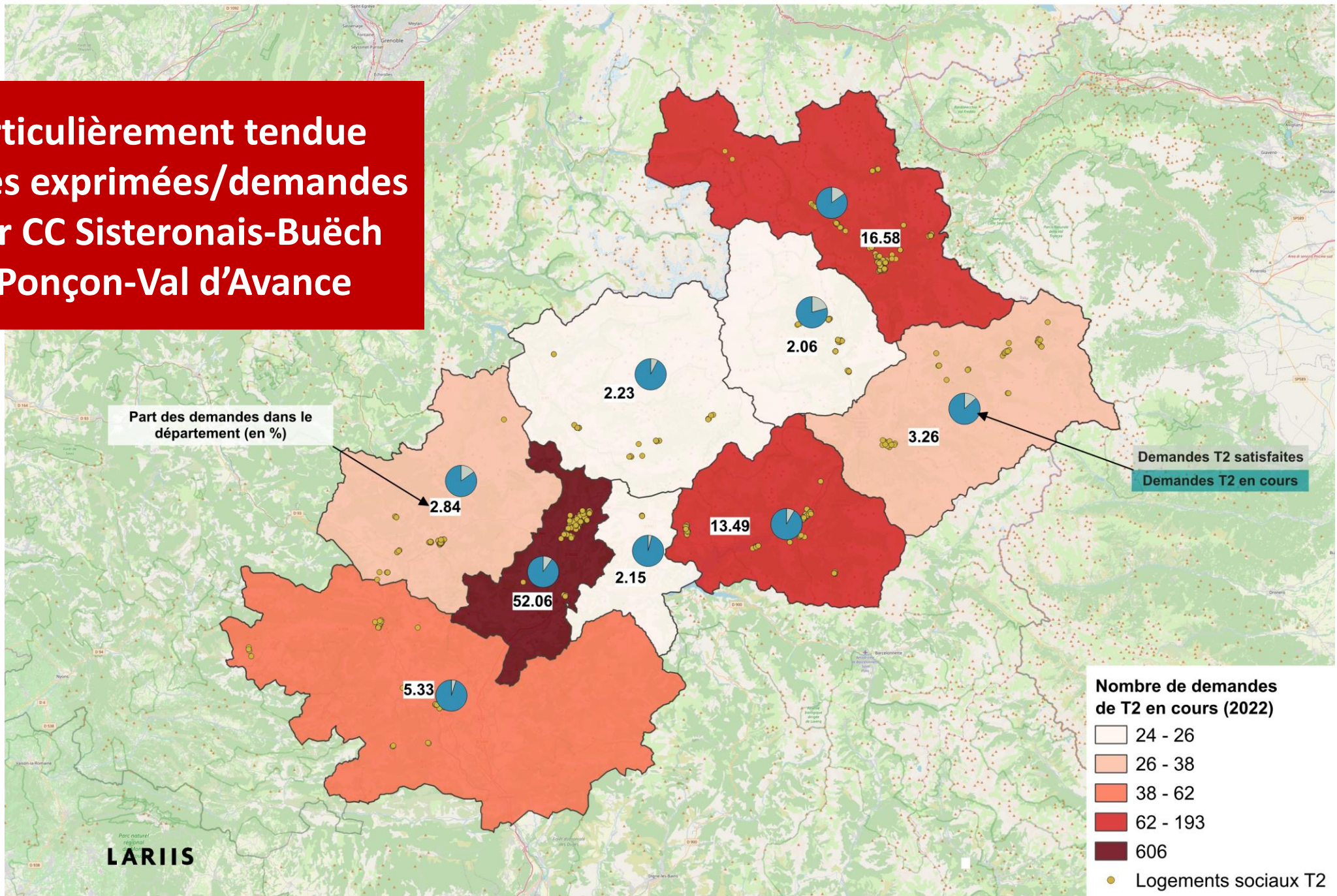


**Moins d'une
demande sur dix
satisfaite sur les
petites surfaces**

Demandes en cours: situation à fin décembre 2022

Demandes satisfaites: entre début janvier 2022 et fin décembre 2022

**Situation particulièrement tendue
(ratio demandes exprimées/demandes
satisfaites) sur CC Sisteronais-Buëch
et CC Serre-Ponçon-Val d'Avance**



AXE 3 :

**La lutte contre la grande
pauvreté par l'accès aux
droits et l'aller-vers**

Les sous-axes qui structurent notre analyse

Développement des démarches d'aller-vers pour renforcer l'accès aux droits

Améliorer la détection du non-recours des publics en difficulté

Mieux coordonner les acteurs de l'accueil social (CD, CCAS, CAF, CPAM, MFS...) et essayer les démarches intégrées en garantissant le maillage complet en accueils de proximité

Actions de formation à destination des professionnels

Renforcement des CCAPEX et des équipes de prévention des expulsions locatives

Lutter contre l'isolement des personnes âgées précaires

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS

Poursuivre la **politique de mutualisation et de coordination** entre les différents points d'accueil inconditionnel de proximité et les espaces France services

Une complémentarité fine à trouver **entre accessibilité physique à l'offre de service et dématérialisation** des demandes administratives

PISTES DE TRAVAIL

- Le recrutement prochain d'un **coordinateur des espaces France services** permettra de renforcer le partage de bonnes pratiques, la mutualisation et la coordination, notamment avec les MDS, les CCAS et le tissu associatif
- Réaliser une **cartographie** de l'ensemble des lieux d'accueil au public qui présenterait une **description fine de la couverture de l'offre de services** et du niveau de réponse (information, orientation, accompagnement)
- Garantir la coordination effective entre les acteurs porteurs des différents points d'accueil en mettant en place une **gouvernance locale de l'accès aux droits**
- Poursuivre la dynamique réseau des ARA VIP créée lors de la CALPAE
- La **cartographie de l'offre de service** – à actualiser régulièrement - pourrait être un **outil pertinent d'aiguillage** mobilisé par l'accueil de premier niveau
- **Rassembler toutes les démarches en ligne** des différents services publics sur **une plateforme territoriale des services en ligne**
- Veiller aux **médiations numériques** permettant l'appropriation de la plateforme

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p>Un investissement fort dans les compétences des professionnels</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre de formations (handicap, allophonie...) pour les personnels d'accueil en EFS• Formation « Référent de parcours » à destination des travailleurs sociaux du Département	<ul style="list-style-type: none">• Actualiser de manière régulière les connaissances des travailleurs sociaux (modes d'intervention / connaissance fine de l'offre de service)• Développer des actions de travail-pair sur le modèle de ce qui existe déjà dans le secteur du logement• Poursuivre les formations permettant de développer les logiques d'aller-vers
<p>Une fragilité numérique importante, exacerbée sur certains EPCI</p>	<ul style="list-style-type: none">• Cf focale dédiée

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS

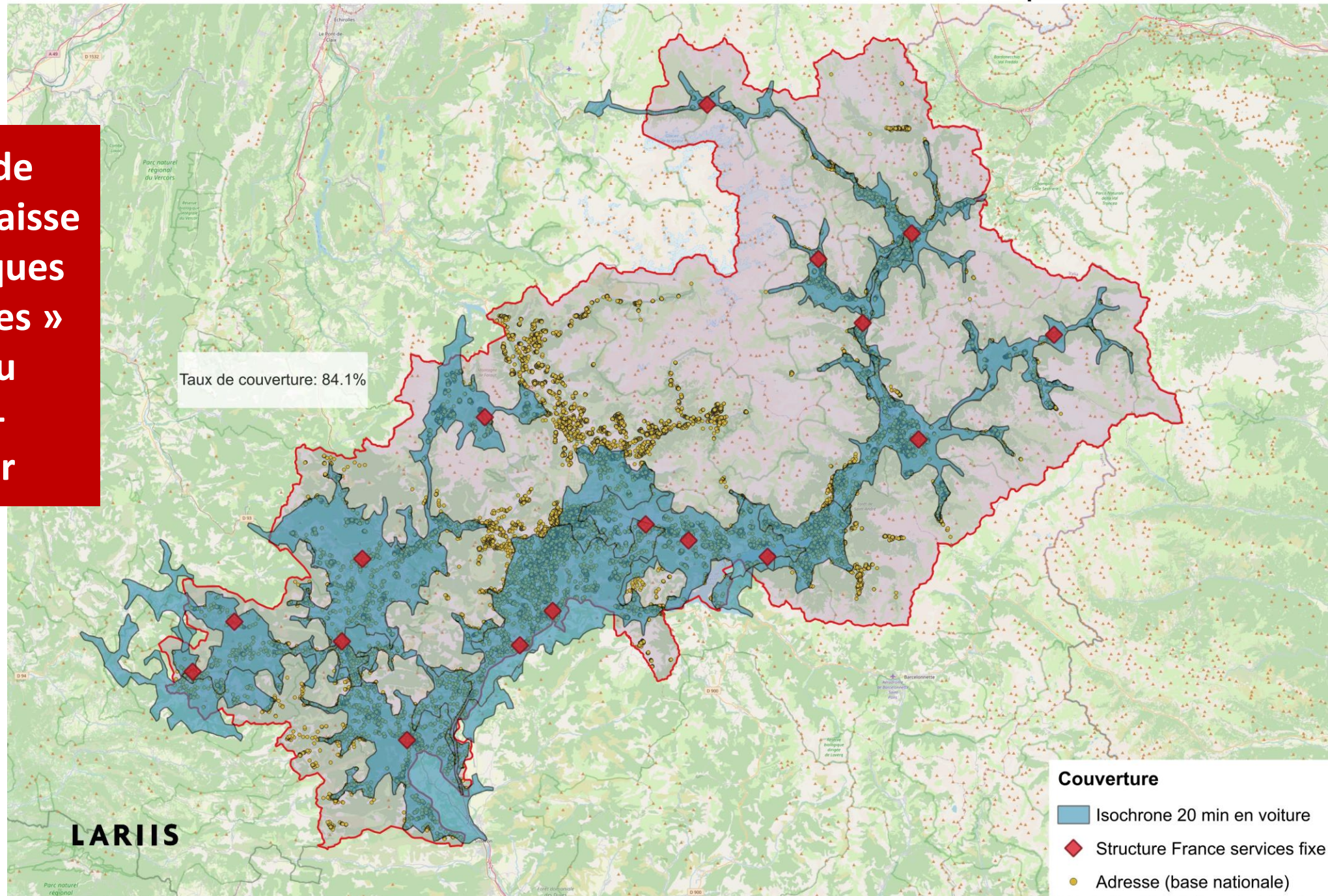
Des approches parcours qui permettent de limiter le non-recours aux droits (sur le modèle de ce qui est fait par la CCSS)

Un travail de **prévention et d'anticipation des expulsions** renforcé au niveau des ménages identifiés comme les plus vulnérables

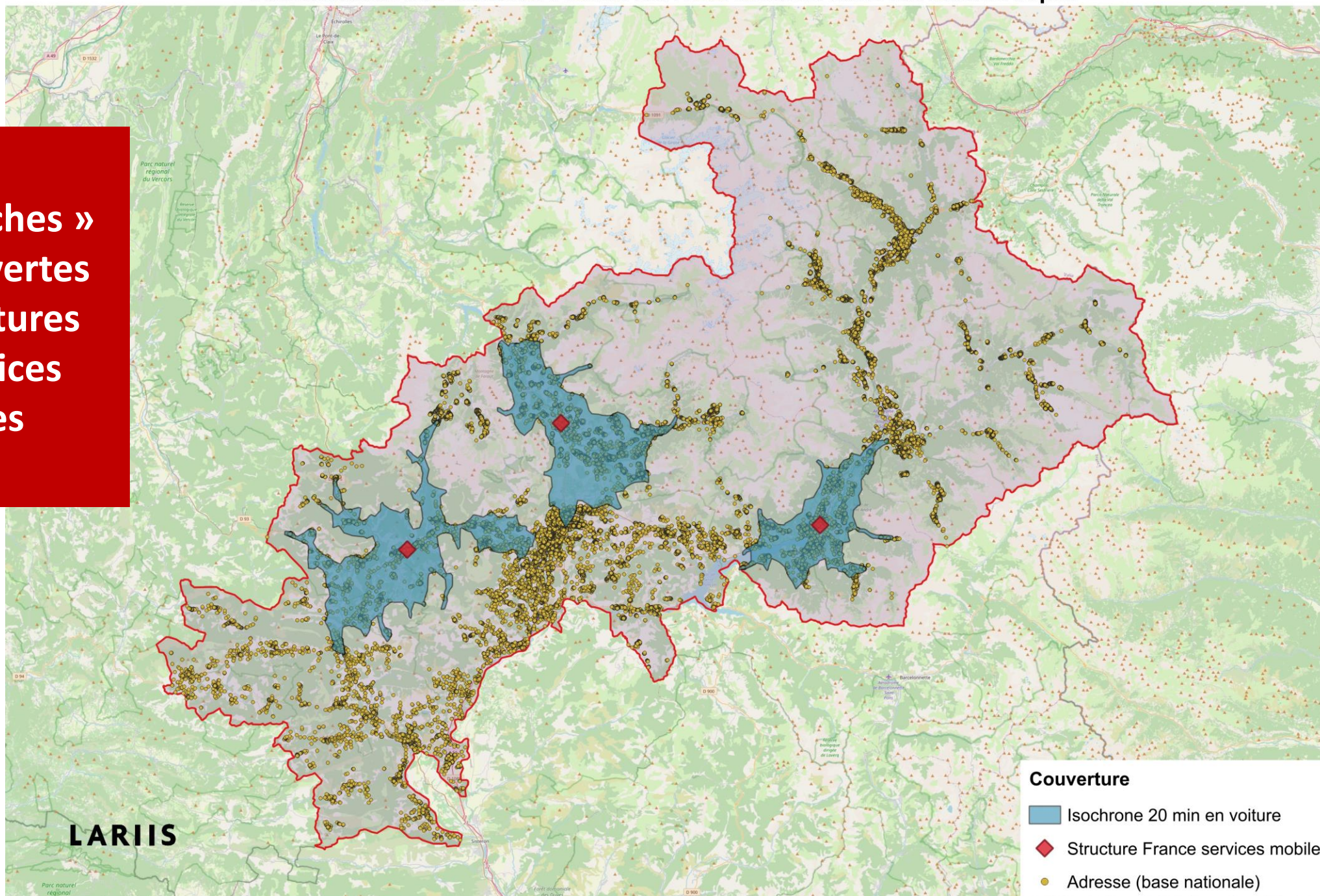
PISTES DE TRAVAIL

- Grâce une coordination entre les acteurs du territoire, **estimer le non-recours** ainsi que son impact économique
 - Faire de la logique du « Dites-le nous une fois » une réalité grâce au **développement de l'interopérabilité entre les SI** des différents opérateurs
 - Renforcer **l'aller-vers les publics « invisibles »**
 - Déployer la **logique de référent unique** afin de ne pas démultiplier les interlocuteurs
-
- Poursuivre le travail engagé par les CCAPEX de proximité (Nord et Sud) pour proposer des solutions d'accompagnement sur-mesure
 - Notamment en renforçant les interventions au domicile et toute action **d'aller-vers**

Un bon taux de
couverture qui laisse
entrevoir quelques
zones « blanches »
dans la CC du
Champsaur-
Valgaudemar



Zones « blanches »
qui sont couvertes
par les structures
France services
itinérantes



Un regard sur l'ailleurs : des expériences inspirantes ?

Accès aux droits des jeunes : La Boussole des jeunes (Bouches-du-Rhône) est un outil (site ou appli) qui permet, en quelques clics, aux jeunes de 15 à 30 ans de connaître les services auxquels ils ont droit en se basant sur un questionnaire rapide qui cerne leurs besoins et les oriente vers les services pouvant être mobilisés près de chez eux

L'équipe mobile de prévention des expulsions locatives – Fondation de Nice

- OBJECTIF : entrer en contact avec des publics souvent réfractaires à une intervention sociale grâce à la présence d'un travailleur pair
- L'équipe agit sur le **principe de « l'aller vers »**
- Le diagnostic et l'accompagnement sont basés sur une action « Hors les murs »
- **Accompagnement global** : favoriser la mobilisation des dispositifs existants qui contribuent à aider les ménages à résorber leurs dettes, rechercher des solutions adaptées pour un relogement, mettre en place un dialogue avec les propriétaires, proposer une action volontariste sur l'accès à l'emploi....

FOCALE : Lutter contre l'isolement des personnes âgées et leur précarité

Près de la moitié des personnes âgées de 80 ans ou plus du département vivent seules à leur domicile en 2019 (*SDUS*)

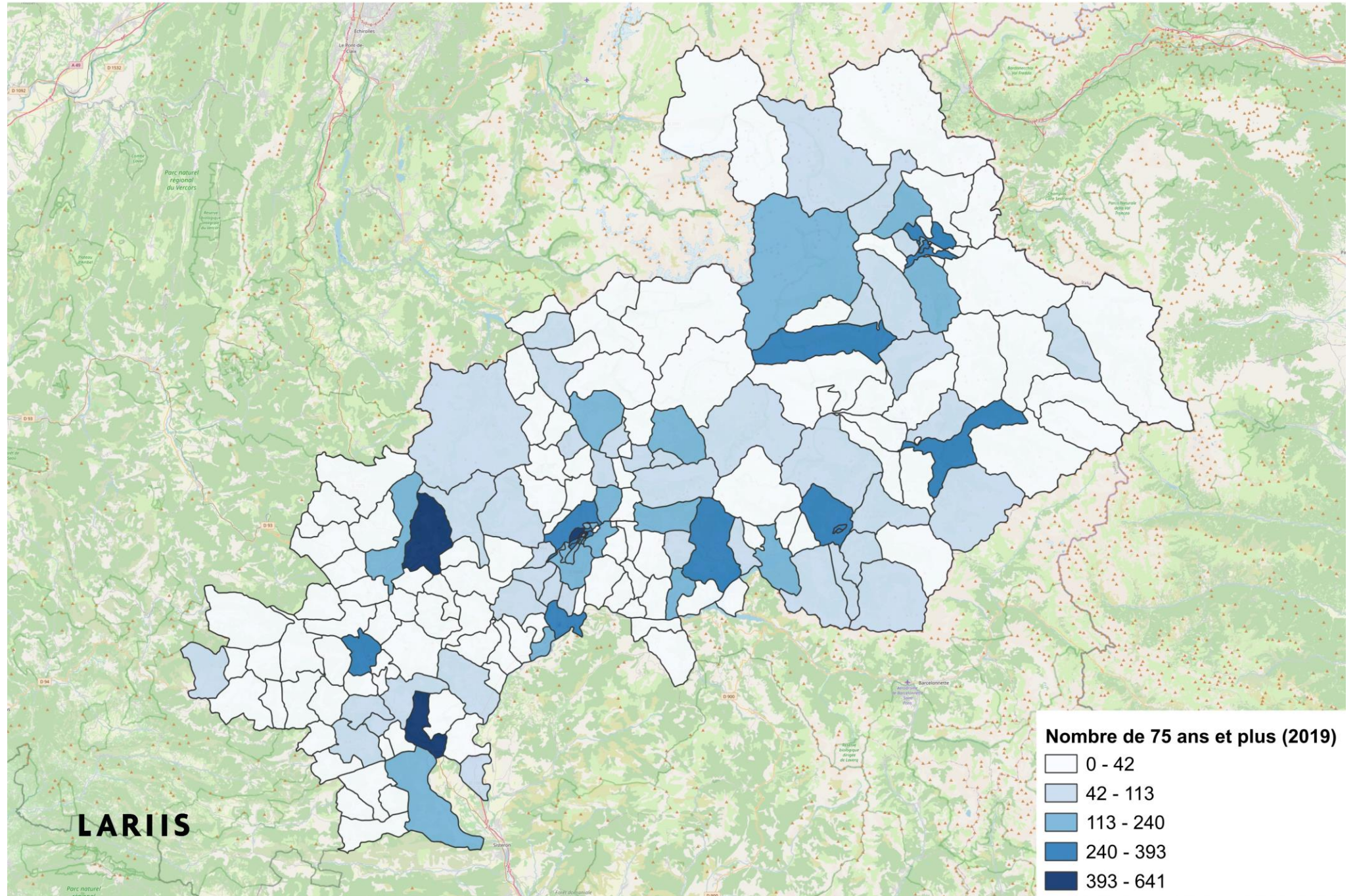
La part des 65 ans et plus pourrait quasiment doubler d'ici à 2030
(*Estimation INSEE*)

Les 75 ans et plus représentent 12 % des habitants du département, une part en augmentation de 21,7 % depuis 2009

La part des bénéficiaires de l'APA pourrait augmenter de 57,7 % d'ici 2030 (*diag. aidants CD05*)

Un taux de pauvreté important chez les retraités (33,4 %)

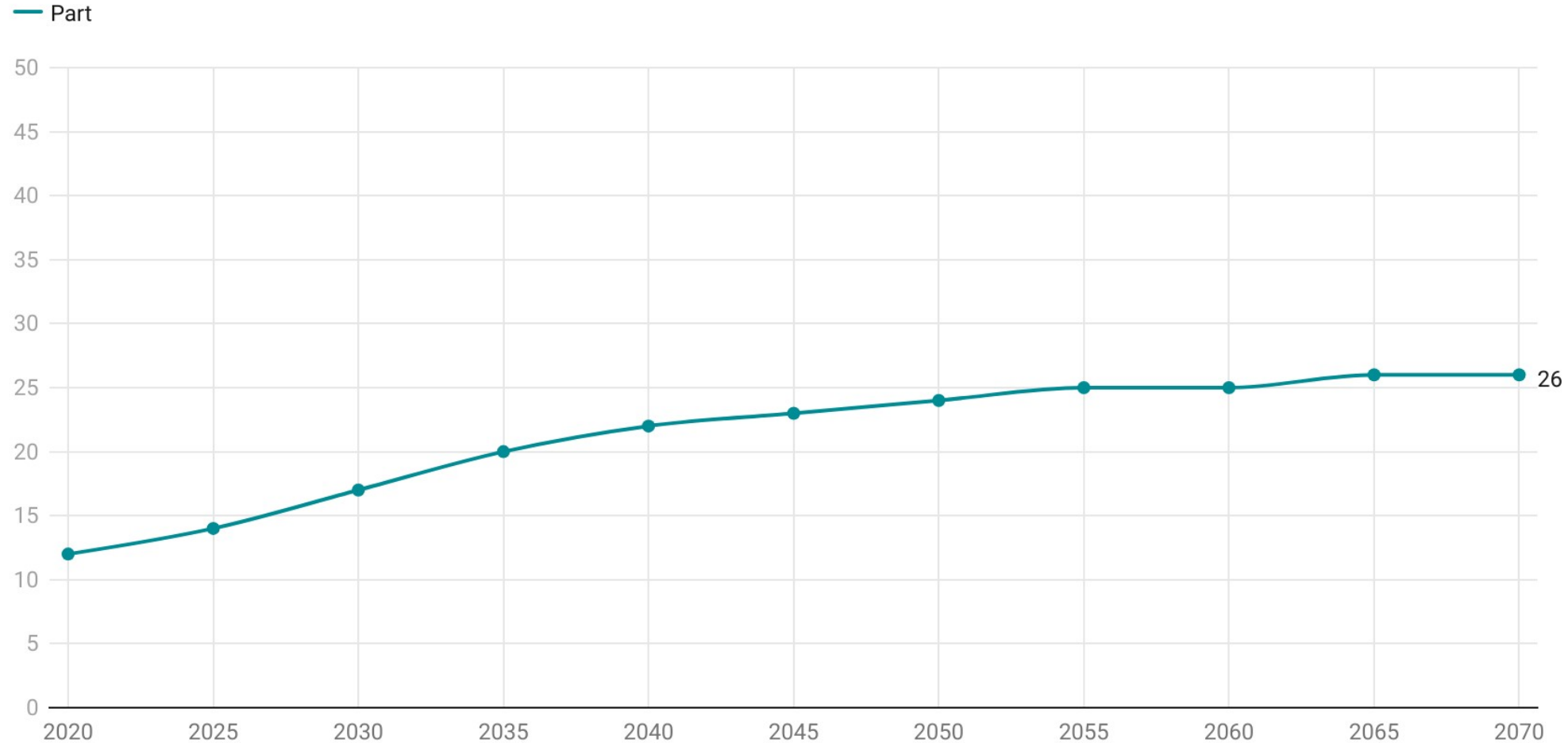
75 ans et plus dans les IRIS des Hautes-Alpes



Projection de la part des 75 ans et plus

Projections à l'horizon 2070, dans le département des Hautes-Alpes (05)

En pourcentage (%)



Note : Les données proviennent des projections de population réalisées à partir du recensement 2018 (scénario central). Plus la projection est lointaine, plus l'incertitude est grande.

Les projections de population ont été réalisées en 2021. Elles sont basées sur des hypothèses sur l'évolution de la fécondité, la mortalité et les migrations.

La part des 75 ans et plus pourrait doubler d'ici à 2050 pour représenter un quart de la population haute-alpine

Focale retenue «Lutter contre l'isolement des PA et leur précarité »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Améliorer le repérage par les acteurs de proximité des PA pouvant être isolées	<ul style="list-style-type: none"> 49,1 % des femmes âgées de 80 ans ou plus vivent seules ; ce qui est le cas de 24,9 % des hommes aux mêmes âges 	<ul style="list-style-type: none"> Créer une base de données où les personnes pourraient signaler leur isolement ou bien que ce repérage soit fait par les travailleurs sociaux Prendre appui sur les professionnels libéraux, les DAC, les SAAD... pour conduire ce repérage Également via le Service civique Solidarité Seniors porté par Unis Cité
Enjeu démographique : augmentation du nombre de PA vs diminution du nombre d'aidants	<ul style="list-style-type: none"> Évolution du ratio aidants/aidés de 3,3 en 2016 à une projection de 1,8 en 2041 (<i>diag. CD05 PA</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les dispositifs de soutien aux aidants Disposer d'un fichier aidants : dans le cadre d'une demande PCH ou APA et ensuite création d'une base de données qui permettrait de repérer/contacter les aidants

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
<p>Une inégalité de genre face à l'isolement à mesure que l'âge avance</p>	<ul style="list-style-type: none"> 43 % de femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui est le cas de 24 % des hommes aux mêmes âges (<i>diag. territorial PA</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Ciblage des actions de lutte contre l'isolement sur les femmes âgées Actions d'aller-vers à penser en lien avec les relais locaux
<p>Des aidés majoritairement en situation de précarité financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> 48 % des aidés gagnent moins du SMIC chaque mois et 18 % ont des revenus supérieurs à 2000 € chaque mois (<i>diag. aidants CD</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> Mieux informer sur les possibilités de solliciter le FSL dans le cadre du maintien dans le logement Améliorer le repérage des aides diverses et droits mobilisables en lien avec les EFS dans une logique d'accompagnement social personnalisé
<p>Enjeu autour de l'adaptation du logement afin de favoriser le maintien au domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> Montée en puissance du DATECH, 135 % d'accompagnements réalisés depuis sa création en 2020 Peu d'actions de prévention collectives sont réalisées autour du cadre de vie et de l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le déploiement du DATECH Renforcer les actions de préventions collectives autour de l'enjeu d'adaptation du cadre de vie Anticiper la réalisation au moment du départ en retraite : action de sensibilisation des caisses retraites à envisager ?

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une inégaie répartition territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Parmi les EPCI, la CC du Sisteronais-Buëch présente la population la plus âgée avec 21 % de 60 ans et plus, dont 13 % de 75 ans et plus 	
S'appuyer sur le lien intergénérationnel pour rompre l'isolement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses initiatives dans les EPCI pour créer des lieux de vie ou de partage intergénérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'essaimage des initiatives type jardins partagés (<i>cf slides suivantes</i>) • Investir le réseau des tiers-lieux
Un manque de mobilité qui contribue à augmenter l'isolement social	<ul style="list-style-type: none"> • En 2016, 30 % des personnes vivant au sein d'un ménage dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus ne sont pas équipées en voiture 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le transport à la demande • Favoriser les initiatives communales notamment pour se rendre au marché (<i>Ex: Les Orres</i>)
Proposer des solutions intermédiaires entre le domicile et l'entrée en EHPAD	<ul style="list-style-type: none"> • Aide forfaitaire de 7 000 € offerte par le Département pour l'aménagement du domicile de l'accueillant familial • 15 programmes d'habitat inclusif 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'accueil familial • Poursuivre le déploiement de l'habitat inclusif
Des opérations de rénovation urbaines qui doivent notamment permettre de concrétiser le virage domiciliaire dans le champ PA et des PSH	<ul style="list-style-type: none"> • 11 territoires Petite Villes de Demain sur le département : Saint-Bonnet-en-Champsaur, Tallard... 	<ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser sur les opérations de revitalisation territoriale pour poursuivre le déploiement de l'habitat inclusif dans une logique globale de revitalisation urbaine

Bonne pratique repérée : zoom sur l'habitat inclusif

L'habitat inclusif : une marche dans le parcours résidentiel des PA et PSH

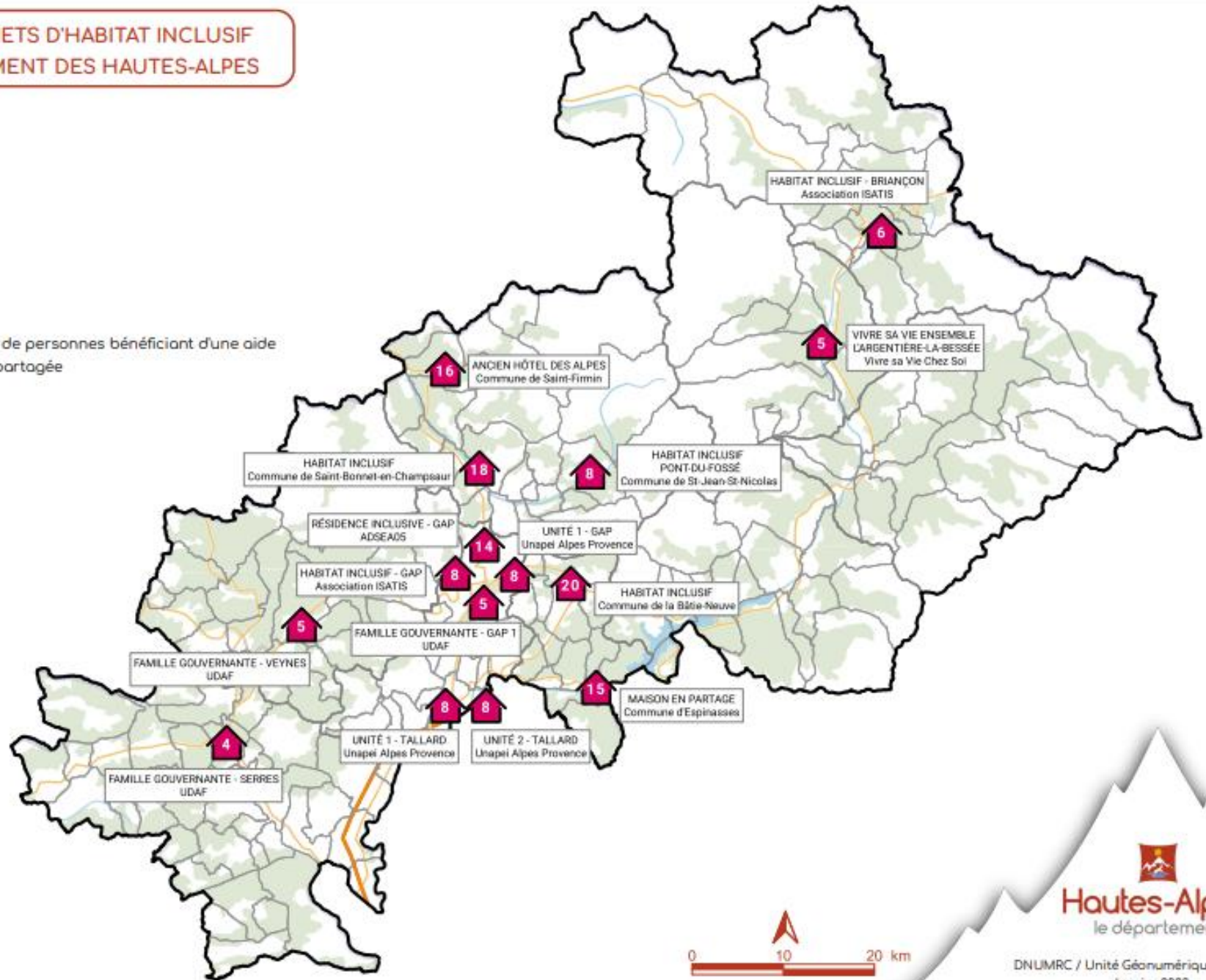
- Destiné « aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes »
- 15 projets retenus par la CNSA

La requalification de la Cité du Claps à Espinasse

- Un quartier construit dans les années 1950
- **Un projet qui s'inscrit dans une approche plus globale pour repenser la ville et le vivre-ensemble**
- Rénovation énergétique de 144 logements sociaux, tous occupés en gestion locative communale, pour améliorer le confort d'usage et réduire la facture énergétique des locataires
- Réhabilitation d'appartements vacants, construction de maisons individuelles en accession à la propriété pour densifier le secteur et améliorer l'offre d'habitation
- Mutualiser les services en initiant une « Maison en Partage » fédératrice et facilitatrice pour le « Bel Âge » dans laquelle serait intégré un habitat inclusif

**LES PROJETS D'HABITAT INCLUSIF
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES**

148 Nombre de personnes bénéficiant d'une aide
à la vie partagée



Bonnes pratiques repérées

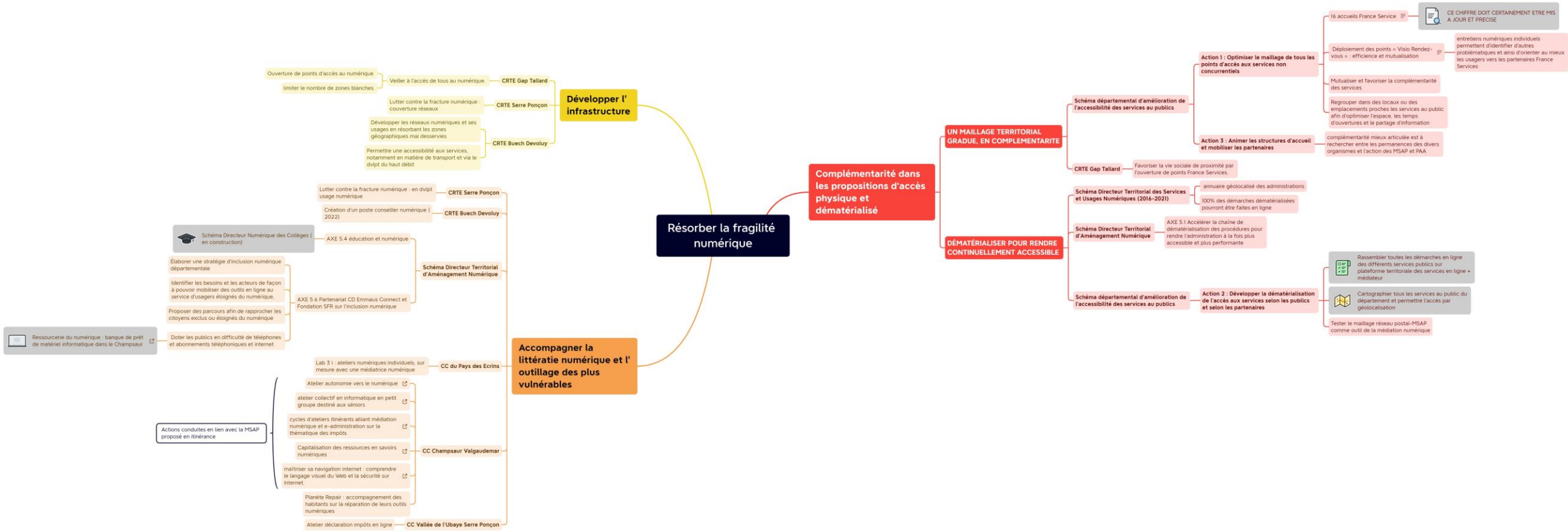
La Plateforme des Aidants (Edith SELZER)

- Un lieu unique d'information, d'écoute et d'orientation
- Un outil de coordination et de mise en réseau de l'offre de soutien aux aidants
- Des temps de partage entre aidants (groupe de parole)
- Un accompagnement financier possible (notamment pour le relaying au domicile)

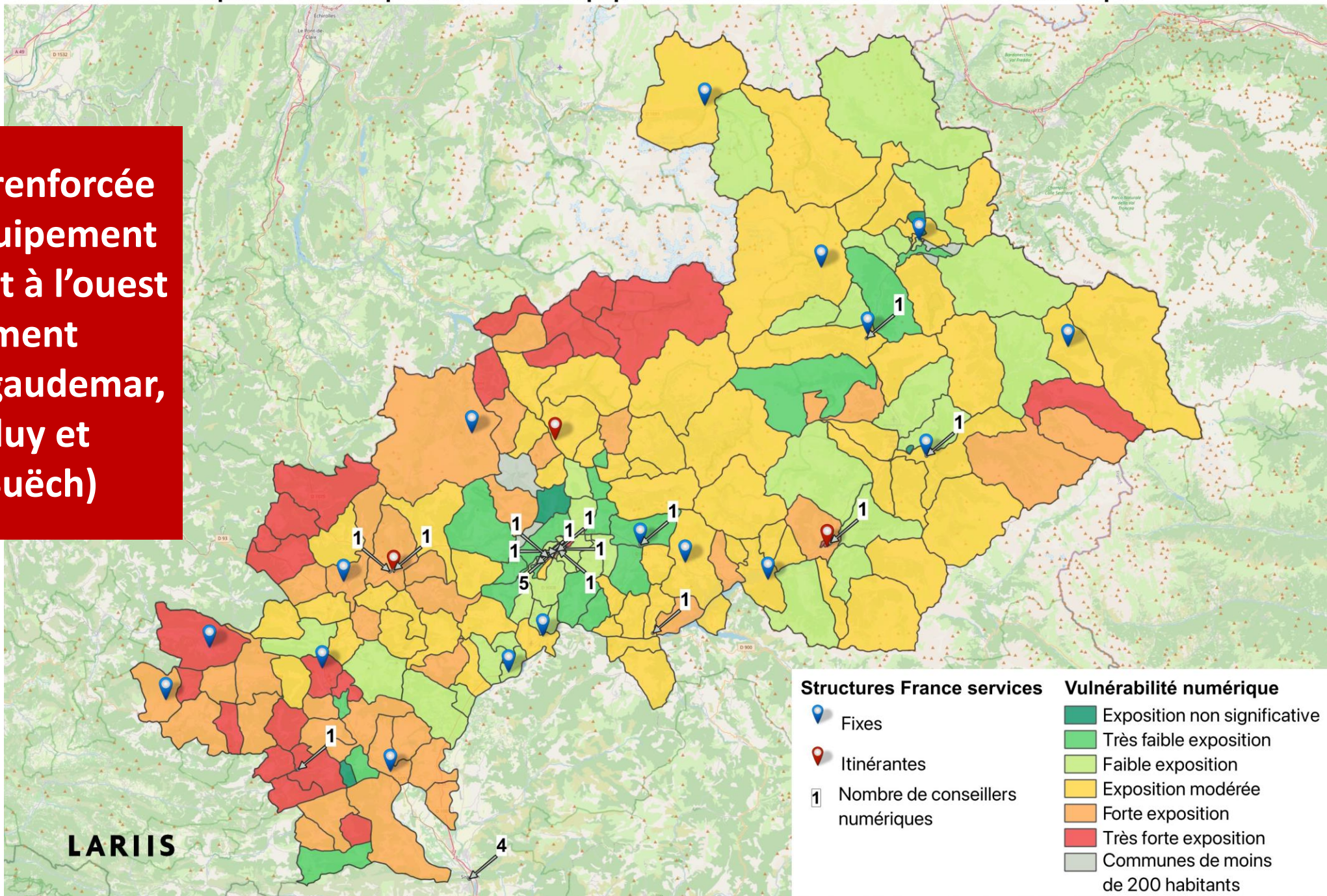
Jardin partagé intergénérationnel : Association L'Ouort de Benevènt (Champsaur-Vaulgauemar)

- Re-crée du lien autour du jardinage
- Lutter contre l'isolement des PA
- Lien intergénérationnel, regroupement d'aidants familiaux, crèches, PA, PSH, personnes isolées
- Un lieu du vivre-ensemble

FOCALE : Résorber la vulnérabilité numérique



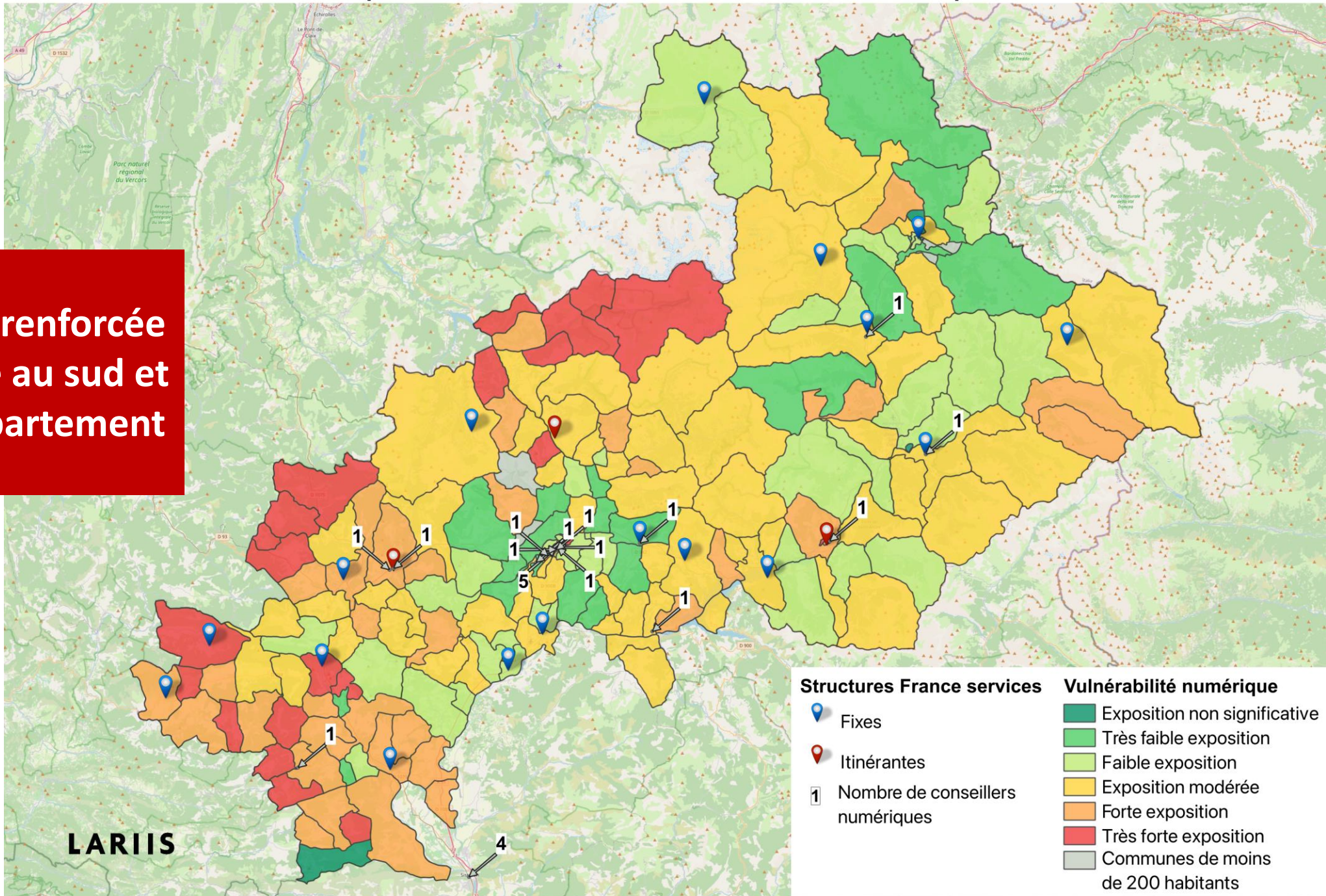
Une exposition renforcée à l'absence d'équipement internet au sud et à l'ouest du département (Champsaur-Valgaudemar, Buëch-Dévoluy et Sisteronais-Buëch)



Source: Insee RP 2017 calculs LARIIS, ANCT liste des structures France services et conseillers numériques (avril 2023)

Exposition à l'illectronisme dans les IRIS des Hautes-Alpes

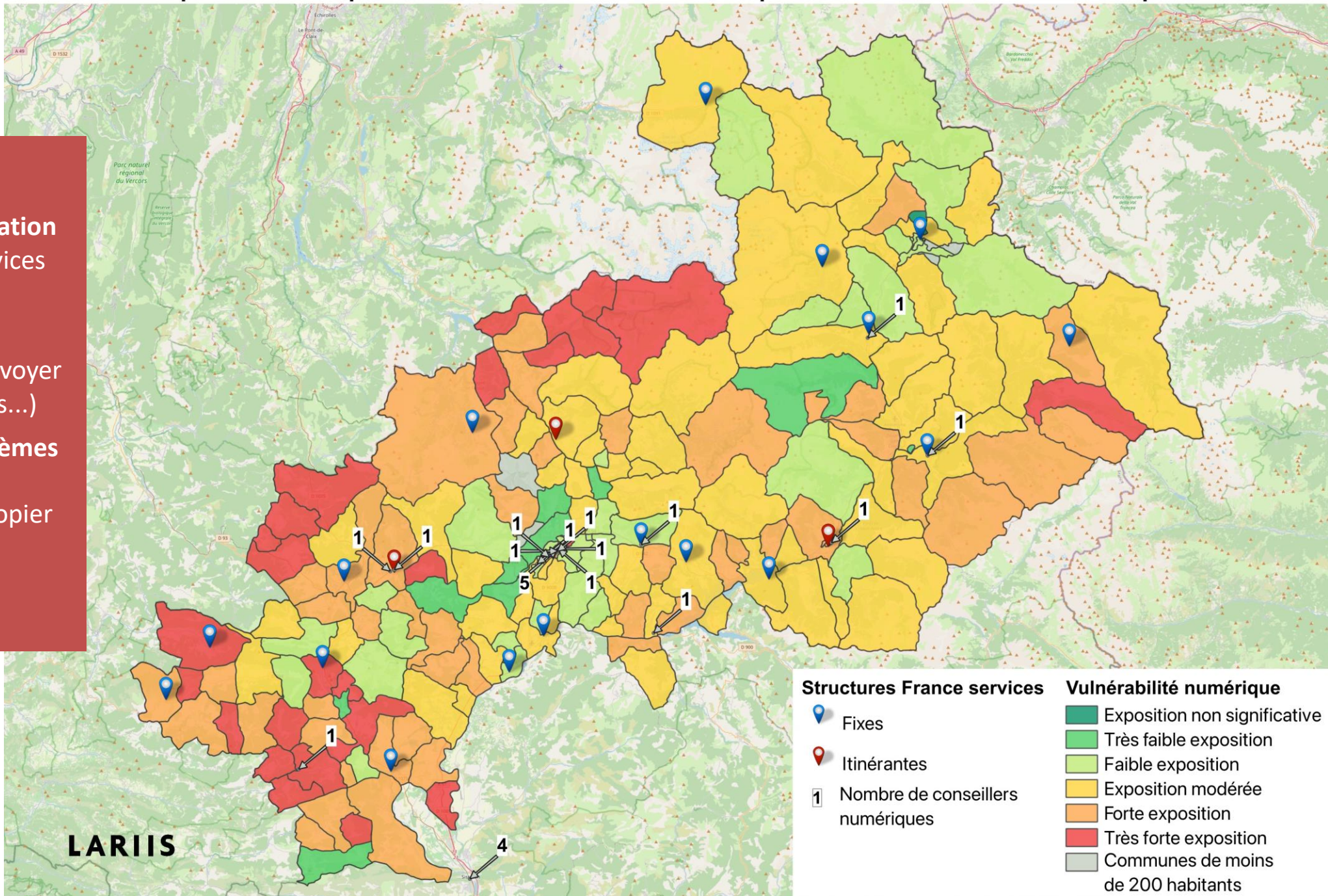
Une exposition renforcée à l'illectronisme au sud et à l'ouest du département



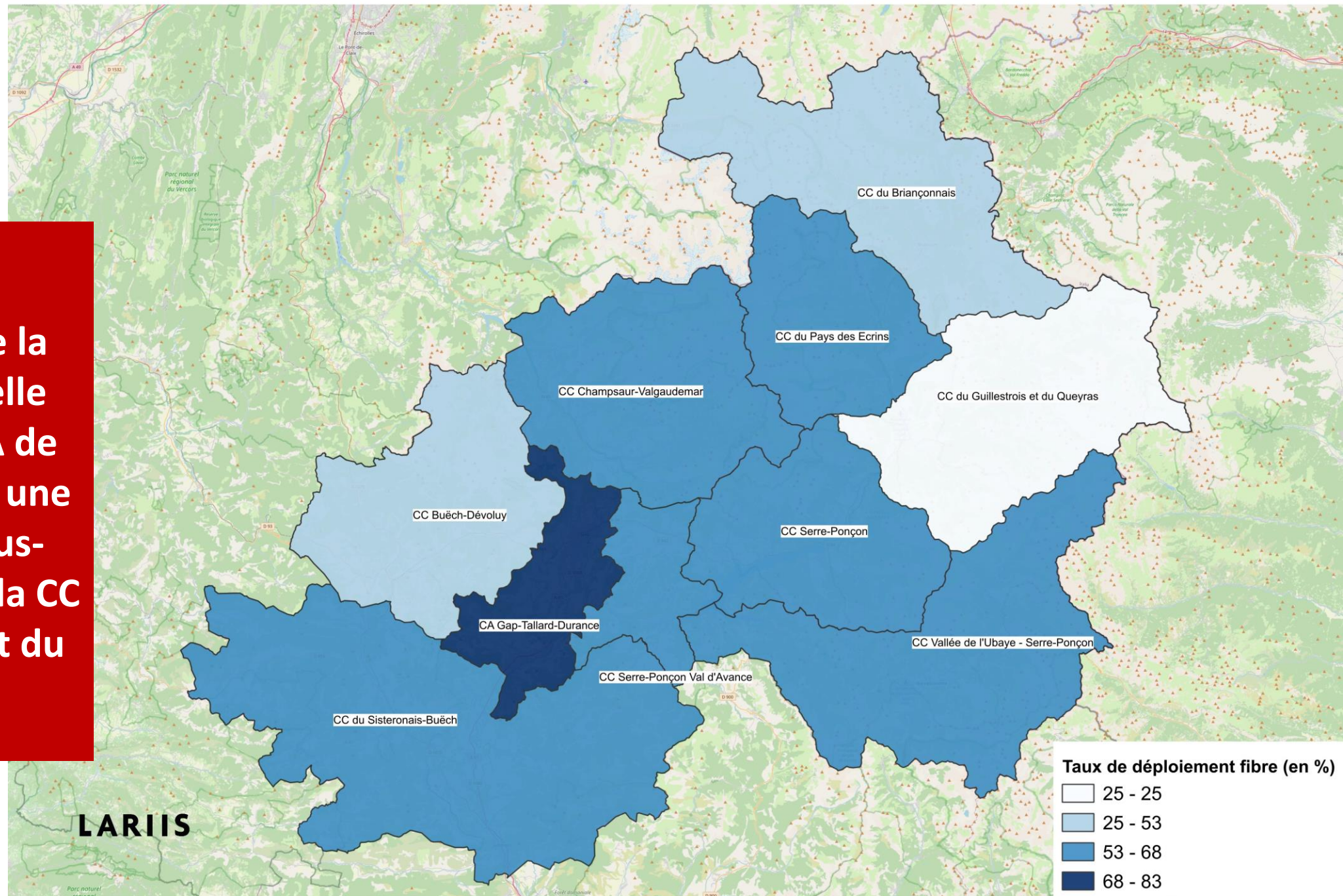
Source: Insee RP 2017 calculs LARIIS, ANCT liste des structures France services et conseillers numériques (avril 2023)

Liste des incapacités :

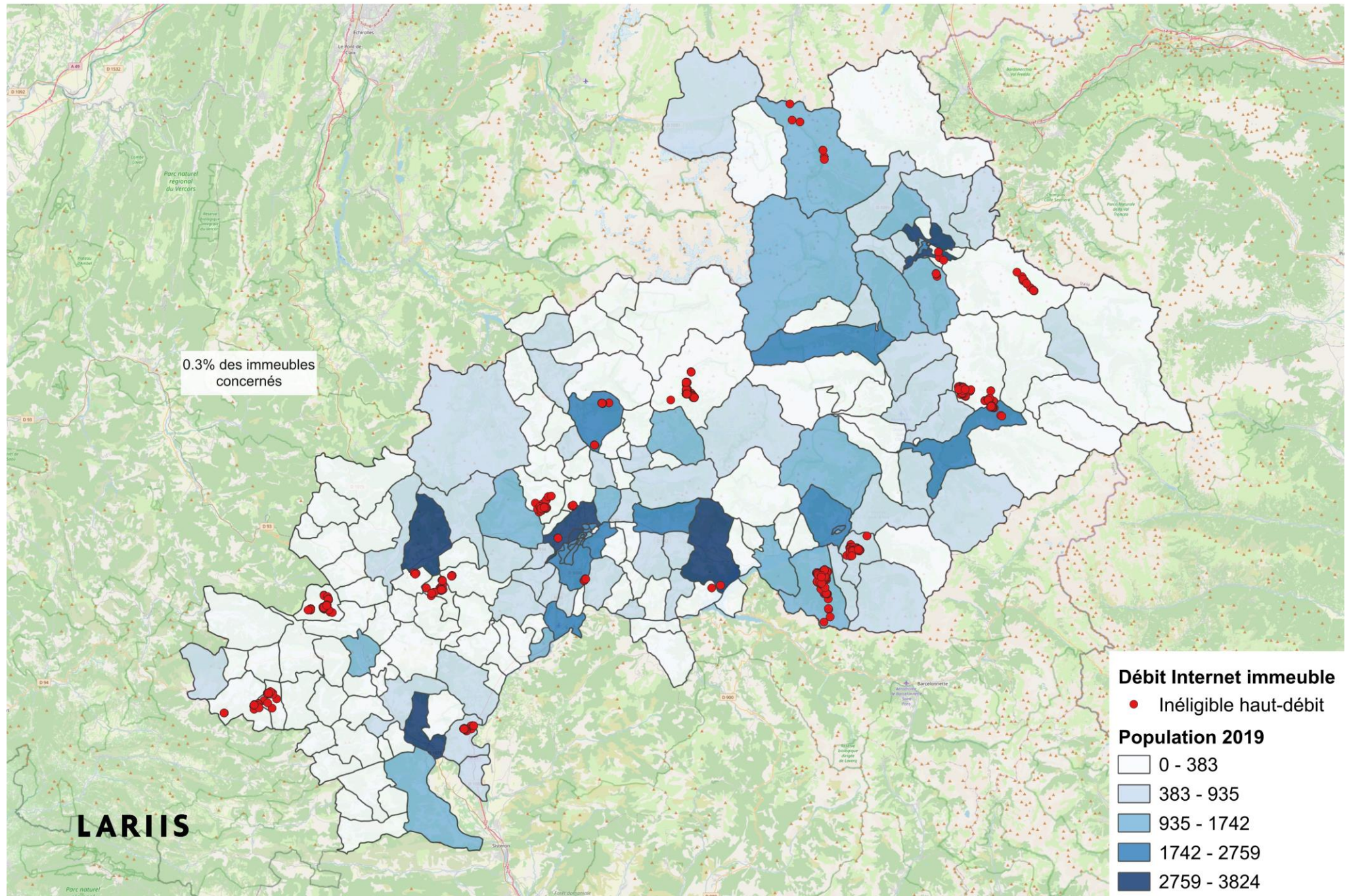
- La recherche d'information (sur des produits et services marchands ou administratifs...)
- La communication (envoyer ou recevoir des courriels...)
- La résolution de problèmes (accéder à son compte bancaire par Internet, copier des fichiers...)
- L'usage de logiciels (traitement de texte...)

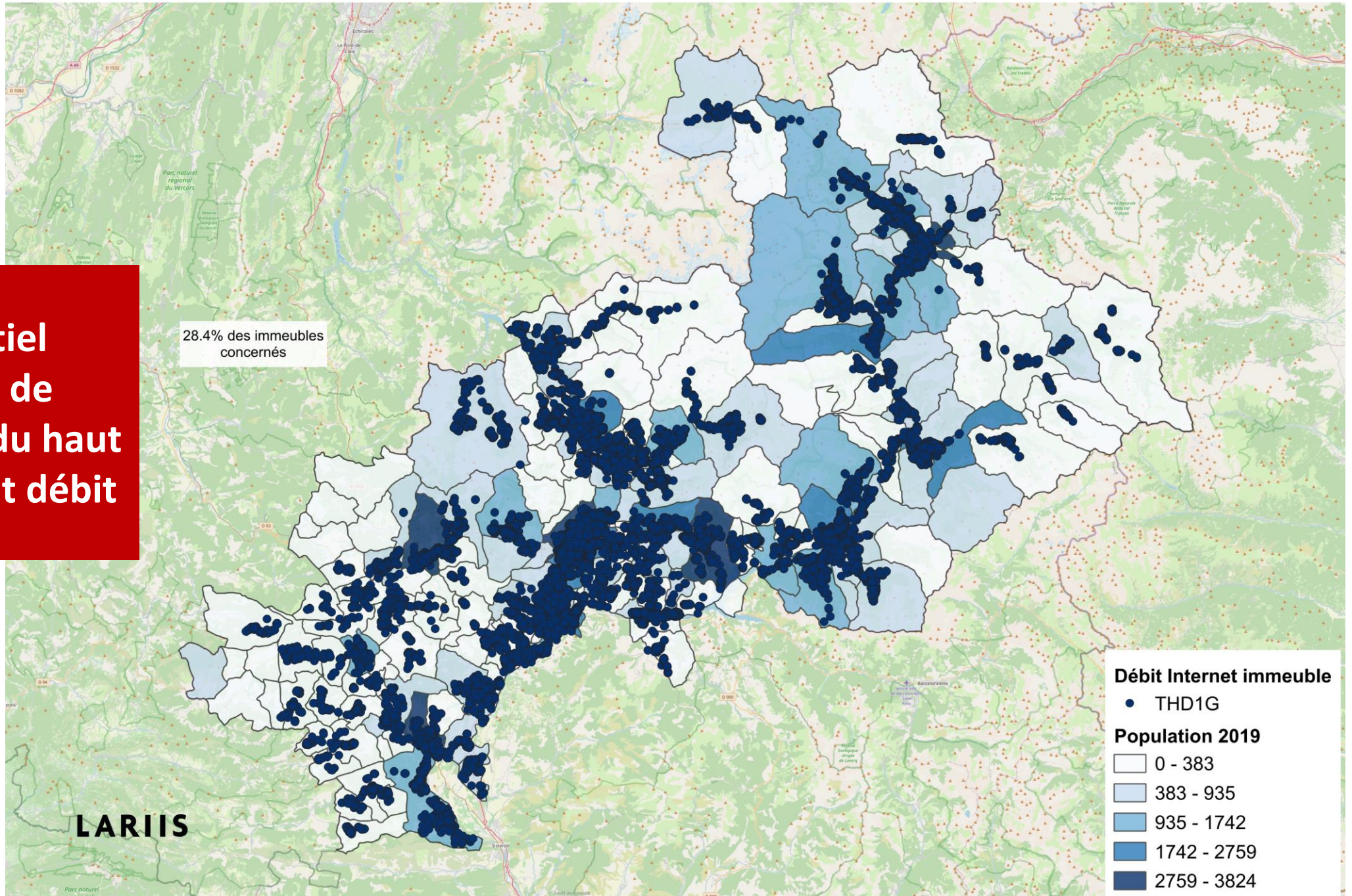


Un taux de déploiement de la fibre très partielle hormis sur la CA de Gap-Tallard avec une situation de sous-déploiement sur la CC du Guillestrois et du Queyras



Immeubles inéligibles haut-débit dans les Hautes-Alpes





Un potentiel important de déploiement du haut et du très haut débit

Focale retenue « Résorber la vulnérabilité numérique »

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
<p>Renforcer la littératie numérique des populations les plus éloignées de l'outil numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser et essaimer les actions du Lab 3I à partir de la démarche de capitalisation déjà entamée par la CC du Champsaur (<i>cf. slide suivante sur les bonnes pratiques</i>) • Mieux répertorier et coordonner les actions de lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme • Pérenniser et renforcer les postes de conseillers numériques en pensant leur itinérance et leur complémentarité avec d'autres dispositifs de médiation numérique
<p>Un fort engagement du Département pour résorber la fracture numérique chez les seniors (<i>58 actions collectives conduites entre 2020 et 2022 sur l'usage du numérique</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À poursuivre en lien avec les éléments de vigilance vus dans la focale précédente (ciblage territorial, femmes...)
<p>Favoriser la mise à disposition de matériel reconditionné à destination de publics précaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Doter les publics en difficulté de téléphones et abonnements téléphoniques et internet • Combiner cela au développement de ressourceries (ex : petite Ourse)

Bonnes pratiques repérées

Laboratoire territorial alpin 3I, « illettrisme, illectronisme, itinérance »

- CC Champsaur-Valgaudemar, le centre social associatif Planète ChampsaurValgo et les communautés de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et Pays des Écrins
- Problématique de l'accueil des publics en situation d'illettrisme et d'illectronisme au sein des espaces France services.
- Difficultés accentuées en zone rurale et de montagne, où l'isolement géographique, voire social, renforce le risque de non-recours aux droits
- Mise en place d'ateliers lecture, écriture, déclaration d'impôts, comment surfer sur internet...

Soutien à la parentalité numérique – UDAF 05

- Ateliers collectifs et individuels
- Atelier individuel personnalisé avec un conseiller numérique pour mettre en place des conseils adaptés
- Cafés parents « Parlons écrans ! » et les ateliers thématiques collectifs (lien avec le REAAP)

AXE 4 :

La construction du volet solidaire de la transition écologique

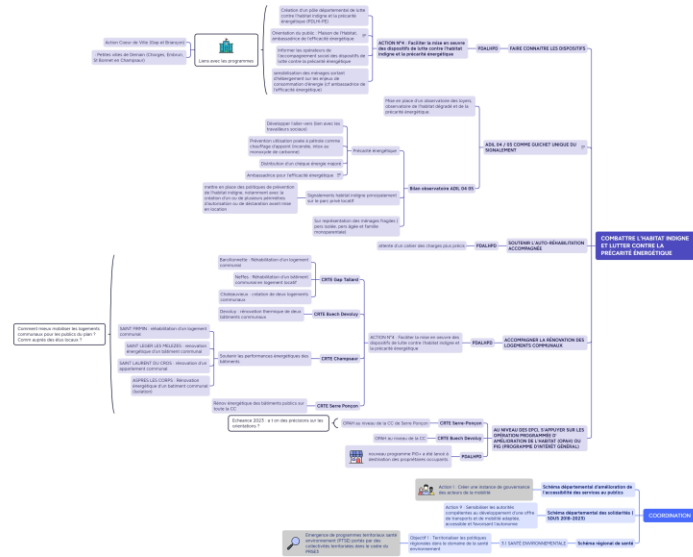
Les sous-axes qui structurent notre analyse

Développement d'actions d'éco-mobilité solidaires à destination des publics précaires

Lutter contre la précarité énergétique

Mieux utiliser le FSL énergie ou la mise en place de FSATME en améliorant l'ingénierie

Faciliter l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous (hors achats d'aide alimentaire)



Axe 4 : volet solidaire de la transition écologique

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



ALIMENTATION LOCALE DURABLE



SÉLECTIONNER AVEC ENJEUX ÉCOLOGIQUES



Développer / structurer le réseau de transports en commun



Système alimentaire d'innovation de territorialité au service de publics



Act 1: Développement territorial



Act 2: Développement territorial



Act 3: Développement territorial



Act 4: Développement territorial



Act 5: Développement territorial



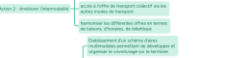
Act 6: Développement territorial



Act 7: Développement territorial



Act 8: Développement territorial



Act 9: Développement territorial



Act 10: Développement territorial



Act 11: Développement territorial



Act 12: Développement territorial



Act 13: Développement territorial



Act 14: Développement territorial



Act 15: Développement territorial



Act 16: Développement territorial



Act 17: Développement territorial

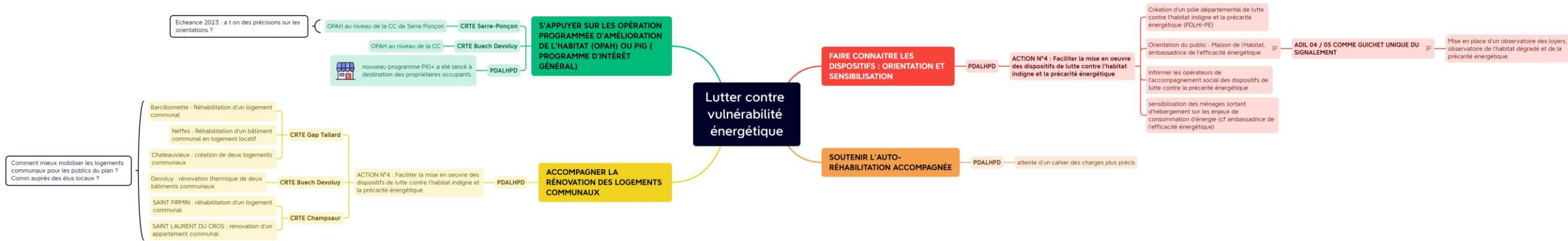


Synthèse Diagnostic territorial

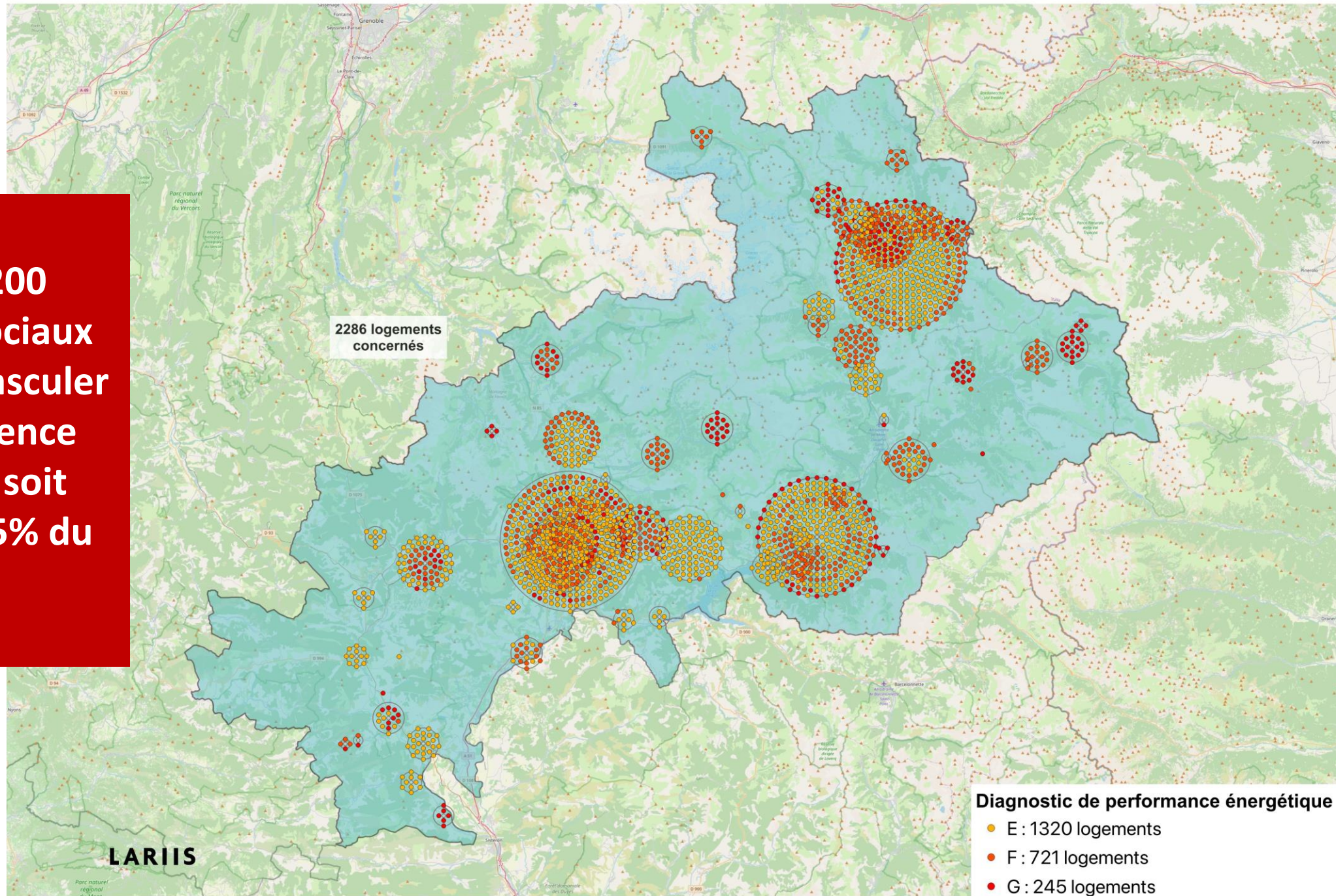
CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
De nombreuses actions conduites au niveau des EPCI en faveur de l'amélioration de l'éco-mobilité	<ul style="list-style-type: none">• CF. AXE 2
Un département marqué par la vulnérabilité énergétique : 20 500 ménages, soit 1 sur 3, sont concernés. Cette proportion est deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine et quatre fois plus qu'en Provence-Alpes-Côte-d'Azur	<ul style="list-style-type: none">• CF. FOCUS DÉDIÉ À SUIVRE
Un dispositif original au service de l'approvisionnement en circuit court des associations de l'aide alimentaire : SoliAgri	<ul style="list-style-type: none">• CF. FOCUS DÉDIÉ À SUIVRE
Les enjeux de mobilité, de logement et d'emploi doivent être pensés à un niveau global impliquant une planification urbaine durable	<ul style="list-style-type: none">• Inspiration du SCOT du Briançonnais
Un impératif de coordination pour les acteurs de la mobilité	<ul style="list-style-type: none">• Créer une instance territoriale des acteurs de la mobilité solidaire

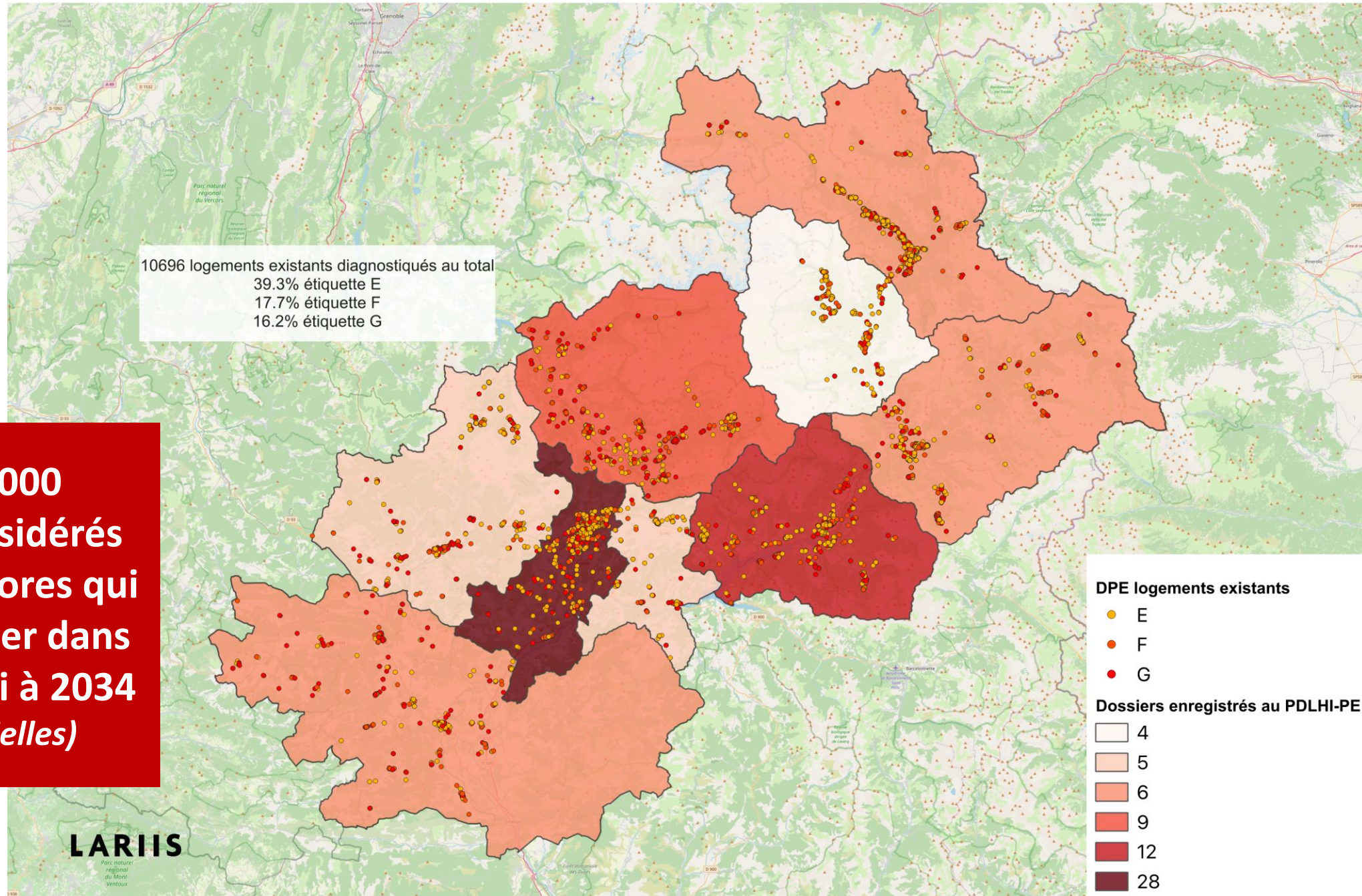
FOCALE : Lutter contre la précarité énergétique

Un ménage est en situation de précarité énergétique lorsqu'au moins 8% de ses ressources sont consacrées à la fourniture des énergies quotidiennes (éclairage, chauffage, eau)

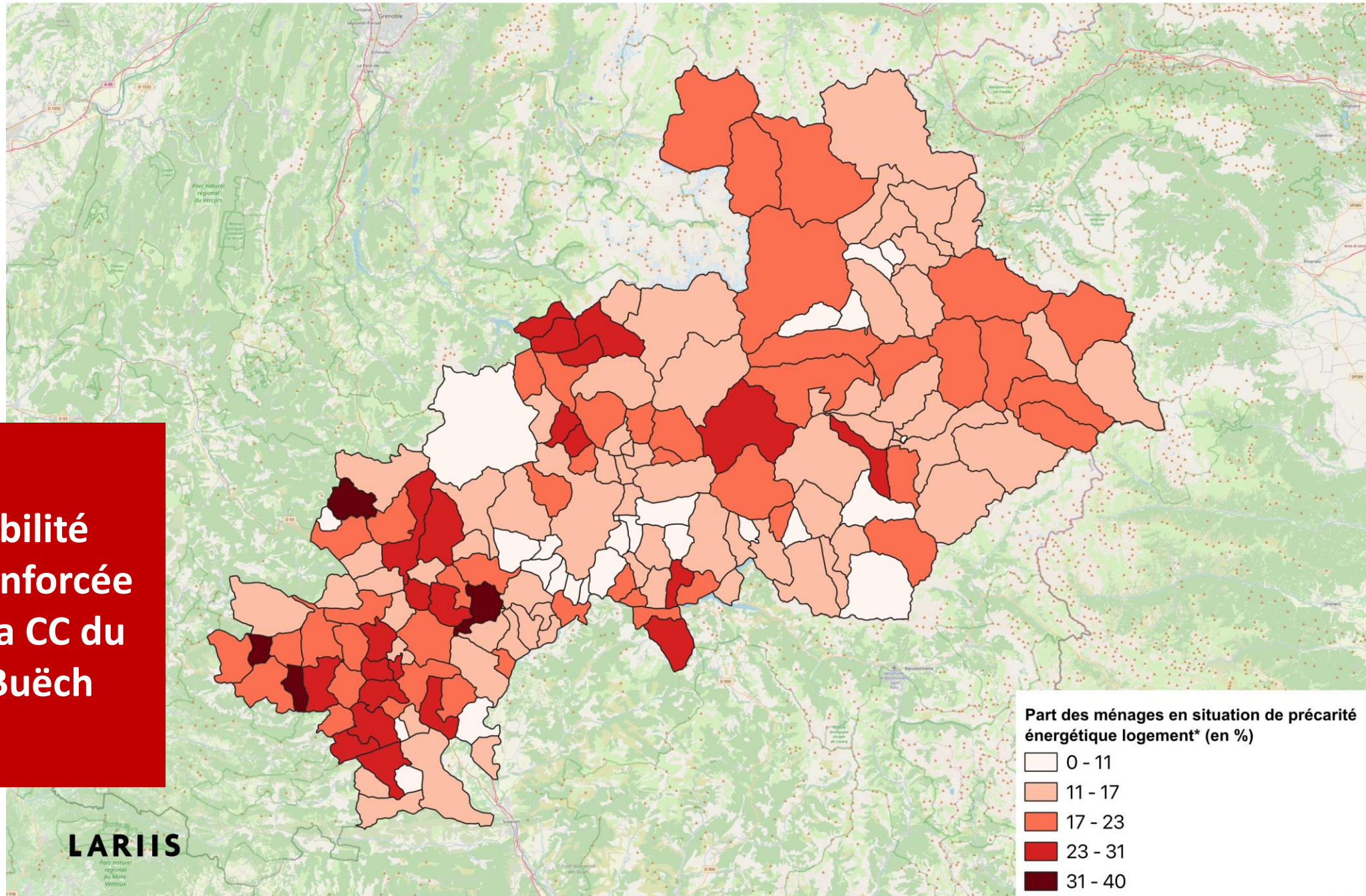


Plus de 2 200
logements sociaux
risquent de basculer
dans l'indécence
d'ici à 2034 soit
quasiment 25% du
parc





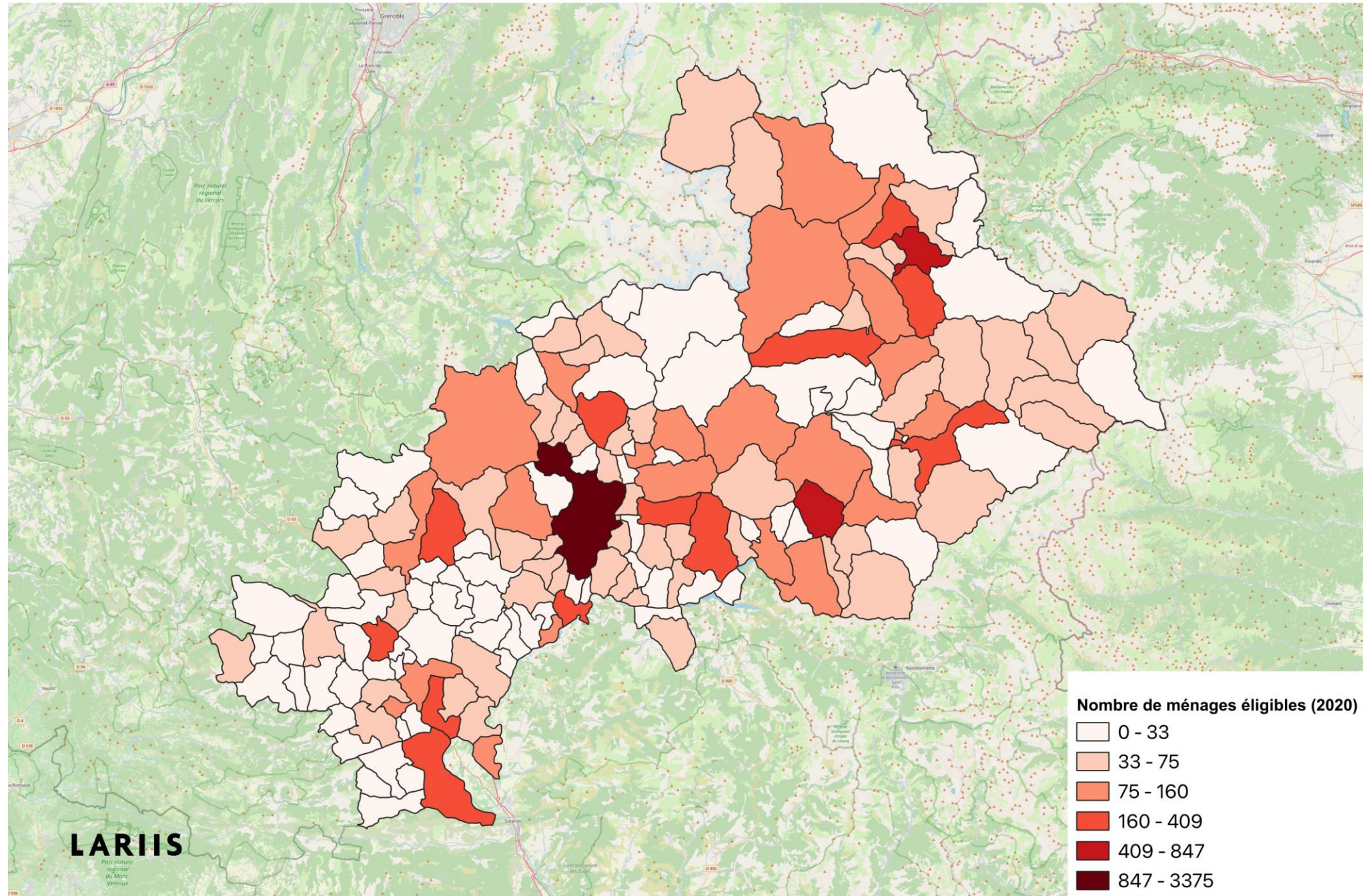
**Environ 11 000
logements considérés
comme énergivores qui
risquent basculer dans
l'indécence d'ici à 2034
(données partielles)**



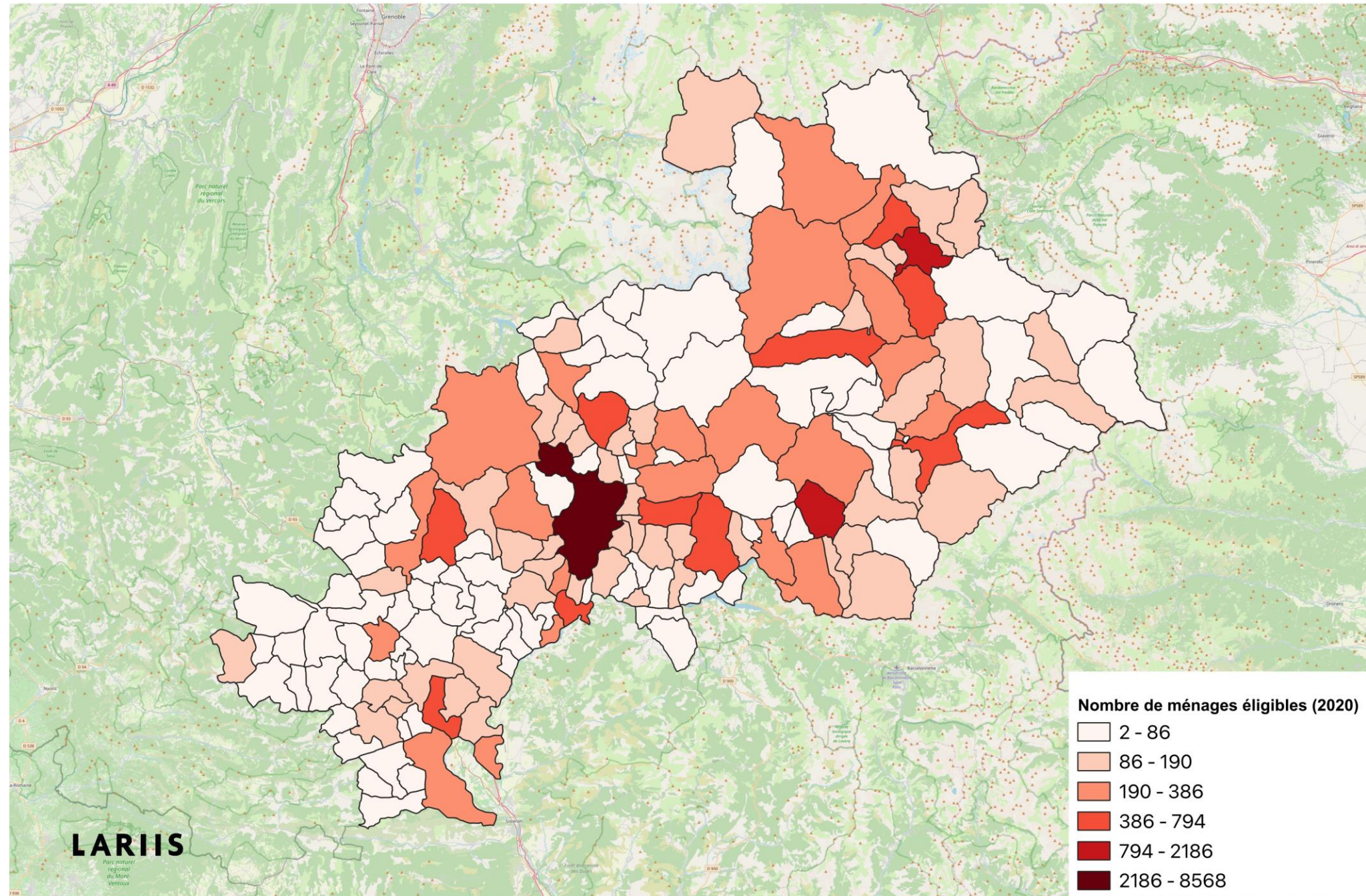
**Une vulnérabilité
énergétique renforcée
au niveau de la CC du
Sisteronais-Buëch**

LARIIS
Parc naturel
régional
du Mont
Vernoux

Nombre de ménages éligibles à l'aide Habiter Mieux de l'ANAH dans les communes des Hautes-Alpes



Nombre de ménages éligibles à MaPrimeRénov' dans les communes des Hautes-Alpes



Focale retenue « Lutter contre la précarité énergétique »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
<p>Une réponse institutionnelle très structurée pour lutter contre la précarité énergétique : Maison de l'Habitat, l'ADIL 04/05, le PDLHI-PE et l'ambassadrice de l'efficacité énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un triplement des consultations entre 2018 et 2021 du PDLHI-PE • En 2020, l'ambassadrice pour l'efficacité énergétique intervenait dans 83 % des dossiers « précarité énergétique ». En 2021, elle n'est intervenue que dans 31 % des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le recentrage des missions de l'ambassadrice énergétique sur les éco-gestes
<p>Un parc de logements sociaux dont la qualité énergétique et d'accessibilité se dégrade</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 2 200 logements sociaux risquent basculer dans l'indécence d'ici à 2034 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation/action auprès des bailleurs sociaux • Rénovation énergétique et mise aux normes d'accessibilité du parc de logement social (D3A)

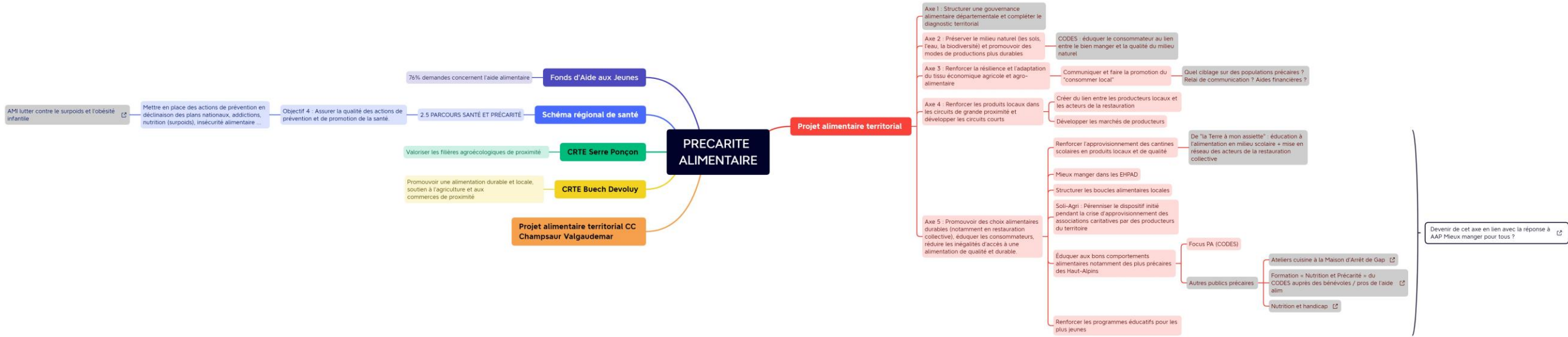
Focale retenue « Lutter contre la précarité énergétique »

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
Une corrélation entre fragilité économique et « logement indigne »	<ul style="list-style-type: none"> En 2021, 54 % des usagers consultants l'ADIL sont sans emploi ou retraités 38 % sont isolées et 16 % sont des familles monoparentales 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'auto-réhabilitation accompagnée comme outil de capacitation chez les publics précaires
Une vulnérabilité énergétique qui s'amplifie avec l'âge	<ul style="list-style-type: none"> Près de la moitié des ménages dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus sont vulnérables (<i>enquête INSEE 2020</i>) Les seniors très exposés dans le nord et l'est du département : Briançonnais, Écrins, Guillestrois, Queyras, Champsaur et Valgaudemar 	<ul style="list-style-type: none"> Cibler une intervention prioritaire et territorialisée sur le public âgé En lien avec les pistes suggérées dans l'axe 3, il est pertinent de développer ces actions de prévention de manière précoce en lien avec la préservation de l'autonomie résidentielle (départ en retraite)

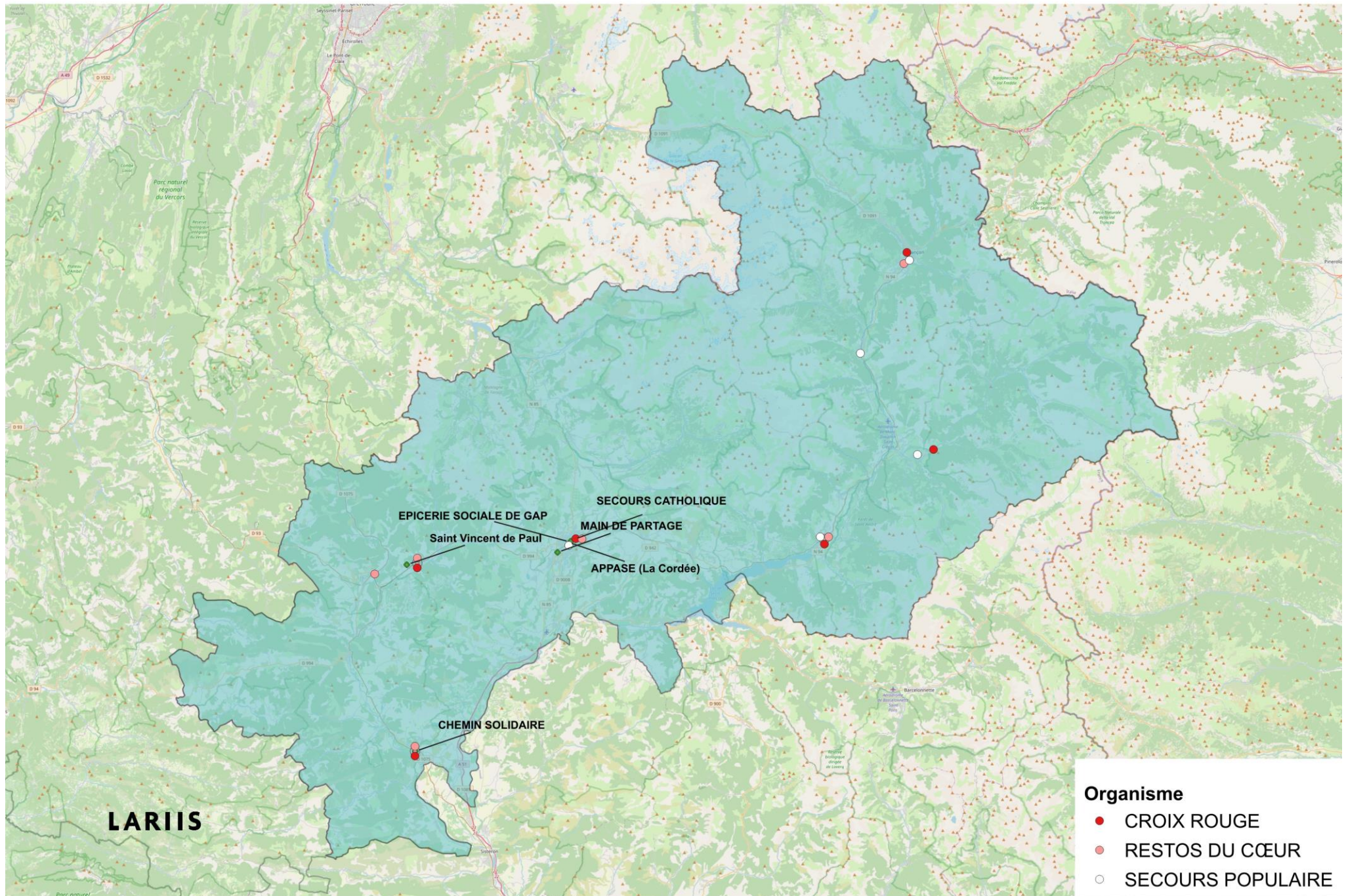
Focale retenue « Lutter contre la précarité énergétique »

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
<p>Des aides nombreuses et difficilement lisibles</p>		<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la lisibilité des programmes nationaux de rénovation énergétique (<i>Voir cartographie jointe pour cibler les ménages potentiellement bénéficiaires de ma Prime Rénov et Habiter Mieux</i>)• S'appuyer sur les actions du CD pour compléter et favoriser l'orientation vers les dispositifs nationaux
<p>Un reste à charge élevé qui décourage les personnes à faibles revenus (propriétaires pauvres, retraités)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement représentent quasiment 13% des ménages pauvres	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation du FSL pour diminuer le reste à charge des ménages précaires ?

FOCALE : Promouvoir une boucle alimentaire vertueuse



Centres de distribution alimentaire dans les Hautes-Alpes



Focale retenue « Promouvoir une boucle alimentaire vertueuse »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Les jeunes ont de plus en plus de mal à se nourrir	<ul style="list-style-type: none"> Fond d'aide aux jeunes : en 2022, 68 % des demandes concernent l'aide alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Vigilance par rapport à ce « nouveau » public Action d'aller-vers pour cibler un public difficilement repérable
Un réseau d'aide alimentaire qui fonctionne de manière disparate	<ul style="list-style-type: none"> Enquête CD/MDS 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin de coordination au niveau des pratiques des travailleurs sociaux des MDS et de leur lien avec les assos sur le modèle de ce qui existe à Embrun « concertation des solidarités »
Soli-Agri : un système solidaire permettant l'approvisionnement des associations caritatives par des producteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Fin 2022 : 260 000 repas ont été distribués 	<ul style="list-style-type: none"> Pérenniser ce dispositif S'appuyer dessus pour favoriser la coordination inter-associative Structurer les circuits de distribution de l'aide alimentaire

Focale retenue « Promouvoir une boucle alimentaire vertueuse »

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
L'Épicerie sociale un dispositif plébiscité par les professionnels et bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête CD 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer cette modalité afin de favoriser l'autonomisation des personnes dans leurs courses • En lien avec les besoins identifiés par l'enquête du CD
Renforcer les programmes éducatifs alimentaires pour les plus jeunes et les publics vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Projet alimentaire territorial 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions du CODES 05 • Lien avec UDESS 05 • Cibler les publics vulnérables économiquement et socialement (PA, PSH, famille monoparentale, personnes en rue, sortie de prison...) • S'appuyer sur des pairs
Lutter contre l'insécurité alimentaire des élèves et des étudiants en proposant une offre de restauration collective de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Projet alimentaire territorial 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser au lien entre le bien manger et la qualité du milieu naturel • Renforcer l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux et de qualité • Projet « De la terre à mon assiette »

Bonnes pratiques repérées

Un tourton dans ton diplôme – Association BATIR

- Grâce au conventionnement CROUS : offrir une formule « étudiants » entre 1 € et 3,30 €
- Un produit local par repas
- Distribution des restes alimentaires aux étudiants en difficulté le samedi
- Des paniers gracieusement offerts pour le weekend

Chez Bernie, cantine participative – Gap

- Cantine associative qui s'appuie sur des bénévoles pour préparer des repas à prix libre
- Installé dans le Café des Familles, permet de renforcer le lien intergénérationnel

HÉTIS

Haute école du travail
et de l'intervention sociale